

Objectif de l'aviation militaire : remplacer les «Venom» par des «Tiger»

(Page 9)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Second tour de scrutin dans le canton de Neuchâtel

René Meylan et J.-F. Aubert élus au Conseil des Etats

Le candidat socialiste obtient 23.849 suffrages, le libéral 18.271 et M. Yann Richter (rad) 16.856

Avec la confortable avance de 5578 voix sur le second, M. René Meylan, socialiste, a été réélu au Conseil des Etats par 23.849 voix. Il sera accompagné à la Chambre haute par le libéral Jean-François Aubert qui a obtenu 18.271 voix. Dernier de ce scrutin de ballottage avec 16.856 voix, M. Yann Richter ne prendra plus le chemin de Berne. Et ainsi les radicaux perdent un siège qu'ils détenaient depuis toujours à la Chambre des cantons.

Les idées et les faits

Un engrenage

Lorsqu'il apparut que le cours des choses allait inéluctablement vers la création d'un canton du Jura, un conseiller national bâlois, craignant sans doute que l'influence de la Suisse romande ne se renforçât au Conseil des Etats, demanda par une initiative individuelle que les demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne fussent élevés au rang de cantons à part entière, ce qui leur permettrait d'envoyer chacun deux représentants au lieu d'un à la Chambre fédérative.

Et pourquoi pas nous? La question fut immédiatement posée par les gouvernements des autres demi-cantons et, il faut l'admettre, elle ne manquait pas d'une certaine logique.

En juin dernier, le Conseil national décida que la proposition méritait examen et chargea une commission de présenter un rapport à ce sujet. En attendant, et sur requête des six demi-cantons, le Conseil fédéral consulte les autres Etats confédérés sur l'opportunité de modifier la règle actuelle qui n'accorde aux demi-cantons qu'un seul siège au Conseil des Etats. Seulement, il veut élargir le débat. Il ne s'agit plus seulement de savoir si Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Obwald, Nidwald, les Rhodes-Extérieures et les Rhodes-Intérieures auront droit à deux fauteuils dans cette assemblée que l'on nomme parfois le «Sénat helvétique». L'initiative parlementaire du député bâlois, portant sur un point bien précis, met en marche un mécanisme qui tend, en réalité, à modifier du tout au tout le rôle et la nature du Conseil des Etats.

Puisqu'on veut toucher à la règle établie en 1848 et maintenue lors de la révision totale de 1874, ne conviendrait-il pas d'envisager d'autres «réformes»? Il est évident que si l'on accorde deux sièges aux plus petits des Etats confédérés (ceux d'Unterwald et d'Appenzell), de plus foncièrement conservateurs, les grands cantons se sentiront frustrés davantage encore de leur part d'influence sur la marche des affaires fédérales.

Alors une idée surgit: celle de leur attribuer trois sièges. Et puisqu'on en est là, pourquoi ne pas nommer la délégation du canton selon le système de la représentation proportionnelle? Les gouvernements cantonaux sont donc consultés sur ce point également. Enfin, on remet en cause le principe de l'égalité des deux Chambres.

On le voit, il y a là une sorte d'engrenage qui peut mener beaucoup plus loin que ne le prévoyait l'auteur de l'initiative. Il ne s'agit plus seulement du statut des demi-cantons, mais de la structure même de l'appareil parlementaire. Nul ne prétendra qu'elle soit immuable, toutefois si on estime devoir la modifier dans l'une de ses parties pour l'adapter à des exigences nouvelles, il faut prendre garde de ne pas déclencher des réactions en chaîne qui dépasseraient le but qu'on se propose. Le questionnaire adressé aux gouvernements cantonaux sur le statut des demi-cantons est significatif à cet égard.

Georges PERRIN

La dure bataille qui, des mois durant, a opposé trois grands de la politique neuchâteloise s'est donc terminée par la défaite de celui qui, il faut bien l'admettre, est le moins populaire dans le canton. Très connu et estimé sur le plan suisse, M. Yann Richter est encore trop méconnu dans le pays de Neuchâtel.

Dans leur sécheresse, ces chiffres prouvent bien la fragilité de l'électorat bourgeois lors des seconds tours et des confrontations directes, ainsi que la remarquable unité des forces de gauche beaucoup plus disciplinées. Et, une fois de plus, les deux districts du Haut ont pesé de tout leur

poids dans la balance avec, cette fois-ci, la ville de Neuchâtel. Quant à la participation (43,13 % contre 43,30 %) elle n'a guère varié.

Nous l'avons encore relevé samedi, ce second tour plus qu'une lutte droite-gauche, a été une confrontation directe entre trois personnalités. C'est si vrai que de nombreux électeurs ont voté Meylan-Aubert ou Meylan-Richter.

Soutenu par la gauche et l'extrême-gauche, mais aussi par l'Alliance des indépendants, le socialiste René Meylan sort donc grand vainqueur de ce combat épique à trois.



Les deux élus. De gauche à droite, MM. René Meylan et Jean-François Aubert.



(Téléphoto AP)

La triple évasion de Champ-Dollon

De notre correspondant :

Triple évasion, samedi au petit matin, à la prison genevoise de Champ-Dollon. C'est la deuxième du genre.

Il y a plusieurs mois le même «exploit» avait été réalisé, mais il avait tourné court, un des fuyards étant abattu par la police et ses complices capturés, en pleine ville.

En revanche, la «belle», cette fois, a réussi. Il est même permis d'écrire, que les malfrats ont pu quitter Champ-Dollon avec une facilité déconcertante et, mieux est, se balader dans tout le canton, une heure durant, sans être inquiétés le moins du monde, cela avec deux otages à bord de leur véhicule... Et, on a perdu leur trace, malgré l'ampleur des moyens mis en œuvre, tardivement, pour les retrouver.

On sait que l'Etat de Genève est très fier de la haute sécurité des installations de la nouvelle prison, et notamment d'avoir supprimé les barreaux pour les remplacer par des vitres, dites «inviolables», dont le prix de revient est de 2500 fr. l'une...

Or, cette «inviolabilité» n'a pas empêché un des bandits de pratiquer un trou béant au milieu de la vitre de sa cellule et de s'en aller par la voie des airs, sans trop de problèmes. En constatant l'effraction, les gardiens de service samedi matin pensèrent logiquement que l'oiseau ne pouvait pas être bien loin, qu'il n'avait pas pu franchir le haut mur d'enceinte, donc qu'il devait encore se trouver dans la cour centrale.

C'était bien raisonné. Le bandit se trouvait bien au lieu indiqué, mais en compagnie de deux co-détenus. Il mit aussitôt en joue les gardiens (qui ne sont pas armés, eux) et les fit rentrer dans le sas de l'établissement, qui sert au chargement et au déchargement. Les fonctionnaires furent alignés comme des petits soldats et les évadés choisirent parmi eux celui qui allait leur servir d'otage, M. Robert Mermoud, 30 ans.

Ce fut alors un jeu d'obtenir l'ouverture de la grille centrale. Les bandits purent donc sortir «par la grande porte». Ils empruntèrent ensuite la voiture du gardien-chef, une Volvo, et foncèrent vers la ville avec leur prisonnier. Cela se passait vers 6 h 30.

Vingt minutes plus tard, dans le quartier des Eaux-Vives, les évadés procédèrent à un transbordement. Ils se saisirent d'un serrurier sicilien et prirent sa voiture. Le Sicilien fut également emmené comme otage.

(Lire la suite en page 19)

NEUCHÂTEL

SALON-EXPO DU PORT

Du lundi au vendredi
ouvert de 14 h à 22 heures

SAMEDI
ouvert de 10 h à 22 heures

Les restaurants restent
ouverts jusqu'à 24 heures
Animation tous les soirs

Dimanche 4 novembre
fermeture à 18 h 30

48355-R

La grippe

BERNE (ATS).— Avec le froid, la grippe fait son apparition. Le bulletin de service fédéral de l'hygiène publique fait état, pour la semaine du 14 au 26 octobre, de 42 cas annoncés dans le canton de Glaris. 32 dans le canton de Genève.

Un cas a également été signalé dans le canton de Berne. En tout, on a dénombré 75 cas de grippe, contre 49 la semaine précédente.

Conseiller aux Etats sortant, M. Meylan jouit d'une belle popularité dans le canton et le travail qu'il a accompli à Berne depuis l'élection de M. Pierre Aubert au Conseil fédéral force le respect. Bien au courant des dossiers du canton, le conseiller d'Etat socialiste les a toujours défendus avec habileté sous la Coupole fédérale. Hier encore inconnu dans la ville de Berne, il y bénéficie aujourd'hui de la considération générale. Ecoutez des Romands, il a également l'oreille des Suisses alémaniques qui apprécient ses interventions imprévisibles.

Social-démocrate modéré, le conseiller d'Etat n'est guère persona grata auprès de l'aile gauche du parti socialiste et ses démêlés avec les populistes neuchâtelois qu'il ne ménage jamais ne sont un secret pour personne. Sa victoire est d'autant plus significative. Elle prouve que les gauches savent faire taire leurs rognons personnelles lorsqu'il s'agit de sauver un acquis. Et vraiment l'extrême-gauche a dû fermer les yeux pour voter Meylan... La netteté de son avance signifie également que bien des voix du centre et de la droite lui ont été accordées.

ET LES FORCES BOURGEOISES

Cette mobilisation des forces de la gauche quand il y a péril en la demeure contraste avec la débandade des troupes de droite. Alors qu'au cours d'une conférence de presse, on relevait publiquement la parfaite identité de vue entre radicaux et libéraux, un véritable travail de sape s'accomplissait en coulisses contre l'un ou l'autre des candidats. Et les arrangements interpartis furent violés de part et d'autre. La crise faillit même éclater publiquement vendredi... Ces deux formations politiques paient aujourd'hui leurs erreurs tactiques alors que M. Meylan en profite.

Jean MORY

(Lire la suite en page 3).

La Chaux-de-Fonds: l'exploit...



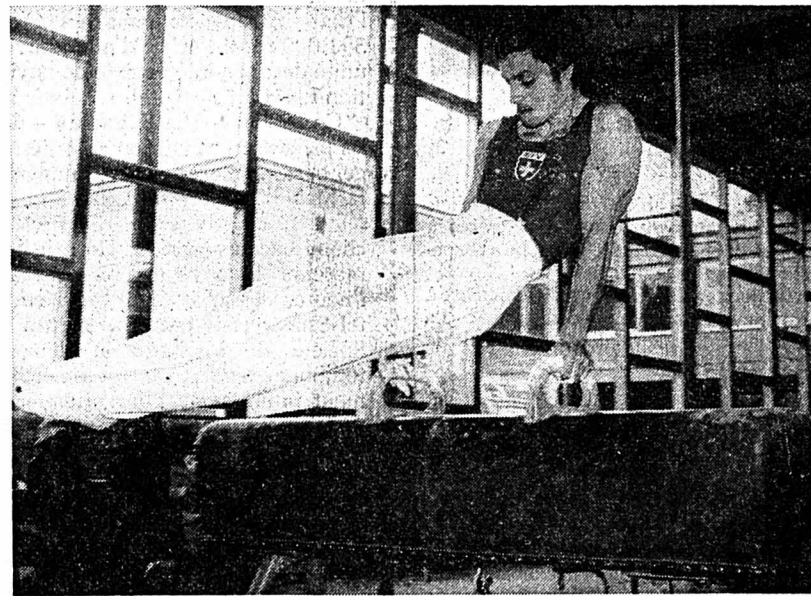
A la Charrière, La Chaux-de-Fonds a réussi l'exploit de tenir le «leader» Zurich en échec, Bleiker et ses coéquipiers refusant de plier devant Peterhans et consort. Pendant ce temps, Xamax perdait à Grasshopper et la pluie contraignait Chiasso et Chênois à mettre prématurément un terme à leur explication au Tessin. Pour sa part, Lugano arrachait un point à Sion tout comme Saint-Gall à Bâle. Lire en page 11. (Presservice)

... et la dégringolade!



A Lausanne, dans le «match de la peur», La Chaux-de-Fonds est restée impuissante face à Lausanne dont la victoire ne fut jamais mise en doute. Les Vaudois ont donc exulté, à l'image de Bongard mais au grand désespoir du gardien Schläfli et des siens, à l'issue de la rencontre. Pour le reste, Arosa est demeuré intraitable devant Klotten tout comme Berne et Langnau face à Bienne et Davos. En Ligue B: exploit de Fleurier qui a tenu Sierre en échec. Lire en page 13. (ASL)

Jaquet le meilleur Suisse



Avant les championnats du monde de gymnastique qui auront lieu en décembre, les protégés de Jack Gunthardt se mesuraient dans des éliminatoires nationales. Ce fut l'occasion pour le Neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet de se mettre en évidence puisqu'il s'est imposé, ce qui lui vaut d'être sélectionné pour Fort Worth. Lire en page 14. (Archives)

Un Italien meurtrier est arrêté en Suisse

BERNE (ATS).— Lorenzo Bozano, citoyen italien condamné dans son pays à la réclusion criminelle à perpétuité pour enlèvement et assassinat, a été arrêté dans le canton de Genève dans la nuit de vendredi à samedi, a confirmé le porte-parole du département fédéral de justice et police à Berne.

Bozano, qui avait enlevé et tué en 1971 la fille d'un industriel suisse, M. Arturo Sutter, a été placé en détention provisoire en vue de son extradition, aux termes du mandat d'arrêt lancé à son encontre par l'Italie qui a quarante jours pour présenter sa demande d'extradition. Mis en liberté provisoire depuis le 19 septembre par la France qui avait refusé d'accéder à la demande d'extradition formulée par la magistrature italienne, Bozano avait bénéficié vendredi d'une ordonnance de non-lieu dans une affaire d'escroquerie pour laquelle il tombait sous le coup de la justice française.

CHRONIQUE RÉGIONALE:

pages 2, 3, 6, 7, 8 et 14.

CARNET DU JOUR:

page 6.

INFORMATIONS SUISSES:

page 9.

TOUS LES SPORTS:

pages 11, 12, 13 et 14.

PROGRAMMES RADIO-TV:

page 17.

DERNIÈRE HEURE:

page 19.

OFFRES D'EMPLOIS

15 places à pourvoir
pages 10 et 15.

LA CUISINE

page 5.

CAP 2000 PESEUX

Pour les prix les plus bas...

montez à CAP 2000 PRESSING vis-à-vis MM

grand parking gratuit

46100-R

AVIS TARDIFS

Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



**NEUCHÂTEL
SALON-EXPO
DU PORT**

aujourd'hui ouvert de 14 h à 22 heures
Ce soir dès 21 heures

BELLOS
ENTRÉE LIBRE 48338-T

**EXPOSITION
DÉMONSTRATION**

à Eurotel Neuchâtel
aujourd'hui, mardi, mercredi
de 9 h à 20 heures
tapis Smyrne, gobelins, tapisserie d'art,
lingeries en soie, porcelaines et foulards
peints à la main de M^{me} Colette Pin
25268-T

**MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
NEUCHÂTEL**

**Montage audio-visuel
Cézanne et son temps**
Vernissage aujourd'hui à 18 h
(entrée Amis des Arts). 48303-T

Naissances

Ariane et Edoardo
SORRENTI ont la grande joie d'annon-
cer la naissance de

Mirella - Sabine
26 octobre 1979

Maternité Pourtalès 2072 Saint-Blaise
Perrières 30 45176-N

Monsieur et Madame
Fritz IMHOF, Rodolphe et Anne-Marie
JORDI-IMHOF ont la grande joie
d'annoncer la naissance de leur fille et
petite-fille

Hélène-Agnès
le 26 octobre 1979

Frauenspital Berne Montmollin
45174-N

**Carambolage entre
Brot-Dessous et Rochefort**

Dimanche à 18 h 35, M. N.-A. T., domicilié à Berne, circulait au volant de sa voiture, sur la route cantonale 10, de Brot-Dessous en direction de Rochefort. Au lieu dit « Chemin Neuf », dans un virage à gauche, il a perdu le contrôle de sa machine laquelle s'est déportée sur la gauche de la chaussée pour venir heurter l'avant de l'automobile conduite par M. A. S., domicilié à La Chaux-de-Fonds, lequel circulait normalement en sens inverse.

Peu après ce choc, l'arrière de l'auto S. a été heurté par l'avant de l'auto conduite par M. F. O., domicilié à Fleurier, lequel circulait également en direction de Brot-Dessous, n'ayant pas pu immobiliser à temps son véhicule. Dégâts.

COMMUNIQUÉS

**Dieu à la barre
d'accusation**

Le dossier était bien fourni! Les chefs d'accusation impressionnants! Les pièces à conviction ont bouleversé le jury... Le « coupable n'a pas ouvert la bouche ».

On lui donnera la parole mardi 30 octobre à l'Eurotel, au cours de la 4^{ème} conférence: « La main tendue de Dieu ». Participation de la jeune chorale Bethsaida.

**Holiday on Ice
à Lausanne**

La célèbre troupe de patinage artistique, Holiday on Ice, se produit à Lausanne du mardi 30 octobre au dimanche 4 novembre. Le nouveau programme s'annonce éblouissant, avec plus de septante patineuses et patineurs talentueux, des champions mondiaux et de grandes vedettes du rire. Un grand feu d'artifice met un point final à ce spectacle éblouissant, pétillant et désopilant!

**Borkum Riff
Cavendish**

les mélanges de Luxe
de Borkum Riff
42 g Fr. 2.60



VILLE DE NEUCHÂTEL



**Collision
avenue du Vignoble**

• VENDREDI à 22 h 20, M. G.B., domicilié à Neuchâtel, circulait au volant d'une voiture sur la rue du Vignoble en direction de La Coudre.

Arrivé à la hauteur de Métaux Précieux, il n'a pas observé la signalisation lumineuse du chantier, qui était à la phase rouge et de ce fait entra en collision avec la voiture conduite par M. C.C., domicilié à Pregassona, au Tessin, lequel à la phase verte arrivait normalement en sens inverse. Dégâts. Le permis de conduire de M. B. a été saisi.

Collision

• VERS 15 h 40, dimanche, à Neuchâtel, M^{lle} C. J., de Neuchâtel, descendait la rue de Grise-Pierre. A la hauteur de l'immeuble numéro 2, dans un virage à gauche et alors qu'elle circulait au centre de la chaussée, sa voiture a heurté celle de M. D.P. de Neuchâtel, qui montait normalement en sens inverse. Dégâts.

**Perte de maîtrise
aux Falaises: un blessé**



La voiture de sport à la carrosserie disloquée par le choc. (Avipress P. Treuthardt)

• **SAMEDI à 10 h 30, M. Jean-Claude Droz, âgé de 33 ans, domicilié à Cornaux, circulait au volant d'une voiture de sport sur la route des Falaises en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du Red-Fish, dans un virage à gauche, là où ont été placées des glissières de sécurité, à la suite d'une vitesse excessive, il a perdu la maîtrise de sa machine. Celle-ci après avoir dérapé est sortie de la chaussée pour finir sa course au nord des vestiaires du lido du Red-Fish. Blessé, M. Droz a été conduit à l'hôpital Pourtalès par une ambulance. Son permis a été saisi sur-le-champ!**

**Pour le nouveau bateau de la
SNLNM: au tour de la ville**

• DANS sa dernière session extraordinaire le Grand conseil a accepté que l'Etat participe, pour un montant de 391.000 fr., à l'achat d'une nouvelle unité destinée à la Société de navigation LNM à Neuchâtel.

Ce bateau - « La Béroche » - dont les pièces seront fabriquées à l'étranger et assemblées au chantier naval de la Maladière aura 400 places et ressemblera en gros à la « Ville de Neuchâtel » acquis en 1972. Doté de deux moteurs il naviguera à 24 km à l'heure, desservira la ligne Neuchâtel-Estavayer-le-Lac et permettra à la Société de satisfaire la demande toujours grandissante (et financièrement intéressante pour atténuer les déficits annuels) de croisières spéciales, pour des sociétés, des congrès, de grandes fêtes de famille, etc.

La participation de la ville de Neuchâtel a été fixée à 294.000 fr. à côté de celles des cantons de Vaud et Fribourg, de la Confédération et de l'Etat neuchâtelois, le devis du bateau se montant à 3 millions.

C'est donc cette somme que le Conseil communal demandera au Conseil général qui siègera lundi prochain.

**LE RAMASSAGE DES
ORDURES MÉNAGÈRES**

En cinq séances la commission législative présidée par M. Claude Joly (MPE) a fait le tour complet du problème des ordures ménagères et de leur ramassage en ville, comme le lui avait demandé le Conseil général en juin à propos de la réorganisation de ce service de la voirie.

Actuellement, on le sait trois tournées hebdomadaires réparties sur trois jours ont lieu au chef-lieu. La récolte de papier et de verre ayant lieu séparément.

Après avoir pris en considération toutes les possibilités la commission a finalement opté pour la réorganisation du ramassage en limitant le service hebdomadaire à deux tournées, le verre et le papier étant récupérés séparément par les services communaux.

Pour la récupération de l'aluminium, il est impossible de l'envisager actuellement faute de locaux.

Le nombre actuel de véhicules et le personnel de ramassage est suffisant

**Deux voitures en
collision à Maillefer**

• DIMANCHE à 16 h 50, M. R. M., domicilié à Colombier, circulait au volant d'une voiture rue du Chasselas, en direction ouest. Arrivé à l'intersection de la rue de Maillefer, il n'a pas respecté le signal « Cédez le passage ». Alors qu'il obliquait à gauche avec l'intention d'emprunter Maillefer, en direction de Serrières, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. P. B., domicilié au Locle lequel descendait normalement la rue de Maillefer. Dégâts.

**L'habituelle collision
par l'arrière**

• AU volant d'une auto, M. B.P., de Neuchâtel, samedi vers 17 h 25, circulait sur la rue du Clos-de-Serrières, en direction ouest. Arrivé peu après la rue Pierre-de-Vingle à la suite d'une inattention, avec l'avant de sa machine, il a heurté l'arrière de l'auto conduite par M^{me} S.B., de Neuchâtel, qui circulait à une vitesse réduite. Dégâts matériels.

Voiture volée

• DANS la nuit de samedi à dimanche, rue des Parcs, on a volé la voiture de marque « Ford Taunus 2000 », de couleur grenat et portant les plaques « NE 14691 ».

COLOMBIER

**Le rouge de la
collision**

Samedi vers 12 h 30, M. R.D., domicilié à Genève, circulait au volant d'une voiture sur la N5 de Colombier à Auvier.

Arrivé au carrefour de La Brena, malgré la signalisation lumineuse qui était au rouge, il s'est engagé dans le carrefour au moment où survenait de sa droite l'auto conduite par M. R. S., domicilié à Bôle. Ce dernier venait de l'autoroute pour se diriger sur Colombier, bénéficiant de la phase verte. La collision a fait des dégâts.

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures

Monsieur Roger Guinand, à Boudry;
Monsieur Roger-Edouard Guinand, à Boudry;

Monsieur et Madame Claude Musy-Guinand, Anouk, Dorian, Yann, à Boudry;

Monsieur et Madame Oscar Hirt-Galland, à Colombier;

Monsieur et Madame Luc Vaucher-Rognon et Jean-Marc, à Neuchâtel, Les familles Galland, Ohlmeyer, Stoller, Barbier, Musy, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Betty GUINAND
née GALLAND

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 64^{ème} année, après une longue et cruelle maladie supportée avec résignation.

2017 Boudry, le 27 octobre 1979.
(Rue O.-Huguenin 9)

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

L'ensevelissement aura lieu mardi 30 octobre.

Culte au temple de Boudry à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45183-M

Le Chœur d'hommes « Echo de l'Areuse » a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Roger GUINAND

épouse de notre dévoué archiviste. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 45177-M

Le Père lui-même vous aime.
Jean 16:27.

Madame Gédéon Strahm-Cornu, à Cormondrèche et ses enfants:

Madame et Monsieur Alain Thiébaud-Strahm et leur fille Laurence, à Bevaix,

Madame et Monsieur Roland Wyss-Strahm, à Lausanne,

Monsieur Marc-André Strahm, à Cormondrèche;

Monsieur Robert Cornu, à Cormondrèche;

Famille Maurice Strahm, à Boudry;

Famille David Strahm, à Leysin;

Famille Jean-Jacques Jaccoud-Strahm, au Locle;

Famille Jacques Chesaux-Strahm, à Bex;

Famille Charles Strahm, à Montréal;

Famille Roger Cornu, à Bevaix;

Famille Joël Cornu, à Genève,

Les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gédéon STRAHM

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement dans la Paix du Seigneur, dans sa 55^{ème} année, après une cruelle maladie.

2036 Cormondrèche, le 26 octobre 1979.
(Av. Beaugard 46.)

Le service religieux aura lieu mardi 30 octobre, à 13 h 30, à la chapelle de l'Avenue Beaugard 48, Cormondrèche, suivi de l'ensevelissement au cimetière.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45178-M

Le Parti libéral de Bôle a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Carlo LOCARNINI

père de Monsieur Marino Locarnini, conseiller général et membre du parti libéral. 45185-M

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Charles LUTZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, octobre 1979. 25274-X

†

Repose en paix.
Tes souffrances sont finies.

Madame André Vonlanthen-Laeng, Saignelégier;
Madame Alice Vonlanthen-Hugli, Peseux;
Monsieur et Madame Pierre-André Vonlanthen-Fieller, Sauvigny;
Monsieur et Madame Michel Vonlanthen-Erard, et leur fils Gaëtan, Saignelégier;
Mademoiselle Jocelyne Vonlanthen, Saignelégier;
Mademoiselle Myriam Vonlanthen, Saignelégier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

André VONLANTHEN

leur très cher époux, fils, papa, grand-papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 57^{ème} année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

Saignelégier, le 26 octobre 1979.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point.

Jean 3 : 16.

Cérémonie funèbre, mardi 30 octobre à 14 h 30, au temple de Saignelégier.

Départ de la chapelle mortuaire de l'hôpital de Saignelégier à 14 h 15, où le corps repose.

L'incinération sans suite aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds. 45169-M

Madame Willy Zurcher, à l'hôpital de la Providence;

Madame Ruth Zurcher et ses filles, Annette et Patricia, à Lausanne;

Monsieur et Madame Daniel Zurcher et leurs enfants, Eliane et Philippe, à Genève,

ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert ZURCHER

leur très cher beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 74^{ème} année, après une courte maladie.

2000 Neuchâtel, le 26 octobre 1979.
(Pierre-à-Mazel 11.)

Je sais en qui j'ai cru.

L'incinération aura lieu, lundi 29 octobre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45385-M

Le conseil d'administration, la direction et le personnel du Crédit Foncier Neuchâtelois ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Robert ZURCHER

ancien fondé de pouvoir retraité. Nous garderons de cet ancien et fidèle collaborateur un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 45172-M

Monsieur

Robert ZURCHER

L'Union commerciale & l'Association des Vieux-Unionistes ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Robert ZURCHER

ancien président de la Société. Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille. 45171-M

La Société Neuchâteloise d'Entraide Mutuelle a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Robert ZURCHER

membre honoraire et ancien caissier de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 45173-M

Monsieur

Carlo LOCARNINI

Les membres du Cercle libéral et de son comité ont le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur

Robert ZURCHER

Ancien membre du comité

leur très apprécié collègue dont ils garderont un excellent souvenir.

L'incinération aura lieu lundi 29 octobre 1979.

Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures. 45184-M

Monsieur

Robert ZURCHER

leur bien-aimée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine enlevée à leur tendre affection dans sa 79^{ème} année, après une longue et pénible maladie.

2000 Neuchâtel, le 27 octobre 1979.
(Bachelin 10.)

L'incinération aura lieu mardi 30 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45179-M



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SUITE LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DANS LE CANTON René Meylan et Jean-François Aubert aux Etats

Comment dans ces conditions espérer battre une gauche unie ? Finalement, l'entente bourgeoise — qui a certainement vécu — s'est malheureusement réalisée plus dans le nombre des coups de crayon, tant à droite qu'au centre. Avec comme résultat une victoire de la gauche et un candidat particulièrement méritant évincé. Décidément, les résultats obtenus une semaine auparavant pour le Conseil national avaient laissé trop de traces chez les uns et chez les autres.

UN SIÈGE RETROUVÉ

M. Jean-François Aubert aura la tâche difficile de représenter les partis de droite à la Chambre des cantons. Sa popularité elle aussi, est grande sous la coupole. Politicien chevronné, le professeur de droit constitutionnel est un homme de réflexion, intelligent et clairvoyant autant qu'un

debater redoutable à la prodigieuse mémoire.

Au Conseil national, il s'est fait une place de choix parmi ses pairs. Dans certains milieux, on lui reproche cependant ses prises de position parfois déconcertantes. Au Conseil des Etats, il devrait apporter ses qualités au service d'un canton qui en a bien besoin.

Avec lui, le parti libéral retrouve le siège perdu en 1971 — lors du premier scrutin populaire — par M. Blaise Clerc qui, en une semaine, avait reculé de plus de 7000 voix !

DOMMAGE...

Pour le canton, il est regrettable que M. Yann Richter n'ait pas été élu. Particulièrement qualifié sur le plan fédéral, le candidat malheureux a toujours défendu opiniâtement les intérêts neuchâtelois à Berne. Res-

pensable du laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH), conseiller auprès de la Chambre suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, le président du parti radical-démocratique suisse connaît admirablement les dossiers économiques. Il a rendu, comme conseiller national, des services inestimables à notre canton durant ces années de vaches maigres.

Son éviction sera durement ressentie dans certains milieux qui comptaient sur son appui ferme et décidé auprès de l'administration fédérale. Bien que, statutairement, il n'y soit point obligé, M. Yann Richter quittera probablement la présidence du parti radical suisse qui s'en ira outre-Sarine. Il ne pourra plus, dès lors, participer aux réunions que les présidents des quatre principaux partis ainsi que les

présidents des groupes tiennent régulièrement avec le Conseil fédéral.

Là encore, notre canton, tout comme la Romandie, perdront beaucoup.

Nous l'avons dit plus haut, M. Richter était le moins populaire des trois candidats. Mais son échec peut aussi être dû à l'énorme intoxication publicitaire dont il a été entouré. Finalement, ce bataillon lui a fait plus de mal que de bien.

REVERS RADICAL

Ces élections fédérales sont donc terminées. Elles se soldent par une déroute radicale au profit d'un parti libéral particulièrement en vogue depuis quelques années. De trois socialistes, trois radicaux et un libéral, la délégation neuchâteloise passe à trois socialistes, trois libéraux et un

radical. On le constate, le rapport des forces entre la droite et la gauche n'a pas changé.

Par contre, les libéraux ont nettement pris le pas sur les radicaux. On s'y attendait et leur avance, logique, n'a surpris per-

sonne. A quelques mois des élections communales, ce nouveau revers radical doit donner bien des traces à ses dirigeants qui n'auront qu'un hiver pour redresser la barre.

Jean MORY

René Meylan: «Dans l'intérêt du canton»

Au soir de sa brillante victoire, M. René Meylan a bien voulu nous confier ses impressions :

— C'est la troisième fois que le peuple neuchâtelois peut choisir directement ses conseillers aux Etats. A chaque reprise, il a montré qu'il désire un représentant de la gauche et un autre de la droite, donc, que les deux courants devaient être représentés. Je crois maintenant que l'expérience a été faite assez souvent pour affirmer que c'est devenu une donnée assez importante de notre vie cantonale. Dans la mesure où la gauche et le centre-droit restent raisonnables et sont capables de s'entendre afin de défendre les intérêts du canton.

— Que pensez-vous de la nouvelle équipe ?

— C'est un grand chagrin de ne plus pouvoir travailler avec M. Carlos Grosjean. Avec lui, j'ai œuvré sept ans au Conseil d'Etat puis au Conseil des Etats. Ne plus l'avoir à mes côtés me rend bien triste.

Mais, vous le savez et les journaux l'ont dit : nous étions Yann Richter, Jean-François Aubert et moi-même trois camarades d'école, puis d'études. Nous sommes restés d'excellents amis. Je me serais donc bien entendu avec Yann Richter tout comme je m'entendrais très bien avec Jean-François Aubert. Mais de façon différente.

Avec Yann Richter, nous aurions probablement traité les dossiers économiques d'une manière plus approfondie. Avec Jean-François Aubert, je pourrais parfaire ma culture de façon considérable !

Mais je suis persuadé que mon nouveau compagnon saura s'occuper des affaires du canton. Il en est tout à fait capable. Cependant, il faudra qu'il y consacre plus de temps parce qu'au Conseil des Etats nous ne sommes que deux et non cinq comme au National.

Et l'on ne représente plus seulement un parti mais bien un canton.

J. My

Jean-François Aubert: «Un bien triste spectacle!»

C'est en compagnie de ses nombreux amis que M. J.-F. Aubert savourait hier soir, au Cercle libéral du chef-lieu sa brillante élection au Conseil des Etats. Au centre d'une longue table, tirant sur son «calumet» de la victoire, M. Aubert s'est retourné pour répondre à nos questions.

— Vos impressions M. Aubert ?

— Ho ! j'en ai tellement ! Je tiens à remercier les électeurs libéraux d'abord, mais aussi les électeurs radicaux qui m'ont apporté le soutien nécessaire au cours de ces deux tours de scrutin. En fait, après les résultats du 21 octobre, nous savions que l'élection de M. Meylan ne ferait pas l'ombre d'un doute. Aussi, nous attendions-nous à une plus forte régression, de l'ordre de 5000 voix environ. Les chiffres de ce soir ne peuvent donc que nous satisfaire.

Mais, puisque l'occasion m'en est donnée, j'aimerais encore souligner ceci : quel triste spectacle donnons-nous aux électeurs neuchâtelois que nous envoyons aux urnes pour, avant tout, biffer le colistier. N'aurait-il pas mieux valu que le citoyen ait la possibilité d'ajouter un candidat sur sa liste ? Personne n'aurait

été ainsi dans l'embarras. Tout le monde en conviendra : biffer n'est pas un acte politique très noble. Je pense qu'une élection à trois listes individuelles aurait été sans conteste la meilleure solution à proposer aux Neuchâtelois.

Un de mes premiers devoirs à Berne sera de veiller à une meilleure répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

Recueilli par J.-Cl. B.

Reconnaissance et félicitations de M. Richter

Ma reconnaissance s'adresse à tous ceux qui ont tout entrepris pour soutenir ma candidature.

Mes félicitations aux élus. Mes meilleurs vœux les accompagnent dans l'accomplissement de leur mandat au Conseil des Etats.

Depuis vingt ans je suis au service du canton de Neuchâtel. Mon devoir est de continuer à servir ce pays dans la mesure de mes moyens.

Des districts et des chiffres

Que penser du score réalisé par M. René Meylan en ville de Neuchâtel : de 4165, il passe à 5258 suffrages, consolidant sa position devant M. Aubert qui perd 278 voix et M. Richter (-384). C'est beaucoup et révélateur. En considérant l'ensemble du district, M. Meylan gagne 1211 voix (+12%). Mais dans les communes autres que celle de Neuchâtel, il n'a jamais réussi à sortir en tête. Le recul des candidats bourgeois est important. Plus de 10% pour M. Richter et 8% pour M. Aubert.

Il y a plus de votants dans le district de Boudry. Ce qui n'a pas empêché tant MM. Richter (-521) qu'Aubert (-311) de perdre de nombreuses voix alors que M. Meylan en ajoute 828, approchant la majorité absolue (49,69%). Le candidat socialiste a dominé presque partout, sauf à Auvèrrier, Corcelles-Cormondèche, Rochefort, Bevaix, Fresens et Montalchez (4) ! A Bôle, il est devancé par M. Aubert et, à Saint-Aubin-Sauges, par M. Richter. Au premier tour, il n'avait gagné qu'à Brot-Dessous. Quant à M. Aubert, il devance son coéquipier dans toutes les communes, à l'exception de Colombier, Saint-Aubin-Sauges, Montalchez et Vaumarcus. Auvèrrier, Peseux et Brot-Dessous, qui avaient préféré M. Richter au premier tour, ont choisi cette fois-ci M. Aubert.

Au Val-de-Travers, les candidats bourgeois ont connu une baisse d'environ 5% alors que M. Meylan a progressé de près de 6% pour atteindre 48,21% des suffrages. Là encore, on a voté plus qu'au premier tour et, là

encore, M. Meylan prend la tête. Il fait le meilleur score dans six communes contre trois au premier tour.

Au Val-de-Ruz, M. Jean-François Aubert a pu maintenir son premier rang en ne perdant que 54 suffrages. Par contre, M. Richter concède 249 voix alors que M. Meylan en gagne 282, et, avec 47%, vient se placer juste derrière le libéral (47,80%). Le socialiste améliore nettement sa position à Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson et Fontainemelon.

Au Locle, où la participation a très légèrement diminué, MM. Richter et Aubert reculent d'environ 6% des voix, alors que M. Meylan fait un bond en avant avec 62,70% contre 47,61 au premier tour. Il gagne 702 voix. Ses concurrents en perdent respectivement 288 et 263. C'est, bien entendu, la ville du Locle qui a donné le ton en accordant 601 voix de plus à M. Meylan.

La ville de La Chaux-de-Fonds a moins voté qu'au premier tour. Et pourtant, M. Meylan y ravit... 1370 voix ! Dans ce district, il passe de 49,61% à 65,67%, tandis que M. Richter perd 4%. Quant à M. Aubert, il ne laisse que 1,5% de ses suffrages du premier tour.

Pour conclure, relevons que la participation a été légèrement supérieure à celle du premier tour dans tous les districts, à l'exception du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Une preuve de plus que M. Meylan a trouvé beaucoup d'alliés sur sa droite !

J. My

Séance d'étude de l'ANEAS à Neuchâtel

Assurance sociale et institution d'assurances privées

L'Association neuchâteloise des employés d'assurances sociales (ANEAS) forte de 150 membres et présidée par M. Martiel Hostettler a siégé vendredi à l'Eurotel. Le secrétaire, M. Aimé Jaquet a ouvert la session, en précisant que l'objectif de l'association est de former les employés d'assurances sociales et toutes les autres personnes visées tout en informant le public. Le gouvernement était représenté par le conseiller d'Etat Jacques Béguin et la ville par M. F. Triponez.

DÉBAT ANIMÉ

Au lieu de conférences, on a plutôt assisté à un débat présidé par M. Philippe Bois, professeur de droit des assurances sociales à l'Université de Neuchâtel et animé par les propos de MM. Jacques Clerc, actuaire et juriste à la Vaudoise et Roger Duvoisin, président de la Fédération romande des sociétés de secours mutuels en présence d'une septantaine de participants.

Ce débat a donné l'occasion aux institutions d'assurances privées d'exposer leur point de vue. Personne n'ignore qu'une certaine concurrence se développe dans le pays entre diverses institutions solidement établies.

M. Clerc a relevé que la sécurité sociale est un système important qui dépend de l'idéologie. Il cita les réalisations faites dans d'autres pays, comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest. En Suisse, la Constitution fédérale ne définit pas la sécurité sociale. Mais le législateur protège l'ensemble de la population contre les conséquences de la vieillesse et des retombées économiques et sociales.

CHEZ-LE-BART

Collision: un blessé

Hier vers 15 h 20, à Chez-le-Bart, M. Paul Nicolet, 66 ans, de Bevaix, circulait du port en direction du centre de la localité. A l'intersection avec la N5, en quittant le «stop» sa voiture est entrée en collision avec celle d'un automobiliste circulant de Saint-Aubin en direction de Bevaix. Blessé au thorax, M. Nicolet a été transporté par une ambulance à l'hôpital de La Béroche.

Pour l'assureur privé, il s'agit donc de réaliser les objectifs sociaux de l'Etat sur la base d'une répartition équitable du revenu national.

M. Duvoisin, en revanche, constate que l'assurance privée aspire à un gain alors que l'assurance sociale ne vise pas de but lucratif ce qui constitue une différence primordiale. Mais l'essentiel c'est qu'il existe un contrôle démocratique assuré par les Chambres fédérales.

L'ÉTAT DOIT-IL INTERVENIR ?

La question posée était de savoir jusqu'à quel point l'Etat doit-il intervenir dans ce domaine.

M. Clerc a rappelé que les assurances privées sont soumises à des règles strictes. L'intervention de l'Etat est une question politique. Or, le compromis appelé helvétique concilie l'intérêt de l'économie libre tout en protégeant les couches de la population qui ont besoin d'un soutien. L'orateur estime que l'Etat doit intervenir en faveur des assurés «automatiques», les plus modestes. En revanche, l'Etat «providence» a des limites et ne devrait pas se préoccuper des couches de la population qui n'affrontent pas un besoin social.

M. Duvoisin a fait entendre un autre son de cloche : — Certes, nous ne souhaitons pas une intervention automatique de l'Etat, mais il faut trouver un système dans le cadre duquel le centre de décision restera près de l'assuré.

Pour le président de la Fédération romande des sociétés de secours mutuels, la sécurité sociale n'est pas une assistance destinée aux déshérités, mais plutôt une question de solidarité nationale. L'Etat doit intervenir tout en évitant l'étatisation, c'est-à-dire une bureaucratie stérile.

LE FINANCEMENT

Le débat a porté ensuite sur le mode de financement. Pour M. Clerc, l'assureur privé se base sur le financement garanti par l'employeur, en vertu des conventions collectives du travail.

M. Duvoisin estime qu'il convient plutôt de partager les responsabilités lorsqu'il faut compenser une perte de



Vue de l'assemblée de l'Association neuchâteloise des employés d'assurances sociales à l'Eurotel. (Avipress P. Treuthardt)

salaires. Toutefois, dans le domaine des frais médicaux et pharmaceutiques, qui constitue un problème de société, l'Etat a le devoir d'intervenir en se basant sur les revenus.

Les deux conférenciers, au-delà de leurs divergences, ne préconisent pas l'étatisation de l'ensemble du système social qui ne répondrait pas à l'esprit qui règne dans ce pays.

Dans le domaine des assurances sociales, l'émulation est saine et il faut maintenir la pluralité des prestations. M. Duvoisin est favorable à un partage de ce «marché» à condition que les règles soient les mêmes.

Au sujet de l'indemnité journalière pour compenser la perte de gain, une importante catégorie de la population a été oubliée dans les nouveaux projets de lois : les ménagères et les autres personnes qui n'ont pas une activité lucrative.

UNE LACUNE

MM. Duvoisin et Clerc se sont prononcés contre un monopole de l'assurance sociale. Lors du débat, on a constaté qu'en Suisse il y a une lamentable lacune dans le domaine de la coordination. Pour aller de l'avant dans ce domaine, il faudrait fixer clairement les responsabilités en fixant la

COMMUNES ET DISTRICTS	Bulletins valables	Richter	Aubert	Meylan
Neuchâtel				
Neuchâtel	8730	3230	3724	5258
Hauterive	641	302	307	299
Saint-Blaise	906	476	471	367
Marin-Epagnier	583	258	286	281
Thielle-Wavre	72	29	37	27
Cornaux	353	168	156	167
Cressier	430	206	191	188
Enges	66	56	40	9
Le Landeron	810	350	385	384
Lignières	187	97	89	66
Total	12778	5172	5686	7046
Boudry				
Boudry	812	322	382	439
Cortaillod	900	366	403	479
Colombier	1062	504	494	518
Auvèrrier	591	300	312	267
Peseux	1596	656	723	875
Corcelles-Cormondèche	1085	501	606	500
Bôle	450	179	244	234
Rochefort	247	116	133	96
Brot-Dessous	39	12	18	24
Bevaix	679	338	376	284
Gorgier-Chez-le-Bart	341	136	157	188
Saint-Aubin-Sauges	502	245	237	243
Fresens	63	37	46	21
Montalchez	37	31	26	4
Vaumarcus-Vernéaz	68	32	29	38
Total	8472	3775	4186	4210
Val-de-Travers				
Môtiers	233	97	111	101
Couvèr	606	264	266	321
Travers	348	142	149	162
Noiraigue	126	64	32	67
Boveresse	88	48	44	35
Fleurier	830	349	355	465
Buttes	171	73	71	92
La Côte-aux-Fées	210	132	151	45
Saint-Sulpice	79	27	26	52
Les Verrières	252	134	102	103
Les Bayards	106	75	71	27
Total	3049	1405	1378	1470
Val-de-Ruz				
Cernier	538	179	202	332
Chézard-Saint-Martin	400	171	166	182
Dombresson	373	162	196	157
Villiers	111	65	61	47
Le Pâquier	74	37	50	20
Savagnier	238	101	134	78
Fenin-Vilars-Saules	134	61	76	63
Fontaines	164	74	79	70
Engollon	30	12	19	4
Fontainemelon	438	109	165	270
Les Hauts-Geneveys	230	102	126	96
Boudevilliers	178	86	96	63
Valangin	133	54	62	60
Coffrane	126	54	82	52
Geneveys-sur-Coffrane	343	144	157	166
Montmolin	126	66	67	49
Total	3636	1477	1738	1709
Le Locle				
Le Locle	3414	1003	1050	2439
Les Brenets	352	166	147	178
Cerneux-Péquignot	120	78	77	38
La Brévine	157	109	114	36
Bémont	33	24	25	6
La Chaux-du-Milieu	133	65	83	52
Les Ponts-de-Martel	402	206	219	171
Brot-Plamboz	68	52	53	14
Total	4679	1703	1768	2934
La Chaux-de-Fonds				
La Chaux-de-Fonds	9492	3131	3312	6326
Les Planchettes	66	30	24	35
La Sagne	309	163	179	119
Total	9867	3324	3515	6480
RÉSULTATS PAR DISTRICTS				
Neuchâtel	12778	5172	5686	7046
Boudry	8472	3775	4186	4210
Val-de-Travers	3049	1405	1378	1470
Val-de-Ruz	3636	1477	1738	1709
Le Locle	4679	1703	1768	2934
La Chaux-de-Fonds	9867	3324	3515	6480
Total	42481	16856	18271	23849

Participation : 43,13%

Stade de la Maladière
Mercredi 31 octobre
à 20 heures

NEUCHÂTEL-XAMAX
Equipe nationale
de Tchecoslovaquie

Champion d'Europe
Cartes de membres valables

LOCATION D'AVANCE
Delley Sport - Moka Bar
Stade de la Maladière
48075 R

IMMEUBLES

Nous cherchons pour groupe financier suisse des

IMMEUBLES LOCATIFS

bien situés, entièrement loués, en bon état d'entretien, dont le rendement brut ne doit pas être inférieur à 7%.

Faire offres détaillées à 26460-1

PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale
et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

Soyez votre propriétaire

Si vous êtes d'avis qu'on n'est bien chez soi que dans ses propres murs, venez nous trouver. Vous pouvez compter sur un financement très avantageux, aussi adapté à vos possibilités qu'à vos souhaits. Prenez conseil auprès de la succursale CS la plus proche et demandez-nous la brochure gratuite «Vivre dans ses propres murs».



CREDIT SUISSE
CS

A vendre

VIGNES

au Landeron, 5 1/2 ouvriers
à Cressier, 5 ouvriers.
Offres sous chiffres 28-900255 à
Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.
48280-1

Couple marié
cherche à louer
3 pièces dans

ferme ou maison

villageoise, région
Cernier (15 km).

Tél. (021) 22 15 80.
25164-H

TERRAINS

Gerico S.A.
Construction
Neuchâtel
038 24 00 55.

A vendre
pour villa
Crêt-Mouchet
Colombier
Fr./m²

90.-/100.-

TERRAINS

Gerico S.A.
Construction
Neuchâtel
038 24 00 55.

46167-1

AREUSE

A louer pour fin
mars, près de
l'arrêt du tram dans
quartier tranquille,

studio non meublé
Fr. 190.-

avec laboratoire
agencé.

2 pièces
Fr. 285.-

+ charges.
Avec tout confort.

Etude Ribaux
& von Kessel,
avocats et notaires,
NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41.

47274-G

Etude Clerc & Dardel, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 31 décembre ou
date à convenir au fbg du Lac,

appartement de 2 pièces
avec confort.

Balcon. Ascenseur.
Loyer mensuel:
Fr. 450.- + charges.

26659-G

La Neuchâteloise
Assurances

A louer, rue des Parcs 36, Neuchâtel

appartement de 3 pièces

Dès le 1^{er} janvier 1980. Loyer Fr. 285.-.

Tél. 21 11 71.

25947-G

Accidents Incendie
Vol - Vols de
Vols de
Vols de

Particuliers, commerçants
Associations
Bios des Jura
Bios des Jura

26659-G



La nouvelle et élégante Audi 100 a quelque chose de futuriste. La pureté de sa ligne, bien sûr, mais aussi une consommation et un entretien extrêmement économiques.

Audi «Au cours de ces dernières années, aucune voiture comparable ne s'est aussi bien placée». Cette affirmation a paru dans le «Consumer Report», un organe d'information édité par les associations de consommateurs américaines. Après avoir testé scrupuleusement toute une série de voitures étrangères, les chroniqueurs de cette importante revue n'ont pas tari d'éloges pour l'Audi 100. Le «Consumer Report» confirme ainsi les classements remarquables obtenus par l'Audi 100 lors des tests comparatifs organisés par les plus grandes revues spécialisées d'Europe. En fait, si elle occupe partout et toujours la première place, c'est que l'Audi 100 est construite avec un soin artisanal si minutieux qu'il se traduit par une longévité exceptionnelle (6 ans de garantie contre la rouille!). Quant à l'entretien, elle n'exige rien de plus que le strict minimum (service tous les 15 000 km, vidange tous les 7500 km ou tous les six mois seulement). A vitesse constante, la consommation à

120 km/h se situe entre 8,5 et 10,5 litres (selon modèle) et à 90 km/h, entre 6,2 et 8,2 litres.

L'Audi 100 surprend toujours. En bien. Aujourd'hui, avec ses nouveaux attributs, elle est plus séduisante encore: pare-chocs monoblocs renforcés, nouveau tableau de bord, phares plus larges, vide-poches agrandis, feux arrière plus grands, nouveau volant et nouveau revêtement des sièges, en tissu.

Et malgré toutes ces améliorations, le prix de ces splendides limousines spacieuses reste toujours aussi avantageux: votre Audi 100 5 cylindres, vous l'obtiendrez pour Fr. 17500.- déjà (plus Fr. 70.- pour le transport). A moins que pour 23 620.- francs seulement (plus Fr. 70.-) vous ne

préfériez la puissante et somptueuse Audi 100 CD avec ses 136 CV et son équipement exclusif. Même les délais de livraison fondent devant tant de classe. Profitez-en! Il vous suffit de commander notre documentation pour tout connaître des prix et des équipements. Vous apprendrez également tout ce qu'une Audi 100 peut vous offrir en confort, technique moderne et sécurité. Finalement, c'est ce qui la rend si souveraine dans sa catégorie!

Un choix de deux moteurs 5 cylindres de 2,2 litres et 115, resp. 136 CV, ainsi qu'un moteur 4 cylindres de 85 CV.

L'Audi 100 existe également en version AVANT avec hayon et en version DIESEL (2,0 litres, 70 CV pour la Diesel).

LA DOT AUDI: 1 année de garantie sans limite de kilométrage - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR - garantie de carrosserie contre la rouille durant 6 ans. Leasing de flottes: AMAG LEASING, téléphone 056/43 01 01.

Coupon d'information

Envoyez-moi votre documentation en couleur concernant:
Audi 5 cylindres - Avant - Diesel - CD
(soulignez ce qui convient)

Nom: _____ 77

Adresse: _____

Découpez et envoyez à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad.



5116 Schinznach-Bad

26459-A

Economiser l'essence en roulant Audi.

A LOUER À COLOMBIER

Saules 13

un studio Fr. 282.-

charges comprises.

Libre tout de suite.

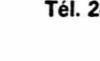
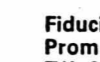
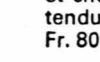
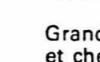
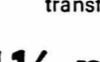
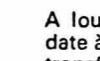
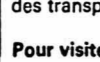
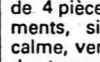
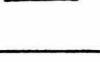
Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI

Rue du Château 13,

2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 24 25 25. 48189-G



A LOUER À SAINT-AUBIN

Charrières 22

un appartement de 2 pièces

Fr. 408.-, charges comprises.

Libre 1^{er} novembre 1979.

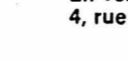
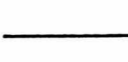
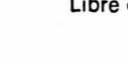
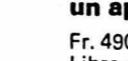
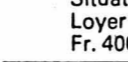
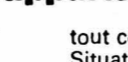
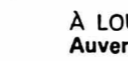
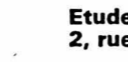
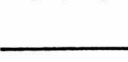
Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI

Rue du Château 13,

2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 24 25 25. 48189-G



Etude Clerc & Dardel, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 31 mars 1980 à
Auvornier,

appartement de 3 pièces

tout confort.

Situation tranquille. Vue.

Loyer mensuel:

Fr. 400.- + charges. 26658-G

A LOUER À BEVAIX

Ch. des Sagnes 25,

un appartement de 3 pièces

Fr. 490.-, charges comprises.

Libre dès le 1^{er} janvier 1980.

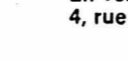
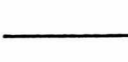
Renseignements et location:

FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI

Rue du Château 13,

2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 24 25 25. 48190-G



MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN,
4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

Dans garage
collectif, Evole 8a,
à louer

1 PLACE

pour petite voiture,
75 fr.

Tél. (038) 25 44 39.

24651-G

Baux à louer
au bureau du journal

26753-G

Rue de
Champvèvres 7
à louer tout de
suite ou pour date
à convenir

magnifique

appartement

1 1/2 pièce

Loyer mensuel

Fr. 305.60 +

charges Fr. 41.20.

Pour visiter:

tél. 25 29 72,

heures des repas.

26753-G

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons, pour le 1^{er} janvier
1980, pour un de nos cadres, un
appartement de

4 pièces, avec confort

dégagement, place de jeux pour
enfants, dans petit locatif, région
La Coudre, Hauterive, Saint-Blaise.

Runtal SA,

Falaises 7, Neuchâtel.

Tél. 25 92 92. 26859-H

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolffrath

R. Aeschelmann

Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 h,
sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être
atteints par téléphone de 7 h 30 à
12 heures et de 13 h 45 à 18 heures.

En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au
vendredi soir, de 18 h à 24 h.

Calvitie
ou
Hair Weaving?

Voici
la
réponse.



Une seule réponse: Hair Weaving!
Les raisons sont simples. D'abord,
vous n'encourez aucun risque.
Ensuite, selon votre humeur ou
votre plaisir, vous pouvez prendre
une douche, vous baigner ou
pratiquer votre sport favori.
Le Hair Weaving n'est pas un toupet,
mais un tissage minutieux de
nouveaux cheveux naturels avec
ceux qui vous restent. Une solution
idéale, sans opération.
Pour en savoir plus, profitez de la
première consultation gratuite.
Téléphonez aujourd'hui encore

afin de fixer un rendez-vous
avec votre conseiller Beaufort.

BEAUFORT SA
Institut pour une nouvelle chevelure

Lausanne Rue de Bourg 8 Tél. 021 20 45 43
Genève Rue du Port 8 Tél. 022 28 87 33
Bern Effingerstr. 8 Tél. 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 Tél. 011 211 86 30
Bâle Elisabethenstr. 7 Tél. 061 23 30 55
Olten Solothurnstr. 8 Tél. 062 23 35 92
Lucerne Sempacherstr. 1 Tél. 041 23 37 39
Ouvert lundi-vendredi sans interruption des 10h-20h

18 portions de **CHERRICA** fruité pour moins de **Fr. 13.-**



GRANDES VENTES AUX ENCHÈRES

EXPOSITION: 29 octobre au 10 novembre 1979
VENTES: 15 novembre au 8 décembre 1979
Heures d'ouverture: de 10-12 et 14-18.30 h le samedi jusqu'à 17 h (Fermé le dimanche et le lundi matin)



Plaque en émail de Limoges, 16ème siècle. Atelier Pierre Reymond

ARGENTERIE IMPORTANTE DE PROVENANCE PRINCIPALE ALLEMANDE
COLLECTION DE FAYENCES BERNOISES
SUCCESION MADAME FANNY RUFENACHT, MOURI
NOMBRE TRÈS IMPORTANT DE FAYENCES EUROPEENNES ET D'OUTREMER DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE SUISSE
INVENTAIRE D'UNE MAISON DE CAMPAGNE BÂLOISE
OBJETS DE HAUTE QUALITÉ
PROVENANT D'HÉRITAGES PATRICIENS
NEUCHÂTELOIS, BERNOIS ET FRIBOURGEOIS

GALERIE JÜRIG STUKER SA
3006 BERNE, ALTER AARGAUERSTALDEN 30, 031/440044



Budgestion

La solution à tous vos problèmes de **DETTES**
assistance rapide et efficace
arrangements financiers
Bureau de gérance de Dettes commerciales et privées
Rendez-vous par tél. **(038) 25 27 07**

Budgestion S. à r. l., case postale 851, 2001 Neuchâtel.
Bureaux: Beaux-Arts 21.

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal.

L'assiette...
Le plat du jour tous les jours à midi au
Restaurant du Faubourg
Neuchâtel
Immeuble Service Auto, 1^{er} étage
Nicole et Michel Potherat
Cuisine française

Votre partenaire en matière de mode
FEMINA
MODES
3, rue des Epancheurs à Neuchâtel

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

COMMUNIQUÉ



Dernier délai pour votre inscription au:

- 1 Cours de vente complet pour débutants (tes)
- 2 cours de vente niveau supérieur
- 3 cours de développement personnel en week-end ou en soirée.

Soirée d'information tous les lundis soir à 20 h.
Adhésion gratuite au club culturel pour chaque participant.

* Excellentes places dans de nombreuses sociétés ne pratiquant pas de porte à porte.

- 4 Manque de confiance?
Timidité?
Manque de contact?
de communication?
Complexes, Angoisses?

Pour vous notre cours sur cassettes et classeur pour travailler chez vous.

Veuillez m'envoyer une documentation sur le programme N°

Nom: Prénom:

Rue:

N° postal/Localité:

INSTITUT BYVA FORMATION
B. Von Allmen
Evoles 5, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 96 06.

CS Prêt personnel

avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de « 55 »

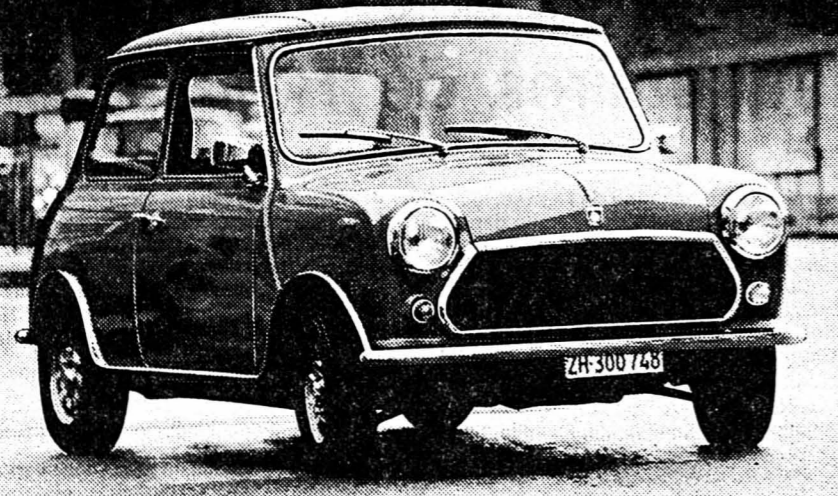
Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NPI/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur actuel depuis _____
Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____

CREDIT SUISSE
CS

A envoyer au **CREDIT SUISSE**, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01.
2001 Neuchâtel, Rue de Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Petite mais qui en dit long.



Mini 1100 Spécial: 3054 mm de longueur, 1098 cmc de cylindrée, 33,1 kW (45 CV) DIN de puissance. Traction avant, compte-tours, toit vinyl, vitres teintées, deux rétroviseurs extérieurs, volant gainé de cuir, sièges-couchettes recouverts d'étoffe, vitre AR chauffante, phares de recul.

Austin Morris **Mini**

GARAGE TOURING
U. Dall'Acqua
2072 Saint-Blaise tél. (038) 33 33 15

Garage O. Szabo
2022 Bevaix
tél. (038) 46 12 47

Garage M. Javet
2055 Saint-Martin
tél. (038) 53 27 07.

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

LA CUISINE / Fouetter la crème

ÇA AU MOINS C'EST DE LA CHANTILLY QUI N'A PAS L'AIR DE SAVON À BARBE.

FACILE... IL SUFFIT QUE LA CRÈME SOIT BIEN FRAÎCHE, ET BIEN FROIDE ET ASSEZ LIQUIDE.

250 g^e CRÈME FRAÎCHE

50 g^e SUCRE VANILLE

1 SACHET

2 GLAÇONS

DEUX GLAÇONS PILÉS ET TOUJOURS DU SUCRE GLACE, AJOUTÉ DE LA VANILLE, C'EST MEILLEUR! ON S'ARRÊTE DE BATTRE QUAND LA CRÈME FAIT UN BEC AU BOUT DU FOUET.

ELLE NE SORT NI D'UN TUBE, NI D'UN AÉROSOL! JE L'AI FAITE MOI-MÊME!

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

Citroën Ami 8 Break
1973 Fr. 3.800.-
Opel Commodore 2,5
1977 Fr. 13.500.-
Sunbeam 1500
1973 Fr. 2.900.-

garage hotz
2014
Tél. 038 6129 22

Garage Waser La Côte

MINI 1000
Modèle 1975
Prix Fr. 3600.-
En leasing dès Fr. 163.- par mois.

Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

Écritaux
en vente au bureau du journal

A vendre **R 16 TX**
1974, 140.000 km, moteur refait, bon état. Fr. 1400.- (à discuter).
Tél. 24 50 69 (lundi après 18 h).

Occasion unique **MINI 1000**

1977, parfait état, divers accessoires, 31.000 km, prix intéressant.

Tél. (038) 24 18 42/44.

A vendre **Autobianchi A 112**
Expertisée. Fr. 2500.-
Tél. 42 48 65, 25107-V

Garage de la Station
Agences **CITROËN** **HONDA**
2042 Valangin
Tél. 36 11 30

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1972.
Tél. (021) 53 33 53 de 11 à 20 heures.
AUTO-KLÔTI
Chexbres-Puidoux.
47588-V

GS CLUB 1220
1976, bleue

DYANE 6
1974, rouge

VW GOLF LS
1977, verte

FORD FIESTA 1,3
1979, gris mét.

MAZDA 616
1976, brun mét.

RENAULT 12
(Dalia) 1978

BUS RENAULT
1976, bleu

SIMCA 1308 S
1978, bleu mét.

DATSUN 240 K GT
1978, gris mét.

GARAGE ROBERT
Tél. (038) 25 31 08

RENAULT 30 TS 15.800.- 520.-
RENAULT 16 TL 9.800.- 328.-
RENAULT 12 TL 4.500.- 153.-
RENAULT 12 break, aut. 8.400.- 281.-
RENAULT 4 TL 5.900.- 200.-
RENAULT 5 7.300.- 248.-
TOYOTA COROLLA 1600 9.400.- 315.-
TOYOTA COROLLA 1200 7.900.- 265.-
ALFETTA 2000 GTV 14.400.- 477.-
CITROËN CX 2400 break 17.500.- 576.-

GARAGE ROBERT
Tél. (038) 25 31 08

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

«La santé à quel prix?» à Cernier La prière est puissante...

Philippe Decorvet, pasteur : l'homme possède sur le bout du métier l'intonation, la référence, le geste qui saisissent le croyant au détour de sa passivité, il manie avec talent tous les registres de la prédication qui font de son passage une véritable cure d'âme. Cette cure d'âme a duré quatre soirs à Cernier sur le thème : «La santé à quel prix?».

Au prix de tout ce qui n'est pas le Christ. En d'autres termes, si la maladie existe, c'est parce que l'homme néglige sa vie spirituelle : face à la maladie, face à la misère physique, il faut écouter l'Évangile. Et selon l'Évangile, à quoi reconnaît-on ceux qui suivent l'enseignement de Jésus? «Ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci seront guéris»... Or, l'Eglise ne fait plus de miracles, ou si peu, si obscurs, alors que les hôpitaux doivent toujours s'agrandir et que toutes sortes de thérapies, voire même le recours aux guérisseurs jouissent d'une vogue de plus en plus grande.

Eh bien, c'est un défi que l'Eglise doit relever. C'est ce que le pasteur Philippe Decorvet tient à dire dans la dernière soirée, la soirée de conclusions du cycle. L'Eglise doit réagir : le succès dépend des chrétiens. Ils doivent savoir d'abord ne pas désespérer : le Christ n'a jamais promis qu'il n'y aurait pas de tempêtes, il a promis que le bateau ne coulerait pas. Les chrétiens doivent ensuite s'engager davantage dans la prière pour les malades et dans un ministère de visites à ceux qui souffrent beaucoup plus soutenu. A ce prix, la guérison sera obtenue.

Mais de quelle guérison s'agit-il? Avec des moyens spirituels comme la prière et

la visite charitable, il n'est question que de guérison spirituelle? Pas du tout, cette guérison s'adresse au corps également, les paralysés guéris par le Christ marchaient bel et bien. Le vrai miracle de l'Évangile est de rendre l'homme à lui-même dans sa totalité, quelle qu'elle soit, donc de lui donner la santé dans son entier. Bien que dans une forme de rencontre, dans un vocabulaire et des attitudes très marquées par le style «prédicateurs», le pasteur Decorvet fait passer un message qui ne diffère guère de celui des praticiens de médecine psychosomatique, qui font peu à peu l'unanimité du monde médical autour de leur doctrine : la santé est une affaire d'équilibre qui concerne tous les domaines de la personne. Le chrétien mise sur l'approfondissement constant du message de l'Évangile pour mettre cet entier en équilibre dynamique.

viennent tout naturellement à l'esprit : si la prière que j'ai pratiquée sincèrement, avec la seule confiance et constance qui est recommandée, ne marche pas, qu'est-ce qui se passe? Comment trouver cette grâce qui rend la prière féconde et l'imposition des mains efficace? Il faut penser que tous les gens présents sont satisfaits puisqu'ils ne posent pas cette question. Pourtant, il y en a certainement parmi eux de malades, et il est tout de même plus courant au Val-de-Ruz de prendre un calmant quand on a mal à la tête que d'aller vers un croyant se faire imposer les mains. C'est le pasteur Decorvet lui-même qui s'exclame :

« Si on priait davantage au Val-de-Ruz, les gens n'iraient pas en Appenzel - terre d'élection des guérisseurs.

Mais comment convient-il de prier, comment la prière agit-elle, ce qu'elle provoque, comment concrètement agit l'imposition des mains? Pas un mot, l'Église excelle toujours au mystère et les soirées de Cernier ont touché surtout des convaincus.

Les soirées étaient pourtant publiques, mais les formes mêmes de l'évangélisation la limitent souvent aux évangélisés.

Ch.G

FRANCE VOISINE

Il meurt à la suite d'une crise de démençe

(c) M. J.-L. Buissonnet, 38 ans, ingénieur au laboratoire des finances, à BelFORT, est mort samedi vers 11 h, à la suite d'une crise de démençe. Père d'un enfant, divorcé depuis peu, il ne travaillait pas depuis quelque temps et n'était pas dans son état normal. Se sentant menacé, son ex-femme s'était présentée au commissariat le samedi matin, quand il y fit son apparition, revolver au poing. Il tira, ne blessant personne, et s'enfuit. Les policiers le rejoignirent dans une pharmacie et le ramenèrent au commissariat où un médecin lui injecta un calmant. Peu de temps après, M. Buissonnet décédait. Les causes exactes de sa mort seront établies mardi, au cours de l'autopsie.

UN BON PUBLIC

Un public important a suivi ces soirées qui ont vu la participation de plusieurs groupes de chanteurs bibliques, dont les excellents «Gedeons» de La Chaux-de-Fonds pour le dernier soir, et de plusieurs médecins. Nul doute que beaucoup d'assistants auront été fortifiés dans leur foi. Fortifiés même au point de ne pas poser de questions, même de celles qui

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Avec les boulistes

Récemment, s'est déroulée la troisième manche du championnat intercantonal sur le jeu des Geneveys-sur-Coffrane. Voici les résultats :

- Champion de jeu : Pierre Rubin (118 quilles).
- Résultats individuels : 1. Rubin ; 2. Rey ; 3. Courvoisier ; 4. Sauser ; 5. Barth ; 6. Tynowski.
- Classement par équipes : 1. Val-de-Ruz (660 quilles) ; 2. Le Locle (654) ; 3. Erguel (651) ; 4. Epi (574) ; 5. La Chaux-de-Fonds (562).

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél. 038 57 17 25
Télex : 35 395

Aux concerts de Saint-Martin : une organiste qui a du panache

De notre correspondant :
Pour le premier concert de la saison les responsables des concerts de Saint-Martin ont accueilli une jeune organiste allemande, Dorothee Walch, dans le cadre du 9^{ème} festival international des jeunes organistes organisé depuis une dizaine d'années. Au début du concert suivi par un nombreux auditoire attentif, le pasteur Calame a présenté l'artiste de la soirée et a profité de saluer la présence de Bernard Heinger, organiste à Bienne, fondateur et directeur artistique de ce festival. Le pasteur Calame a également remercié l'organiste de la paroisse, Alain Aeschlimann, qui a une nouvelle fois préparé le programme de la saison.

Comme première œuvre Dorothee Walch a interprété « Passamezzo en la mineur » de Samuel Scheidt (1587-1654). D'emblée les auditeurs ont été saisis, impressionnés d'une part par le caractère très technique de

cette pièce d'orgue peu connue et jouée avec les différents jeux principaux de l'instrument, utilisés les uns après les autres pour donner à l'œuvre un équilibre polyphonique, d'autre part par l'instrument lui-même, très précis, très net, instrument sur lequel aucune imperfection n'est permise.

ASSURANCE ET BRIO

L'organiste maîtrisa cette œuvre avec beaucoup d'assurance et de brio. La plus grande partie du concert était consacrée à des chorals de J.-S. Bach (1685-1750) extraits du « Dogme musical ». Ce sont en tout neuf chorals qui furent joués à la suite, sans trop laisser à l'auditoire l'occasion et la possibilité de reprendre son souffle! Pourtant l'interprétation de ces pièces était également très précise, très sincère. Vraiment la technique et la sensibilité de l'organiste étaient parfaites. Cependant on aurait aimé entendre

plus de variété dans les timbres et dans le choix des chorals. Les mélomanes auraient sans doute été ravis d'entendre un ou deux chorals « ornés » plus connus; extraits par exemple des 18 chorals de Leipzig. La monotonie de cette partie du récital aurait été moins marquée.

Une œuvre importante de Bach était encore inscrite au programme; il s'agit du « Prélude et fugue en la majeur », œuvre riche en couleur et en harmonie présentée de façon peu habituelle, particulièrement posée et calme. En terminant son récital, Dorothee Walch a impressionné les auditeurs avec le concerto pour orgue de Bach, d'après Vivaldi. Cette œuvre qui comprend trois mouvements a été admirablement bien exécutée malgré quelques problèmes de registration. L'enthousiasme des auditeurs et l'insistance des applaudissements ont obligé l'artiste à offrir en bis une des plus importantes et impressionnantes fugues que Bach ait écrites. Il s'agit de la fugue extraite de la « fantaisie et fugue en sol mineur ». Cette œuvre interprétée d'une façon exemplaire en surmontant toutes les importantes difficultés techniques a constitué l'apogée du concert.

Par sa présence, le nombreux public a témoigné son intérêt pour la musique d'orgue et pour les concerts de Saint-Martin en général. Tout le monde a quitté l'église enchanté. L'organiste ne peut qu'être félicitée et encouragée pour le témoignage parfait qu'elle a apporté. Souhaitons que les prochains rendez-vous rencontrent le même enthousiasme.

J. Ph. S.

Maison pour le troisième âge : au début de l'an prochain déjà

Sympathique verrée vendredi en fin d'après-midi aux Hauts-Geneveys où promoteurs et artisans de la maison pour personnes du 3^{ème} âge se sont retrouvés pour la levure. Le bâtiment est désormais à l'abri des intempéries, le gros œuvre mis en chantier début avril pourra être ouvert à ses habitants au printemps 1980.

Ses habitants, ce seront des personnes âgées : 15 appartements d'une pièce, 7 de deux pièces, accueilleront ceux qui se sentent perdus dans des locaux devenus trop vastes avec la vieillesse, ceux qui l'isolement cerne de trop près. Tout n'est encore que béton, mais il est déjà possible de se faire une idée de la construction achevée : chaque pièce est éclairée par la lumière du sud et regarde vers le Val-de-Ruz. Assez grande pour permettre de créer un lieu de vie agréable, de disposer meubles et bibelots, souvenirs en assez grand nombre, la chambre est complétée d'une cuisinette (disposée au sud elle aussi) et d'une salle de bains. Une salle de bains communautaire

sera équipée d'une baignoire pour les handicapés, un local communautaire permettra les retrouvailles ou les agapes amicales, les ateliers ou les spectacles (et la télévision).

MODALITÉS

Les modalités de fonctionnement de la maison des Hauts-Geneveys sont encore assez floues : n'y accueillera-t-on que des personnes pouvant se prendre entièrement en charge, psychologiquement et médicalement? L'indispensable présence sera-t-elle assurée par une simple concierge ou par une animatrice? Y a-t-il lieu de prévoir une infirmerie, dans quelle mesure sera-t-elle desservie? Et cela fait-il de l'institution un home médicalisé? Beaucoup de questions restent ouvertes, elles seront résolues dans les mois à venir par les responsables de la fondation, tous bénévoles qui ont pris part à cette réalisation par idéalisme : le D^r Marcel Cornu, à la tête du législatif de la

fondation; M. Claude-André Marty, dirigeant l'exécutif; M. Mario Piemontesi, à la fois entrepreneur compréhensif et donateur du terrain. Le financement de l'ensemble est cautionné à 95% par la Confédération en fonction de la loi de 1974 en faveur des personnes âgées.

UN BESOIN

M. Max Evard, architecte et maître d'œuvre de l'ouvrage, a pu remercier tous les collaborateurs de l'entreprise de l'excellent esprit qui préside à la construction de cette maison. Cet excellent esprit doit être déjà sensible dans les lieux puisque, encore à l'état de chantier, ceux-ci intéressent déjà d'éventuels futurs locataires, qui ne se privent pas de les visiter. C'est la preuve que les promoteurs ont visé juste, et que même si la formule n'est pas encore absolument définie, la réalisation correspond effectivement à un besoin.

Ch. G.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landevaux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.

DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Exposition Michel Sanzianu à la galerie 2016 d'Hauterive

Qui est Michel Sanzianu, dont la galerie 2016 à Hauterive expose une quarantaine de dessins à l'encre de Chine? Un artiste roumain, né en 1944 à Bucarest. Il s'est assez rapidement fait connaître à l'étranger puisque, en 1971, il expose à Belgrade, en 1974 à Rome, en 1976 à la galerie Schneider au Landeron, puis à Beme, Lausanne, Paris et Bruxelles.

Tous ces grands dessins ont un air de famille qui tout à la fois satisfait et déconcerte. Chaque fois, les choses se passent comme si l'on jouissait d'une vue plongeante sur un édifice dont on aurait enlevé le toit et quelques pans de mur, si bien que l'on verrait à nu la texture interne des étages, des escaliers et des chambres. Il ne s'agit toutefois pas d'édifices carrés, bien posés sur le sol, car ils sont enveloppés dans un réseau de courbes élancées et gracieuses, qui leur donne une allure aérodynamique. On pourrait y voir

l'architecture de l'avenir, emportée à travers l'espace vers des mondes inconus.

Contre un tel art, on peut faire valoir qu'il suppose toujours le même procédé et qu'il répète indéfiniment la même formule. En sa faveur, on peut rétorquer le fait qu'il libère l'esprit de ses attaches terrestres et que, comme le suggère l'artiste qui donne à ses créations des titres imaginaires mais bien concrets, on est invité à reconnaître ici «Margot la folle», là «Don Quichotte», ici la tour de «Babel», là un «Oiseau» ou un «Poisson», ici un «Port» vu en quelque sorte du haut d'un avion, avec ses bateaux ancrés à droite et à gauche, là un «Condottiere» ou un «Samourai», là encore une «Cathédrale» vue de l'intérieur, avec ses multiples courbes ovales.

L'artiste humanise donc résolument ce que son art aurait sinon de désespérément

sec et abstrait. (Mais pardon, nous avons tort de nous exprimer ainsi, car un critique d'art qui se respecte ne devrait jamais, aujourd'hui, employer le mot «abstrait» dans un sens dépréciatif.)

Faut-il seulement s'étonner en ouvrant de grands yeux? Ou faut-il admirer? Nous n'en savons rien et nous hésiterons à nous prononcer, si les textes que l'on nous a donnés jusqu'ici en commentaire à cette œuvre n'apparaissent si gratuits. Pour Sylvio Acatos, en effet, c'est une technologie folle, une géométrie destructurée, un art obsessionnel, c'est-à-dire quelque chose d'un peu fou qui traduit l'impasse et la dérision ou s'engage notre époque. Voué à un machinisme devenu un but en soi.

À D'AUTRES DE SE LAISSER CHARMER

Pour René Berger, tout au contraire, ce sont là des esquifs, des nautilus - et en effet, devant tel de ces dessins on pense au «Nautilus» de Jules Verne - des aéronaves, des nacelles, des archipels, bref tout un monde gratuit et enchanté dans lequel nous sommes invités à nous embarquer comme si nous partions sur des mers inconnues vers des continents nouveaux, si bien que chacun de ces dessins serait «la trace d'un rêve mal dissipé ou l'amorce d'une aurore à venir».

Il n'est donc pas question de conclure. Laissons à cet artiste et à cet art le mystère dont ils s'entourent. Car si pour notre part, nous restons là-devant sec comme un morceau de bois, nous concevons fort bien que d'autres puissent se laisser charmer par ces étranges architectures.

P.-L. B.

Bonne saison pour la compagnie des Mousquetaires de Bevaix

De notre correspondant :
La Compagnie des mousquetaires a enregistré une participation record au tir obligatoire : 230 tireurs ont défilé en trois séances au stand du Coteau, soit 60 de plus que les années précédentes. Les résultats ont été assez moyens puisque seulement 38 mentions ont été délivrées. Voici les meilleurs résultats : Frédéric Staehli, 102; Roland Bach, 99; René Barraud, 99; Jean-Pierre Gagnaux, 99; Rodolphe Schupbach, 97; Frédéric Piccinin, 96; Eric Songer, 96; Edwin Deuber, 95; Frédy Mégroz, 94; Rudolph Singer, 93.

Cinquante et un tireurs ont participé au tir en campagne; cette participation est relativement faible si l'on songe que le tir avait lieu à Bevaix. Voici les meilleurs résultats : François Loeffel, 65; Jean-Michel Kuttel, 63; René Barraud, 63; Frédéric Staehli, 62; Paul Payllier, 61; Jean-Pierre Gagnaux, 61.

Ce sont 14 tireurs de la compagnie qui ont participé au Tir fédéral. Ils ont obtenu au stand de Kriens un résultat très honorable : la moyenne de 36,058 les a placés au 485^{ème} rang sur 1037, et les a fait bénéficier de la couronne de laurier avec feuilles d'argent. Treize tireurs ont obtenu la distinction et certains d'entre eux plusieurs fois : Jean-Pierre Gagnaux, 7 fois (dont 3 au pistolet), René Barraud, Rodolphe Schupbach et Frédéric Staehli, chacun 4 fois, André Barraud, Philippe Borioli et Laurent Borioli, chacun 3 fois, P.-A. Borioli, Henri Brunner, Rudolph Singer, Frédéric Piccinin, Gabriel Staehli et François Loeffel, chacun 2 fois.

Les deux jours passés à Kriens laisseront à tous les participants un souvenir durable. La compagnie a trouvé à Lucerne un accueil et une organisation exemplaires. Enfin,

dernière manifestation de l'année, le traditionnel tir-fête, qui s'est déroulé dans une sympathique ambiance les 13 et 14 octobre derniers. Voici les meilleurs résultats :

Cible Bevaix : Henri Brunner, 46; Jean-Pierre Gagnaux, Arthur Schreyer, 45; Cible Société : Henri Brunner, 444; Jean-Pierre Gagnaux, 100; Frédéric Staehli, 429; Cible

Jeunesse : Eric Singer, 28; Gabriel Staehli, 26; **Challenge :** Jean-Pierre Gagnaux, 48; Rudolph Singer, 48; Marcel Bochud, 46; Henri Brunner, 46; **Challenge inter-sociétés :** Fanfare l'Avenir, 102; Football, 97; Anciens-gymnastes, 92; **Roi du tir :** Henri Brunner, 136,4; Jean-Pierre Gagnaux, 135,2; Frédéric Staehli, 131,9.



Prévisions pour toute la Suisse

La zone de basse pression, actuellement sur la Méditerranée occidentale, ne se déplace que lentement vers l'est. L'afflux d'air maritime qui lui est associé, s'atténue cependant.

Prévisions jusqu'à ce soir.
Nord des Alpes, Valais et centre des Grisons : au nord des Alpes, brouillards ou stratus matinaux, sinon ciel variable, souvent très nuageux. Quelques pluies locales encore possibles. Limite des chutes de neige vers 2000 mètres. Température en plaine voisine de 5 degrés la nuit et de 10 degrés l'après-midi.

En montagne, vent du sud-est faiblissant. Tendance à la bise sur le Plateau.

Sud des Alpes et Engadine : courtes éclaircies alternant avec une nébulosité abondante. Encore quelques précipitations locales. Neige au-dessus de 2000 mètres.

Evolution probable pour mardi et mercredi : au nord, mardi, temps variable. Dans l'est et le long des Alpes, quelques pluies possibles. Mercredi beau temps, brouillards matinaux en plaine. Au sud, temps devenant assez ensoleillé.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 27 octobre 1979.

Température : moyenne : 6,0; min : 4,5; max : 8,5. Baromètre : moyenne : 711,6. Eau tombée : -. Vent dominant : direction : est; force : faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux.

Observatoire de Neuchâtel: 28 octobre 1979.

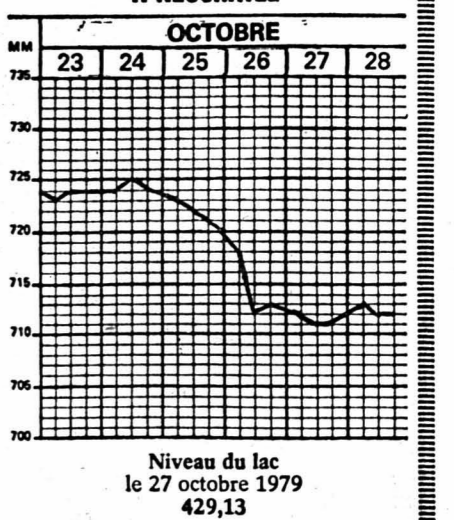
Température : moyenne : 6,7; min : 4,2; max : 9,0. Baromètre : 712,5. Eau tombée :

0,1 mm. Vent dominant : direction : variable; force : faible. Etat du ciel : couvert, faible pluie dès 17 h 30.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri : Zurich, couvert, 8 degrés; Bâle-Mulhouse, couvert, 10; Berne, brouillard, 6; Genève-Cointrin, couvert, 10; Sion, couvert, 10; Locarno-Monti, couvert, pluie, 8; Saentis, nuageux, 1; Paris, nuageux, 10; Londres, serain, 8; Amsterdam, peu nuageux, 8; Francfort, nuageux, 8; Berlin, serain, 6; Copenhague, couvert, 6; Stockholm, couvert, 3; Munich, nuageux, 7; Innsbruck, nuageux, 13; Vienne, nuageux, 8; Prague, peu nuageux, 6; Varsovie, nuageux, 3; Moscou, nuageux, averse de neige, - 5; Budapest, peu nuageux, 7; Istanbul, nuageux, 15; Athènes, couvert, 16; Rome, nuageux, 19; Milan, couvert, pluie, 6; Nice, nuageux, 15; Barcelone, nuageux, 17; Madrid, nuageux, 13.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



Niveau du lac le 27 octobre 1979 : 429,13

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * Jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 26.-
- * MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.
- (* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Une station de biogaz installée à Saint-Sulpice

De notre correspondant:

Dieu sait si, à l'entrée de l'hiver — et cette année spécialement — on parle sur tous les tons, majeurs et mineurs, d'économies et d'énergies de remplacement.

On a raison, du reste, et dans ce domaine l'entreprise Roger Geiser et fils, de Fleurier, en collaboration avec une maison genevoise, vient d'installer une station qui fonctionne au biogaz dans le complexe de la culture des champignons de Paris, à Saint-Sulpice.

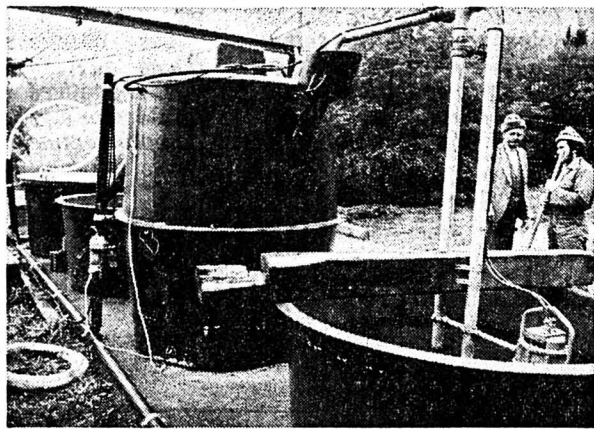
Ce n'est pas une solution miracle — il n'y en a pas à l'heure actuelle — à tous les problèmes énergétiques mais une contribution raisonnable dans la perspective de trouver de l'énergie d'appoint et dont on peut largement tirer profit dans certains milieux de chez nous.

En effet, les paysans sont les premiers intéressés par le biogaz, puisque sa fabrication ne requiert rien d'autre que du fumier ou des déchets végétaux.

A la station d'essai de Saint-Sulpice, le fumier est déversé dans un bac puis transféré par une pompe broyeur dans un récipient hermétique. C'est là qu'il est transformé en gaz que l'on conserve dans un mini-gazomètre. Il ne reste plus qu'à le brancher sur les installations ménagères pour obtenir de la chaleur.

M. Jean-Claude Geiser fils du propriétaire de l'entreprise, a poursuivi ses études très longuement dans le domaine de différentes énergies. C'est grâce à son initiative que la station d'essai de Saint-Sulpice a vu le jour. Mais plutôt que

d'en faire une longue démonstration ne vaut-il pas mieux — et les agriculteurs doivent être les premiers à s'en rendre compte — visiter cette station et être initié à son fonctionnement et à ses possibilités par un spécialiste tel que M. Jean-Claude Geiser. C'est pourquoi une journée «portes ouvertes» aura lieu mardi et jeudi. G. D.



L'installation de transformation des gaz. (Avipress Treuthardt)

L'Areuse: une énergie non négligeable

(c) De sa source de la Doux, au fond du cirque de Saint-Sulpice, à son embouchure dans le lac de Neuchâtel, l'Areuse compte actuellement une demi-douzaine d'aménagements hydro-électriques: à l'entrée occidentale de Saint-Sulpice, au Furcil, au Plan-de-l'eau, aux Moyats, à Combe-Garot et aux Prés-du-Chanet.

Or, en cette période de crise énergétique et dans un souci de diversification de l'approvisionnement de notre canton, une étude de mise en valeur complémentaire de l'Areuse a été entreprise qui, d'après certains calculs estimatifs, permettrait à la principale rivière du Val-de-Travers de fournir 13 % de l'énergie consommée en pays de Neuchâtel.

Cet intéressant projet de développement hydroélectrique consisterait à créer une légère retenue d'eau à Noiraigue, à percer l'anticlinal du Creux-du-Van pour conduire l'élément liquide jusque sur le littoral et à construire une usine de production d'électricité au bord du lac de Neuchâtel.

Propre, inépuisable et gratuite, la houille blanche de l'Areuse contribuerait ainsi à la couverture de nos besoins énergétiques, tout en continuant à animer de bout en bout le plus long cours d'eau neuchâtelois (tout particulièrement dans ses gorges réputées, entre Noiraigue et Boudry) un secteur qui ne souffrirait guère de l'édification d'une retenue telle que celle qui est envisagée à la sortie orientale du Vallon. Nécessités économiques et exigences écologiques ne sont pas forcément antagonistes... Pour les rendre compatibles, il suffit souvent que les unes et les autres mettent un peu d'eau... dans leur vin!

BUTTES Malaise fatal

(sp) Alors qu'il assistait à un match de football à Môtiers, M. Pierre Steinmann, 55 ans, tenancier du café du Lion d'Or, à Buttes, a été pris d'un malaise. Il s'est affaissé sur la route.

Conduit à l'hôpital de Fleurier, il devait rendre le dernier soupir. M. Steinmann avait été victime de quelques années déjà de malaise cardiaque.

BUTTES - SAINT-SULPICE Conseils paroissiaux

(sp) A Buttes, le vice-président du conseil paroissial est M. Francis Pluquet, le trésorier M. Jacques Thiébaud et la secrétaire M^{me} Liliane Fatton, alors qu'à Saint-Sulpice le vice-président est M. Fernand Meyer, le trésorier M. Richard Jornd et la secrétaire M. Jean-Jacques Richard. Ces deux conseils paroissiaux sont présidés par le pasteur Maurice Reymond, qui réside à Buttes.

COUVET

Une chaude soirée...

(r) La deuxième conférence-projection du cycle 1979-1980 de «Connaissance du monde» s'est déroulée vendredi soir à la salle Grise de Couvet, sous l'égide commune du service culturel Migros et de la Société d'émulation du Val-de-Travers. Bien davantage par son sujet que par la météorologie, ce fut une chaude soirée, animée par un couple déjà connu au Vallon: Maurice et Katia Krafft, créateurs de l'équipe Vulcaïn, qui présentèrent au public les volcans d'Indonésie, cette partie tout particulièrement active de la fameuse ceinture de feu du Pacifique.

AVIS TARDIFS

LE CAFÉ DU LION D'OR à Buttes

SERA FERMÉ pour cause de deuil jusqu'au **jeudi 1^{er} novembre compris**

AVIS DIVERS

BIOGAZ

Roger Geiser + Fils, Fleurier et Buri + Cie, Genève

attendent tous les agriculteurs et les personnes s'intéressant aux problèmes de l'énergie

mardi 30 octobre dès 10 heures
ou vendredi 2 novembre dès 10 heures

Notre station de démonstration fonctionne à **Saint-Sulpice (Neuchâtel) chez Buttikofer + Cie culture de champignons - Santana**

26776-1

Catherine et Patrick Sirbuges à la maison des Mascarons

De l'un de nos correspondants: Ils viennent d'un gros bourg breton, entre Lorient et Quimper. Ils chantent ensemble depuis cinq ans. Et ils sont frère et sœur! Vendredi soir, Patrick et Catherine Sirbuges, accompagnés d'Alain, leur pianiste, étaient les hôtes du groupe «Alambic», à la maison des Mascarons de Môtiers où ils ont reçu un accueil chaleureux de quelque trente auditeurs présents.

Quand bien même ils portent un amour préférentiel à «leur» Bretagne natale, les Sirbuges sont parvenus à éviter un piège dans lequel beaucoup de leurs concitoyens sont tombés, souvent malgré eux: celui de tourner en rond à l'intérieur d'un répertoire exclusivement breton et de n'en sortir parfois que pour y replonger plus profondément encore... On a tôt fait, alors, de pratiquer du chauvinisme à rebrousse-poil, plus agaçant qu'efficace.

Rien de cela dans le tour de chant de Patrick et de Catherine Sirbuges, qui ressemble davantage à une belle pièce de patchwork, équilibrée dans son hétérogénéité, qu'à un monolithe invulnérable. Leur récital sert la musique avant les idées. Et pourtant chacune de leurs chansons regorge de poésie. On l'a déjà dit: «Les mots sont simples, ils s'entre-

mèlent, s'entrechoquent, se glissent dans ces chansons qui parlent de la vie. Et même quand le ton devient dénonciateur, il n'atteint jamais l'agressivité totale. Tour à tour, tendres, amers, révoltés, émuants, Catherine et Patrick Sirbuges savent ouvrir les cœurs et donner les clés d'une communication simple, faite pour les hommes et par les hommes. Ouvrir le cœur, n'est-ce pas là le but de toute poésie? Et tout cela, pourquoi? Pour que demain, tout soit possible.»

L'accompagnement pianistique d'Alain est un régal en soi, tout en servant à merveille les interprétations en solo ou en duo des Sirbuges, comme le fait aussi la guitare de Patrick. Pendant deux heures, les airs et les textes se suivent, très différents dans leur forme, très semblables dans leur fond, qu'il s'agisse de chansons écrites par leur frère Gérard, d'un extrait de «Poème à un faon» composé par Patrick lui-même, d'une œuvre célèbre de Jacques Brel («Quand on n'a que l'amour»), d'une ancienne création de Charles Trenet («La folle complainte»), du bien connu «J'ai pas tué, j'ai pas volé» de Léon Paul, ou du saisissant «Ça sert à quoi tout ça.» de Maxime et Catherine Leforestier.

Autrement dit, ce fut un récital aussi convaincant que convaincu, car plein de muscle et d'humour, d'enthousiasme et d'esprit, de bon sens et de bonne humeur, d'harmonie et de talent.

AVIS MORTUAIRES

Madame Nelly Steinmann, à Buttes; Monsieur Jean-Luc Steinmann, à Buttes et sa fiancée, Mademoiselle Mireille Rieffel, à Fleurier; Madame Marguerite Steinmann, à Fleurier; Monsieur et Madame André Steinmann, à Serrières et leurs enfants à Peseux; Monsieur et Madame Jean Gurtner-Steinmann et leur fils à Hauterive; Madame Lily Zaugg, à Fleurier; Madame et Monsieur René Thalman, à Fleurier, ainsi que les familles Steinmann, Thalman, Mermod, Nicolier, Cousin, Currit, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre STEINMANN

leur cher époux, père, fils, frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui subitement dans sa 55^{ème} année.

2115 Buttes le 28 octobre 1979.

Repose en paix.

L'incinération aura lieu mercredi 31 octobre à Neuchâtel. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures. Le corps repose à l'hôpital de Fleurier. Domicile de la famille: Café du Lion d'Or, 2115 Buttes.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de Fleurier, CCP 20-424.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

45180-M

Le FC Couvet Sports a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Charles ZYBACH

membre honoraire de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 45175-M

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

45170-M

AVIS MORTUAIRE

Au revoir, chère épouse, maman et grand-maman.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Georges Vaucher, à Fleurier; Madame et Monsieur Pierre Remetter-Vaucher et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur Jean-François Vaucher, à Fleurier; Madame et Monsieur Edgar Pellaton et leurs enfants, à Gorgier; Madame et Monsieur Léon Senstagg-Grandjean et leurs enfants, au Locle; Madame et Monsieur Raymond Nicaty et leurs enfants à Peseux, Neuchâtel et Novaggio, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Odette VAUCHER

née GRANDJEAN

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 64^{ème} année après quelques jours de pénible maladie, supportée avec foi et courage.

2114 Fleurier, le 27 octobre 1979.

Nos destinées sont dans la main de l'Eternel.

Psaume 31: 16. Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. Apoc. 2: 10.

L'ensevelissement aura lieu, à Fleurier, mardi 30 octobre.

Culte à la chapelle du cimetière à 13 h 15 où l'on se réunira. Domicile de la famille: 3, rue du Régional, 2114 Fleurier. Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

45170-M

CHAPITRE VI

Les préliminaires au repas et le dîner lui-même s'étaient admirablement passés.

Les Chazelles avaient eu l'heureuse surprise de trouver, comme sixième convive, le marquis de Lancizolles, vieux célibataire et homme d'esprit que l'on invitait volontiers comme bouche-trou sans qu'il s'en formalisât le moins du monde. Il dînait ainsi rarement chez lui — ce qui l'arrangeait car ses revenus étaient devenus fort modestes — et il pouvait, à soixante-douze ans, exercer encore ses dons de charmeur impénitent auprès des dames. Ce soir-là, il s'était trouvé comblé, sa mission étant de veiller au bien-être et à l'agrément, Hélène de Chazelles pour qui il avait eu toujours une secrète admiration.

Grâce à lui, Blanche avait pu aisément dissimuler puis surmonter son trouble: Lancizolles avait tout de suite accaparé l'attention générale avec des anecdotes, des comptes rendus pleins de drôlerie sur ses dernières sorties dans le monde, et la cap difficile avait été franchi.

(A suivre)

Constipé?



Les biscuits Actisson font oublier la constipation!

La constipation est souvent d'origine bien simple: l'intestin se met en grève puisque les indispensables substances de lest lui sont fournies en quantité insuffisante.

Les nouveaux biscuits Actisson contiennent ces substances précieuses sous forme de fibres végétales (son de blé, pommes, figues). Prenez donc l'habitude de croquer tous les jours deux biscuits Actisson appétissants. Par exemple le matin, avec le petit déjeuner. L'effet se manifeste au bout de 2-3 jours déjà: normalisation de l'activité intestinale et évacuation régulière, sans irritation ni diarrhée.

Biscuits Actisson

46847-R

NOTRE FEUILLETON

LES NOCES DE CENDRE

par Hélène Marval

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

15

D'abord contrariée, elle finit par sourire avec indulgence: c'était stirement Thérèse qui était venue chercher le stylo de sa fille. Elle égarait tous les siens!... Ce qui sembla confirmer l'hypothèse, c'est que le stylo non plus n'était pas à sa place. Blanche ouvrit un tiroir, en sortit un cahier, et oublia l'incident.

Elle traça dans le cahier la date du jour: **mardi, 20 mai...** Puis, à la suite, sans réfléchir, les mots tels qu'ils lui étaient dictés par son cœur, sans recherche volontaire de style pour elle-même...

«Père, à la veillée, a interrompu un instant sa partie de jacquet avec maman pour annoncer qu'il avait l'intention d'inviter prochainement à dîner Thierry de Chazelles. Je voudrais que la foudre tombe tout à l'heure sur la maison, n'atteignant que moi. Je mourrais heureuse. Car je suis heureuse à la pensée de le voir, de lui serrer la main, mais en même temps une appréhen-

sion, une angoisse terribles m'étouffent. Je pense que c'est ce que ressentent les acteurs quand ils vont aborder le public dans un nouveau rôle: à la fois le bonheur de jouer — c'est toute leur vie, leur passion, leur raison d'être — et une terreur mortelle.

Mais eux, au moins, ils peuvent espérer triompher et terminer la soirée dans une apothéose qui compensera largement leur épreuve. Tandis que moi, je sais que la suite ne pourra que confirmer, aggraver ma souffrance. Il m'ignore et je l'aime. Il ne verra en moi qu'une demoiselle insignifiante, rendue plus sottée et plus taciturne par le trac et le souci de cacher son émotion. Je vais être lamentable!... Et lui sera charmant, comme toujours; désinvolte, sûr de lui, sans fatuité mais avec l'aisance que lui donnent son éducation et ses succès. Je connais au moins cinq jeunes filles qui rêvent de lui, tout comme moi, sans espoir, tout comme moi...

Lorsque j'ai acheté sa dernière plaquette de vers j'avais l'intention de lui demander une dédicace. Je n'ai jamais trouvé le courage de l'aborder ni de me le faire présenter.

Il va y avoir un an que je l'ai vu pour la première fois, quand maman m'a permis de sortir sans elle ni ma gouvernante, après mon premier bal. Les amies de mon âge le connaissaient déjà et m'en avaient parlé. Car je suis bien la seule à avoir dû attendre dix-sept ans pour aller à des surprises-parties et sortir sans ma bonne!... J'ai encore cette veine-là: d'être élevée comme on ne l'est plus, même au fin fond de la province. Enfin! Cela va avec le «Tanagra». Inutile de récriminer. A mon premier bal, il n'est pas venu: il était en croi-

VILLE DE BIENNE

Au corps des sapeurs-pompiers

Juger, sauver, éteindre

De notre rédaction biennoise :

Matériel, équipement, travail... Le service de piquet et la compagnie 1, du corps des sapeurs-pompiers biennois ont fait, samedi, l'objet d'une minutieuse inspection, conduite par le major Hans Rueggsegger. Par la même occasion, un nouveau véhicule (« Magirus »), pour la lutte contre les incendies a été remis au Service du feu biennois. Ce véhicule remplace l'ancien camion-citerne que la ville de Bienne avait acquis en 1962. Rapide et puissant, le « Magirus » sera à l'avenir appelé à intervenir, également dans le nouveau secteur d'engagement qui va prochainement être confié aux pompiers biennois.

Avec l'aménagement routier de la région biennoise, les pompiers de la Ville verront leur rayon d'action s'élargir. En effet, des pourparlers sont actuellement en cours avec les autorités cantonales, pour transmettre le secteur d'engagement sur la route et les tunnels de la T6, au service de feu de la ville de Bienne.

C'est en 1977 que le Conseil communal avait approuvé l'attribution du Service du feu biennois, comme point d'appui de la région. Cette tâche oblige les pompiers à prêter main forte, en cas de nécessité, à la lutte contre les sinistres déclenchés dans la région. L'attribution de nouvelles tâches et le progrès de la technique, dans l'intervention en cas de sinistre, ont donc poussé la commission municipale du Service du feu à proposer l'achat d'un nouveau véhicule.

De fabrication allemande, le nouveau véhicule est pourvu d'un moteur Diesel de 256 CV, ainsi que d'une pompe pouvant débiter près

de 2800 l à la minute. A côté de deux lances d'incendie (30 m chacune), qui permettent une intervention rapide sur le foyer même, d'autres appareils plus petits d'extinction, des tuyaux, des échelles ainsi que trois appareils respiratoires équipent le véhicule. Prix d'achat de ce dernier: 189.000 francs. Après déduction du quart de cette somme, constituée par la subvention cantonale et de l'assurance immobilière ainsi que des 40.000 fr. obtenus pour l'ancien camion-citerne, la facture s'élève à 102.425 francs.

LE FEU AU PASQUART

Fraîchement remis au commandant du corps des sapeurs-pompiers biennois, le major Hans Koradi, le véhicule « Magirus » n'a pas attendu pour faire ses preuves, puisqu'il fut déjà utilisé par le service de piquet et la compagnie 1, dans l'exercice d'engagement qui eut lieu samedi après-midi.

Après avoir effectué divers exercices, tels que sauvetage d'une personne coincée dans une voiture, maniement des appareils respiratoires ou autres appareils d'extinction, les pompiers se rendirent au collège du Pasquart, sis faubourg du Lac, plus précisément dans la cave de ce bâtiment, où le feu s'était déclaré, immobilisant plusieurs personnes dans la fumée. But de l'exercice: les pompiers devaient naturellement libérer les personnes emprisonnées dans le bâtiment puis éteindre l'incendie. A 15 h 40, soit trois quarts d'heure après que l'alerte ait été donnée, l'exercice était terminé et l'opération réussie.

PROTECTION CIVILE

Présent à cette démonstration, le chef de la protection civile biennoise, M. Franz Reist, révéla qu'à partir de 1980, un détachement spécial, formé exclusivement de sapeurs-pompiers, allait être incorporé dans la protection civile. Selon Franz Reist, il est en effet très important que des hommes, intégrés dans la PC, connaissent le maniement du matériel utilisé par les pompiers biennois. Préfet de la ville de Bienne, M. Marcel Hirschi est du même avis: « La vie dépend parfois de quelques minutes, il faut donc que les pompiers connaissent à la perfection l'appareillage dont ils disposent ».

A la Société de gérontologie

Ne pas ménager ses forces dans la vieillesse

Des mouvements et du sport sont les conditions indispensables à la santé et au bien-être du 3^{ème} âge. C'est la thèse soutenue par de nombreux délégués venus d'Allemagne, de France et de Suisse, à l'assemblée automnale de la Société suisse de gérontologie, qui a eu lieu ce week-end à Macolin.

Environ 6,6 % des personnes âgées pratiquent un sport ou font de la gymnastique. On prétend, à tort, que les vieillards doivent ménager leurs forces. Des expériences ont pourtant prouvé qu'un exercice physique régulier (15 minutes, trois fois par semaine) améliore la pression sanguine et la capacité respiratoire, et accroît la force musculaire. Le travail de recherche de

M^{me} Gita Steiner-Khamsi, de Dietikon (ZH), effectué dans le domaine socio-psychologique, montre que les personnes de 20-40 ans se font une idée fautive des vieillards, les considérant comme « ayant besoin d'aide » et leur attribuant une sexualité dégénérée (fréquentation de films érotiques). D'un autre côté, on leur reconnaît à peine la possibilité de vivre une sexualité active. Pourtant, les vieillards ont besoin d'être reconnus par la société. L'amour et la camaraderie occupent une grande place dans leur vie.

Les congressistes ont été d'avis qu'il fallait changer nos vues négatives sur la vieillesse. La Société suisse de gérontologie compte actuellement 500 mem-

bres, et cet effectif devrait doubler d'ici à 1981. Son président est M. Fritz Huber, médecin à la clinique gériatrique de Bâle. (ATS).

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15. Les petites fugues; 17 h 45. Amore e Anarchia. Rex: 15 h et 20 h 15. Airport 80; 17 h 30. Macbeth (Roman Polanski). Lido 1: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45. Et la tendresse, bordel. Lido 2: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30. Répétition d'orchestre (Fellini). Palace: 15 h et 20 h 30. Big Wednesday; 17 h 30. Der Adler ist gelandet. Studio: permanent dès 14 h 30. Oriental Blue. Elite: permanent dès 14 h 30. Jeunes filles en fleurs. Métro: 19 h 50. Alléluia et satanas et Der Teufel kam aus Akasova. Capitole: 15 h et 20 h 15. Clair de femmes (avec Romy Schneider et Yves Montand).

Pharmacie de service: tél. 22 26 44.

EXPOSITIONS

Photogalerie: photos de Georges Lièvre. Meubles Kramer: œuvres de Marc Chagall. Flury, rue Centrale 12: le surréalisme. Galerie Alibi: Bänz Salvatsberg, Zwang. Hôtel Elite: Juan Castro, peintures et dessins. Galerie Michel: Martin A. Christ, huiles, aquarelles, dessins. Hôtel Atlantis: Trudi Kuhn, aquarelles et peintures à l'huile. Restaurant La Diligence: Diethelm Leu. Fondation Neuhaus: Bienne-Berne, 700 ans d'histoire. Galerie 57: feuilles d'automne. Caveau des Beaux-Arts: Cuno Amiet, Hans Berger, Ernst Morgenthaler.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési

Route de Neuchâtel 140

Tél. (032) 22 09 11

Telex 34 184

CANTON DE BERNE

Reconversion pour l'ancienne Tour de la prison

Le « Kaefigturm » va devenir un centre d'expositions et d'information

Au printemps 1980, une fois rénové, le « Kaefigturm » (l'ancienne tour de la prison), en plein centre de Berne, deviendra un centre d'information de l'exécutif municipal et de l'exécutif cantonal bernois ainsi que de la Confédération.

Ce bâtiment servira également de cadre à des expositions sur les réalisa-

tions de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et de la culture dans le canton de Berne. Ceci ressort d'un projet d'utilisation que le Conseil exécutif du canton de Berne vient d'approuver. Les frais de transformation et d'installation sont évalués à 5 millions de fr. environ, et les frais annuels d'exploitation à 184.000 francs.

QUATRE ÉTAGES OUVERTS AU PUBLIC

Selon ce projet, la pièce située au premier étage de la Tour doit servir à l'information selon la méthode audio-visuelle. Par l'image et le son, en différentes langues, la Ville et le canton de Berne seront présentés au visiteur. Cette pièce servira ainsi de vitrine d'exposition, consacrée à la Ville et au canton.

Pour compléter, dans une certaine mesure, la « Baerenplatz », qui sert de plus en plus de forum politique, la partie adjacente du premier étage donnera aux autorités, siégeant dans la ville fédérale — aux trois niveaux communal, cantonal et fédéral — l'occasion d'exposer leurs points de vue sur l'actualité politique.

A l'entrée du premier étage, le public trouvera tous les renseigne-

ments qu'il aideront dans ses contacts avec les différents services communaux, cantonaux et fédéraux de Berne. Ainsi, pour le visiteur, la recherche, souvent ardue, de bureaux administratifs sera facilitée.

DÉBATS,

LECTURES ET CONFÉRENCES

Le deuxième étage de la Tour servira de cadre à des séances de sociétés, d'associations et d'autorités. La Tour se prête particulièrement à des débats, des lectures d'auteurs, des conférences de presse, des conférences, notamment.

Le troisième et le quatrième étages accueilleront des expositions sur les réalisations industrielles, artisanales, commerciales et culturelles du canton de Berne, expositions qui, jusqu'ici, ont eu lieu au Musée des arts et métiers, à Kornaus (la grande cave) et, occasionnellement, dans d'autres localités.

Au dernier étage du « Kaefigturm », une galerie donne un aperçu de la mécanique des montres et des sonneries. Cette pièce est dotée d'un nombre exceptionnel de fenêtres, qui offriront au visiteur le paysage de la vieille Ville, dans une perspective tout à fait inédite. (ATS)

Les maîtres professionnels jurassiens à Saint-Imier

De notre correspondant :

C'est à Saint-Imier que l'Association des maîtres des écoles professionnelles du Jura bernois et du canton du Jura a tenu son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Georges Farine de Porrentruy.

Celui-ci, dans son rapport, a rappelé l'entrée en vigueur, cette année, de la loi sur la formation professionnelle. Trois nouveaux membres ont été admis au sein de l'association, tandis que deux démissions y sont enregistrées.

Au cours de cette assemblée, les participants ont entendu un intéressant exposé de M. Jean-Jacques Schumacher, directeur des écoles professionnelles de Tramelan, sur l'attitude de la Confédération vis-à-vis de l'économie, ceci au travers de l'« affaire des chemins de fer » et de la création de la Banque nationale.

Deux évasions à Diesse

(c) Deux pensionnaires de la Maison de rééducation de Diesse se sont évadés, dans la nuit de vendredi à samedi.

La même nuit, une voiture a été volée à La Neuveville. La police n'exclut pas la relation entre ces évasions et ce vol.

Autorisation de construire refusée à Lyss

Le Conseil exécutif du canton de Berne a refusé d'accorder l'autorisation de bâtir pour un projet de grande envergure prévu dans la commune de Lyss. Le requérant avait l'intention de construire 52 maisons familiales et quatre garages doublés en dehors de la zone à bâtir. Le refus du conseil exécutif est motivé en premier lieu par le fait que le projet de construction contesté n'est pas conforme aux dispositions de la loi fédérale sur la protection des eaux du 1^{er} juillet 1972. La réalisation du projet de construction ne dépend pas de son emplacement en dehors de la zone à bâtir. Pourtant, sa réalisation serait totalement en contradiction avec le plan de zones de la commune municipale de Lyss approuvé récemment par la direction des travaux publics du canton de Berne.OID

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier

Ivan Vecchi

PASSAGE DE L'OURS

Tel. (032) 93 44 66

Telex 34 91 27

Des emblèmes bernois disparaissent à Bévillard

De notre correspondant :

Nous avons signalé vendredi que, pour la 10^{ème} fois, des inconnus avaient enlevé du mât situé à l'entrée de Malteray, des toiles peintes aux couleurs du canton de Berne.

Dans la nuit de vendredi à samedi, c'est à Bévillard que de tels actes ont été commis. En effet, on a volé un drapeau bernois placé sur une façade d'un commerce de meubles. La même nuit, un des trois mâts, situé devant le

bâtiment communal de Bévillard, a été scié, et le drapeau bernois qui y flottait a été emporté.

D'autre part, à Moutier vendredi soir, peu après la réception organisée en l'honneur de M. C.-Cl. Crovisier, un jeune pro-bernois a été pris en flagrant délit alors que, muni d'une clé métallique, il rayait les carrosseries de voitures en stationnement arborant des emblèmes jurassiens. Il a été intercepté par des autonomistes qui l'ont conduit à la police.

Sommeliers et sommelières pourront être formés à Tavannes

De notre correspondant : Dès août 1980, si le calendrier prévu peut être respecté, l'École professionnelle de Tavannes ouvrira une classe de formation de sommeliers et sommelières. Les démarches entreprises par les autorités locales, la direction de l'école et les associations intéressées ont abouti.

La jeunesse de la région aura une possibilité de formation, sur place, dans ce secteur important. Cette nouvelle possibilité de formation répond à un besoin exprimé par les milieux hôteliers, restaurateurs et

caféiers de la partie française du canton de Berne.

L'apprentissage de sommelier et sommelière est régi par un règlement fédéral. Il dure deux ans, dans un établissement occupant en permanence du personnel de service et garantissant une formation large et complète. Cet apprentissage peut se faire dès la fin de la scolarité obligatoire. L'apprenti reçoit sa formation pratique chez un maître d'apprentissage et sa formation théorique à l'école professionnelle, ceci un jour par semaine.

Avec les pompiers du Jura bernois

De notre correspondant :

La Fédération des sapeurs-pompiers du Jura bernois s'est constituée à Reconville. M. Bertrand Wyssmann, d'Orvin, en sera le président, tandis que M. Erwin Mathys assumera la vice-présidence.

La fédération a accepté ses nouveaux statuts sans opposition au cours de cette assemblée constitutive. D'autre part, à Moutier, à la suite de la démission de M. Chodat, commandant du corps des sapeurs-pompiers, le

Conseil municipal a proposé à l'autorité cantonale compétente la nomination d'un nouveau commandant en la personne du major Jacques Vauclair.

Un nouveau quartier-maître a également été désigné. M. Philippe Maillat, qui est promu au grade de lieutenant, remplacera M. Marcel Roth, démissionnaire. De plus, un nouveau spécialiste du service technique a été nommé en la personne de M. Armand Baumgartner qui est, lui aussi, promu au grade de lieutenant.

CANTON DU JURA

Démographie en hausse

Les problèmes scolaires de Delémont

De notre correspondant :

Delémont, c'est bien connu, a le vent en poupe. Si la population augmente, les besoins en locaux scolaires augmentent aussi et, pour l'instant, la construction d'écoles paraît bloquée par le fait qu'on ne sait pas encore si le Château, qui abrite 32 classes du degré primaire, sera cédé au canton en tant que bâtiment administratif.

Les pourparlers à ce sujet ont repris le 25 octobre, mais la Commission de planification scolaire vient de faire parvenir au Conseil municipal un rapport, qui conclut à la nécessité de la construction d'une école de quartier, au nord-est de la ville, dans le secteur du Cras-des-Fourches, et ceci sans attendre le résultat des pourparlers entre le canton et la commune, au sujet du Château. La

commission rappelle qu'en juin 1973, puis en 1975, enfin en 1977, elle avait attiré l'attention de l'exécutif communal sur son souci de voir se régler le problème posé par les enfants habitant les quartiers périphériques, en particulier celui du Cras-des-Fourches. Attendre un hypothétique accord concernant les 32 salles de classes du Château bloque par trop l'évolution scolaire de la ville, affirme la commission, qui appuie sa demande de la manière suivante :

- La zone Cras-des-Fourches - Le Vorbourg continue à se développer ;
- Le quartier du Gros-Sceuc verra aussi sa population fortement augmenter ces prochaines années, si bien que l'école qui y est implantée ne pourra bientôt plus absorber la population scolaire située au nord de la route de Bâle ;
- Le collège de Delémont est arrivé au point de saturation absolue. Depuis août 1979, les bâtiments prévus pour 20 classes en comptent 25 ; se posent non seulement des problèmes de salles, mais aussi de déplacement d'élèves, donc d'horaire, entre le Gros-Sceuc et le collège, sans compter le déficit chronique en heures de gymnastique.

Au vu de ce qui précède, la Commission de planification scolaire propose au Conseil communal l'étude urgente d'une construction scolaire de 12 classes (8

primaires, 4 secondaires), avec locaux annexes et installations sportives au chemin de la Fenaison, sur un terrain à acquérir par la commune. Les 4 classes secondaires permettraient au collège de retrouver les salles spéciales qu'il a dû transformer en salles de classe. Les classes primaires seraient attribuées comme suit : 2 classes enfantines, 2 de première année, 2 de deuxième et 2 de troisième. Cette construction, dit encore la commission, assurerait une meilleure répartition des enfants dans les autres établissements scolaires de la ville, et elle rendrait possible, par la libération de quelques classes, l'essai de la préscolarité à 4 ans.

PLUS D'UN MILLION POUR L'ACQUISITION D'UN TERRAIN

De son côté, le Conseil de ville adressera au corps électoral un message l'invitant à accepter un crédit de 1.120.000 fr. pour l'achat d'un terrain, au lieu dit « en Vaud », où pourrait être construite l'école d'abord prévue au Cras-des-Fourches. Il s'agit d'une superficie de 15.900 mètres carrés à 67 fr. 70 le mètre carré. La charge annuelle de cette nouvelle dette serait de 67.000 francs. Les commissions d'urbanisme et de planification scolaire sont favorables à cet achat, mais la commission des finances s'y oppose.

BÉVI

Saint-Ursanne: un conseil de gestion pour gérer les 250.000 fr. de l'Ecu d'or

De notre correspondant :

La Ligue suisse du patrimoine national et la Commission de l'Ecu d'or ont décidé, on le sait, de fournir à la fondation « Pro Saint-Ursanne » un capital de dotation de 250.000 fr., prélevé sur la somme obtenue par la vente de l'Ecu d'or, et destiné à préserver les valeurs historiques de la vieille Ville, à attribuer des subsides aux propriétaires qui restaurent intégralement ou extérieurement leurs maisons, à gérer des fonds en vue de la protection intégrale de la vieille Ville.

LE NOIRMONT Collision lors d'un dépassement

(c) Vers 22 heures, samedi soir, entre Le Noirmont et Le Boéchet, une voiture, qui effectuait un dépassement, s'est jetée contre une autre voiture qui arrivait en sens inverse.

Trois personnes blessées à la tête, aux jambes et au thorax, ont été hospitalisées. Les dégâts s'élèvent à 15.000 francs.

La Collégiale, qui est l'édifice le plus connu et le plus réputé de Saint-Ursanne, bénéficie déjà de la protection fédérale. Par conséquent, les fonds de l'Ecu d'or ne sont pas destinés à son entretien. Le conseil de gestion, qui aura à gérer les 250.000 fr., sera présidé par M. Jean Christe, de Courrendlin. En feront partie, M. Léon Pelegry, de Saint-Ursanne (vice-président), M. Martin Gigon, de Saint-Ursanne (représentant du canton), M^{me} Rose-Claire Schulé, de Crans-sur-Sierre et M. Willy A. Plattner, de Saint-Gall (représentants de la Ligue suisse pour le patrimoine national) et MM. Charles Moritz et Joseph Bernard (représentants de la commune de Saint-Ursanne).

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin

COURTÉTELLE

Tel. (066) 22 25 38

Telex 3 45 63

CONFÉDÉRATION

Une vision réaliste des officiers

La force combattive de notre aviation passe par le remplacement des «Venom» par des «Tiger»

LUCERNE (ATS). — «La force combattive de l'aviation militaire suisse n'est pas mesurée en premier lieu en fonction du degré de capacité élevé et de la volonté d'engagement de nos pilotes, mais bien davantage en fonction de l'efficacité et de la valeur combattive de nos moyens de guerre aérienne. C'est la raison pour laquelle la Société des officiers des troupes d'aviation prend inlassablement fait et cause pour le renouvellement de notre aviation dans des délais raisonnables.»

C'est ce qu'a relevé le président central de cette société, le major EMG Urs Bender, à l'occasion de l'assemblée générale du 27 octobre 1979 à Lucerne.

Les officiers de l'aviation exigent donc énergiquement le remplacement des avions vétérans Venom par une deuxième série d'avions de combat Tiger, qui devrait s'enchaîner aussi rapidement que possible

à la livraison de la 1^{re} série. Ils constatent avec satisfaction que la Société des officiers de défense contre avions appuie cette revendication.

Le remplacement de Venom par le Tiger dans le courant des années 80 ne doit cependant, selon la société, rien changer à la planification future. L'acquisition de nouveaux systèmes d'armes,

notamment pour la défense aérienne, exige, comme on le sait par expérience, un minimum de dix ans.

Les membres de la Société des officiers d'aviation sont unanimement d'avis qu'il faut, dès maintenant, planifier et élaborer la réalisation du renouvellement de l'aviation pour les années 1990.

C'est avec satisfaction que la société a appris que l'introduction en cours des premiers avions Tiger se poursuit comme prévu. On est convaincu que le Tiger est à même de remplir la mission qui lui est destinée, avec efficacité et de très bonnes perspectives de succès.

Kurt Furgler face à la Jeune chambre économique

BERNE (ATS). — La conception de la Confédération en matière de politique de l'énergie, pour ces prochaines années, réside dans l'établissement d'un instrument capable de lutter contre les crises dans ce secteur.

Le conseiller fédéral Kurt Furgler, qui s'exprimait devant le congrès national de la Jeune chambre économique suisse, samedi à Berne, s'est déclaré partisan d'une

idée fédéraliste dans ce domaine. Le congrès avait choisi pour thème: «questions critiques à l'Etat». Ses participants se sont penchés sur la politique énergétique, la situation de la femme dans notre société et le problème des minorités. La jeune chambre compte quelque 1500 membres. Elle a pour but de favoriser une insertion responsable de ses membres dans la communauté, ainsi

que l'entente entre les hommes et les peuples.

Le conseiller fédéral Furgler estime qu'une législation fédérale en matière d'énergie ne pourra guère entrer en vigueur avant 1985. Il invite les cantons à faire un large usage de leurs compétences en la matière.

En ce qui concerne la position de la femme, le magistrat a rappelé qu'il existe encore des inégalités, inégalités que la Confédération souhaite atténuer. M. Furgler a notamment cité le nouveau droit de la famille qui contribue à établir l'égalité entre les sexes.

Parlant des minorités, M. Furgler s'est prononcé en faveur du maintien des caractéristiques linguistiques et culturelles de la Suisse.

Répondant enfin à une question d'un congressiste, qui demandait la création d'un programme rhétoromanche à la radio et à la télévision, M. Furgler a déclaré qu'il allait soumettre la question au Conseil fédéral et à M. Molo, directeur général de la «SSR».

Conception globale des transports: l'avis de l'UDC

BERNE (ATS). — L'Union démocratique du centre (UDC) a fait connaître son avis sur la conception globale des transports soumise par la Confédération à la procédure de consultation. L'UDC approuve et soutient les efforts de ne plus traiter les futurs problèmes de transports uniquement par secteur. Elle estime à ce propos que les propositions faites par la commission qui a élaboré la conception globale pourraient se révéler fructueuses. L'UDC se prononce en principe pour la variante 2 de la conception globale des transports.

L'UDC émet quelques doutes au sujet des bases de calcul prises en compte dans la concep-

tion. Elle ne peut croire que, jusqu'à la fin du siècle, il faille compter avec une augmentation du trafic public et privé de plus de 50%, alors que l'augmentation de la population sera insignifiante et que le nombre d'emploi n'augmentera que de peu. Selon l'UDC, les suppositions faites dans la conception sont nettement exagérées.

Congrès des ouvriers de la métallurgie

Une résolution en faveur des travailleurs étrangers

MONTREUX (ATS). — Le congrès de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse (FCOM) a poursuivi ses travaux dimanche à Montreux en votant une résolution en faveur d'une égalité des droits plus étendue pour les travailleurs étrangers.

La FCOM déplore que la nouvelle législation fédérale en reste à des contrôles de police et que seules des considérations de marché du travail entrent en jeu. Elle soutient l'initiative «être solidaire» qui exige notamment l'amélioration des conditions de travail dans les branches employant des travailleurs saisonniers. Elle refuse une politique de restructuration qui détourne le problème du chômage par l'exportation de celui-ci, en renvoyant les travailleurs étrangers. Ceux-ci ne doivent pas rester plus longtemps un «facteur tampon» de la conjoncture ni être l'objet de manœuvres sur le marché du travail.

Ils ne doivent pas devenir une

«armée de réserve», mais au contraire des partenaires égaux en droit.

La résolution finale du congrès contient ces points essentiels: mesures contre les conséquences inquiétantes pour l'emploi — de l'introduction de la microélectronique; droit de codécision des travailleurs dans les restructurations dues aux changements technologiques; réduction de la durée du travail à tous les niveaux; intensification du recyclage professionnel; sauvegarde des économies régionales; préparation d'une initiative populaire fédérale pour une protection légale des travailleurs contre les licenciements collectifs et individuels.

Le congrès a révisé les statuts de la fédération dans le sens d'une démocratisation accrue. Il a cependant rejeté une proposition tendant à l'abandon du qualificatif «chrétien» dans le nom de la FCOM.

Enfin, il a réélu M. Peter Allemann à la présidence.

ROMANDIE

Un quarantième anniversaire vendredi

Retrouvailles émouvantes à Payerne où les anciens de la compagnie d'aviation 1 ont commémoré la «mob» de 1939

L'amicale de la compagnie d'aviation 1, qui ne s'était plus réunie depuis bientôt quinze ans, a tenu à marquer le 40^{ème} anniversaire de la mobilisation de 1939 par une journée de retrouvailles qui s'est déroulée vendredi à l'hôtel de la Gare, à Payerne.

Parfaitement organisée par le colonel Roger de Cocatrix (Payerne), le sergent Marcel Girardier (Bienne) et l'appointé Louis de Blaireville (La Chaux-de-Fonds), cette réunion a groupé huitante participants. Les invités d'honneur étaient le syndic André Oulevey, de Grandcour (où la compagnie a mobilisé et prêt serment en 1939), et le capitaine Wirz, remplaçant le directeur de l'aérodrome militaire, retenu ailleurs.

Au cours d'un excellent repas, M. de Blaireville a souhaité la bienvenue à chacun, puis rappelé que 345 officiers, sous-officiers et soldats avaient fait partie de la compagnie durant la mobilisation 1939-1945, dont 289 sont encore en vie.

L'assemblée a ensuite observé une minute de silence en mémoire des disparus. Le colonel de Cocatrix a dit son émotion de retrouver ses camarades de 1939. Il a rappelé, entre autres souvenirs, le fait que la compagnie d'aviation 1, qu'il commandait à l'époque, avait mobilisé à Grandcour avec un

effectif de trois cents hommes et... aucun avion.

Le capitaine Gustave Barbey (Genève) a également rappelé quelques souvenirs de la mobilisation, ainsi que l'adjudant sous-officier J.-P. Aeschlimann (Pully). Quant à M. André Oulevey, syndic de Grandcour, il se souvient fort bien de la compagnie d'aviation 1 de 1939, bien qu'il n'ait eu que huit ans à ce moment-là...

M. de Blaireville a encore donné connaissance d'un télégramme d'excuses de M. Jacques Ruedi, un ancien de la compagnie, actuellement ambassadeur de Suisse en Suède.

La seconde partie de cette belle journée du souvenir s'est déroulée à l'aérodrome militaire. Tout d'abord par le dépôt d'une gerbe de fleurs sur le monument du pionnier de l'aviation (1910) Ernest Failloubaz. Puis, sous la conduite du capitaine Wirz, les participants ont visité avec beaucoup d'intérêt les installations de l'aérodrome et assisté à la projection d'un film.

Un vin d'honneur, offert par la commune de Grandcour dans la halle 4 (qui se trouve sur le territoire de cette commune), a mis le point final à ces moments de chaude amitié.

Après le fric-frac de Lausanne: la police est au point mort...

LAUSANNE (ATS). — Dimanche matin, la police en était encore au point mort dans la recherche des quatre auteurs du vol à main armée commis vendredi matin à Lausanne et au cours duquel 1.800.000 fr. ont été arrachés à deux convoyeurs de fonds de l'Union de banques suisses.

Le seul élément nouveau est la découverte, vendredi en fin de journée, de la voiture immatriculée en France et à bord de laquelle les bandits avaient pris la fuite en direction de la sortie ouest de Lausanne.

Le véhicule a été retrouvé abandonné près de l'avenue de Morges. La police française n'a pas encore précisé aux enquêteurs lausannois s'il s'agissait d'une voiture volée ou de location.



Quelques minutes après l'attaque éclair, rue Centrale à Lausanne. La police enquête, avec peu d'éléments à disposition, il faut le souligner. Tout à gauche sur notre document ASL, le convoyeur de l'UBS qui a reçu une balle qui lui a transpercé le pantalon à la hauteur du genou.

Folle embardée: un mort - un blessé

(c) On apprenait dans la soirée de samedi avec le plus vif émoi à Martigny que M. Fernand Besson, médecin-dentiste en ville, s'était tué au volant de sa voiture dans la vallée des Dranses en fin d'après-midi.

M. Besson, 45 ans, habitant Martigny, roulait dans la région des Valettes sur un tronçon rectiligne, au lieu-dit «Bémont». Sa machine quitta la chaussée et fit une embardée de 50 m dans un ravin. M. Besson perdit la vie dans l'accident. Son passager, M. Etienne Sarrasin, 57 ans, n'a été que légèrement blessé.

Cyclomotoriste happé par une voiture

(c) Samedi, un grave accident s'est produit en fin d'après-midi à Martigny. Un cyclomotoriste, M. Michel Bruchez, âgé de 16 ans, de Charraz, a été happé par un camion-remorque bernois. Il a été hospitalisé dans un état critique.

Accident mortel en Anniviers

(c) Un accident mortel de la route s'est produit samedi dans le val d'Anniviers. Une auto, conduite par M. Bruno Melly, 28 ans, de Zinal, roulait de Vissoie à Ayer. Sur un tronçon rectiligne au lieu-dit «Les Morands», sa voiture entra en collision avec un autocar piloté par M. Jean-Marc Meizoz. Le conducteur de la voiture succomba à ses blessures.

Trois chèques bienvenus...

LAUSANNE (ATS). — Créé en 1949, le Lions club de Lausanne a fêté son trentième anniversaire samedi soir. Les représentants des autorités et de vingt et un clubs suisses et étrangers (France, Italie, Maroc) ont participé à la cérémonie, au cours de laquelle trois chèques de dix mille francs chacun ont été remis aux instituteurs pour infirmes moteur cérébraux du canton de Vaud.

Loterie à numéros — Tirage du 27 octobre

Numéros sortis: 4, 11, 23, 27, 38 et 42 Numéro complémentaire: 36

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
78 x	85 x	94 x	92 x	75 x	79 x	75 x	74 x	89 x	81 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
97 x	77 x	67 x	67 x	75 x	67 x	63 x	90 x	72 x	73 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
75 x	75 x	69 x	82 x	57 x	94 x	81 x	77 x	74 x	77 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
70 x	92 x	70 x	72 x	66 x	79 x	67 x	74 x	74 x	95 x
					41	42			
					5 x	8 x			

TESSIN

Jusqu'à 600 mètres

IL A NEIGÉ SAMEDI!

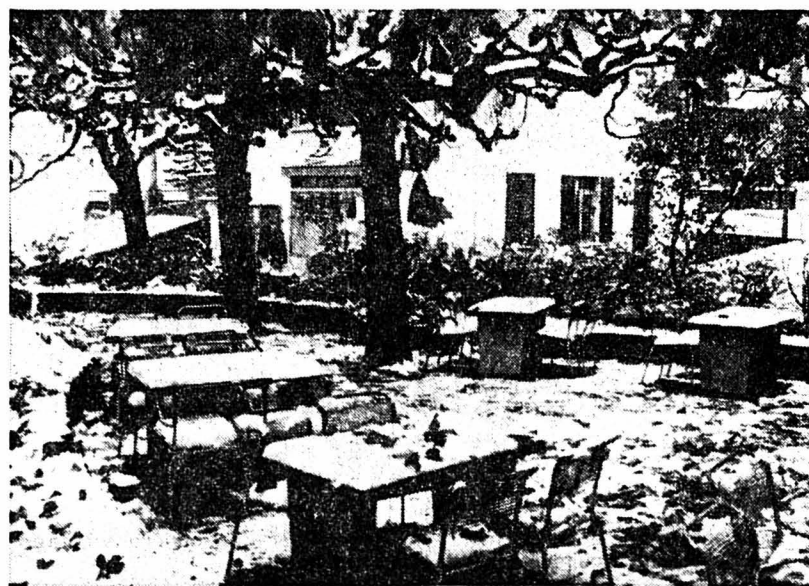


Image inhabituelle, paysage d'hiver, flocons mouillés et neige tenace, tels étaient sûrement les quatre sujets de discussion au Tessin samedi. Sans crier gare, la neige est tombée jusqu'à 600 mètres! Comme on le constate aisément sur cette photo Keystone, les jardins et les terrasses du Monte-Bré ont été abandonnés précipitamment par des clients à la recherche d'un endroit plus sec...

SUISSE ALÉMANIQUE

Petit mais... vorace

Le charançon, bête noire des propriétaires de jardins



ZURICH (ATS). — Depuis quelque temps, un charançon cause d'importants dégâts aux cultures. Depuis que l'emploi du « DDT » est interdit pour des raisons écologiques, ce petit animal est devenu la bête noire de tous les propriétaires de jardins.

Le charançon signale sa présence en dévorant les feuilles de différentes plantes (vigne, arbres fruitiers, géraniums), puis en s'attaquant au collet des racines, détruisant la couche « d'écorce » protectrice de celles-ci. La circulation de la sève est alors interrompue, la plante ne fait plus

de nouvelles racines et finit par mourir.

Chez nous, le charançon se reproduit (asexuellement, et chaque femelle peut pondre entre 500 et 1000 œufs). Il n'y a qu'une génération par an. Les œufs sont pondus en juillet à proximité de la plante-hôte et donnent naissance à des larves après deux ou trois semaines.

Celles-ci s'enfoncent dans le sol où elles passeront l'hiver en se nourrissant de racines. A la fin de la mauvaise saison, elles se chrysalident. Les adultes éclosent en mai-juin et recommencent le cycle. Dans certaines conditions (cultures en serres), le cycle naturel du charançon se modifie et les adultes éclosent déjà au premier printemps.

Mort sous la douche

(c) Un incident, qui a coûté la vie à un jeune ouvrier italien de 20 ans, a eu pour théâtre samedi soir la localité lucernoise de Reussbühl: la jeune victime, dont l'identité n'a pas encore pu être révélée, a trouvé la mort en prenant une douche. Ironie du hasard: sur le chauffage à eau, installé dans l'appartement, les fabricants avaient fait apposer récemment un avis de prudence en italien, rendant les usagers aux dangers du monoxyde de carbone.

La victime n'avait pas pris garde à cet avis de prudence et ce qui devait arriver, arriva: le malheureux, qui avait omis d'ouvrir la fenêtre, fut pris d'un malaise, s'évanouit et trouva finalement la mort. Malgré les efforts entrepris, il n'a pas pu être ramené à la vie.

Pendant la journée, le charançon se tient caché et on ne le remarque sur les feuilles que la nuit. Il faut traiter les plantes dès que les premiers dégâts apparaissent (fin mai - début juin), et répéter le traitement toutes les trois semaines.

Terrible collision: une victime

(c) Accident mortel de la route hier matin à 5 h à Rotkreuz, où une voiture conduite par M. Hanspeter Hofstetter, 26 ans, a littéralement pulvérisé une autre voiture. C'est à vive allure et sans freiner que le conducteur et son véhicule percutèrent la voiture roulant orrètement. La conductrice de ce véhicule est dans un état alarmant, alors que le fautif a trouvé la mort à son volant.

Affolement à Lucerne!

(c) Affolement samedi après-midi à Lucerne où une nouvelle assez invraisemblable se répandit comme une trainée de poudre: trois incendies criminels avaient nécessité l'intervention de plus de 400 pompiers.

Plus de 30 voitures de pompiers se dirigèrent peu après 14 h sur les points chauds présumés, posant maints problèmes aux agents de la circulation. Renseignements pris sur place, la nouvelle était fautive: l'intervention des pompiers s'est déroulée dans le cadre d'une inspection générale. Le commentaire des inspecteurs cantonaux, chargés de porter un jugement sur l'intervention des gardiens du feu: «Si l'on tient compte du fait que Lucerne n'a pas de pompier professionnel, l'action doit être considérée comme étant vraiment remarquable...»

Atroce accident

(c) Atroce accident de travail à Wolhusen (ZH), où Rolf Lamberty, âgé de 23 ans, a trouvé la mort. Ensemble avec d'autres ouvriers, la victime était occupée à charger la cabine d'un téléphérique installé pour transporter du matériel de construction sur un alpage isolé. C'est probablement à la suite du surchargement de la cabine que cette dernière s'est arrêtée à environ 80 m de son but. Désirant remettre en marche la cabine en employant un moteur auxiliaire, le malheureux a été touché au ventre par une couronne métallique du moteur. Pour des raisons que l'enquête technique s'efforcera d'établir, cette couronne a pu se détacher et toucher M. Lamberty.

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHÂTEL

Cette annonce s'adresse à tous ceux qui pourraient accepter un horaire de travail et un emploi pas comme les autres.

Dans notre laboratoire pilote à Neuchâtel, nous réalisons - à fréquence régulière - des travaux en continu 24 heures par jour et sept jours sur sept.

Pour compléter l'effectif de nos équipes, nous désirons engager des

PROFESSIONNELS
en qualité
D'EMPLOYÉS
DE NOTRE LOCAL D'ESSAIS

Les candidats seront titulaires d'un CFC de mécanicien ou d'électricien. Des personnes ne possédant pas de CFC mais pouvant justifier de quelques années d'expérience dans un domaine similaire peuvent également entrer en ligne de compte.

Les conditions de travail sont les suivantes:

Lors des essais, qui se déroulent par tranches de deux mois environ, trois fois par année, l'horaire est continu en équipes de trois fois huit heures par rotation, avec un week-end de libre par mois.

Entre-temps, ces personnes devront accepter de faire des remplacements dans notre centre de production ou dans nos ateliers, en horaire d'équipe (5 h - 13 h 30 et 13 h - 22 h) ou éventuellement en horaire normal.

Nous offrons des prestations adaptées aux conditions particulières de ce travail: prime d'équipe, supplément pour le travail de nuit, congés supplémentaires pour les week-ends de travail.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, aux FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

48595-O

FTR 2003 NEUCHÂTEL



LA CHAUX-DE-FONDS

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UN COLLABORATEUR
EXTÉRIEUR

pour la vente d'outils de coupe en métal dur en SUISSE.

Bonnes connaissances d'allemand et de français exigées.

Possibilité d'être domicilié en Suisse alémanique.

Faire offres écrites à la direction d'UNIVERSO S.A., avenue L.-Robert 82, 2300 La Chaux-de-Fonds. 48235-O



Tuilerie 42, en dessus du Parc des sports,

cherche

UN OUVRIER

spécialisé pour la fabrication d'outils spéciaux en métal dur de petites ou moyennes séries.

Travail indépendant sur machines Technica et Ewag.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser ou se présenter à Universo S.A., métal dur, Tuilerie 42, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 72 03.

48234-O

PRECIMED

CH-2400 Le Locle

désire engager un

spécialiste
de la fabrication
des circuits intégrés
IC-CMOS

susceptible d'organiser, de mettre en place et de faire fonctionner une unité de fabrication de circuits intégrés de très haute fiabilité.

Cette unité comprendra en particulier les opérations suivantes: test du «chips»; sciage de plaquettes; «die attach»; «bonding», fermeture des boîtiers.

Une connaissance pratique approfondie de ce domaine est indispensable.

Faire offres manuscrites, avec photo, à Precimed S.A., Tourelles 17, 2400 Le Locle, téléphone (039) 31 88 22.

48231-O

Marlboro
Country & Western
Festival

En collaboration avec Good News.

Désignez le
meilleur groupe de
Country & Western
Music de Suisse.

- ★ Bluegrass Blossoms · Berne
- ★ John Brack · Zurich
- ★ Captain Bill Goody and the Tennessee Peanuts · Vevey
- ★ Bluegrass Family · Stetten

- ★ The Cheese Mountain Band St. Gall
- ★ Country Ramblers · Zurich
- ★ Roland Kaufmann · Bâle
- ★ Train · Bâle

Zurich · Kongresshaus
Dimanche, 4. 11. 1979, 18 heures
Prix d'entrée unique Fr. 10.-

Billets en vente aux guichets de réservation habituels.



Seulement
65 c. le mot

C'est le prix d'une
petite annonce au
tarif réduit dans la
«Feuille d'avis de
Neuchâtel».

Fabrique d'Horlogerie
de Saint-Blaise S. A.
2072 Saint-Blaise

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières pour montage
d'appareils de précision

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 33 28 62. 26728-O

MARCHÉ DIGA, CERNIER

engagerait

un boucher-vendeur
et
un boucher-déossoyeur

Entrée en fonctions immédiate ou date à convenir

Bonnes prestations sociales.

Adresser offres par téléphone (038) 53 11 44. 48180-O

Représentants

connaissant clientèle restaurants, pensions, etc., sont demandés pour vente produits alimentaires (sans concurrence), directement de la fabrique.

Tél. (021) 97 14 66, demander M. Jubin, de 9 h à 21 h, sauf jeudi. 48138-O

Ecrîteaux
en vente au
bureau du journal

Coop Neuchâtel engagerait:

vendeur ou vendeuse
qualifié(e)

pour tenir le rayon fruits et légumes du Centre Coop de Vauseyon;

vendeuse

pour le magasin de Saint-Aubin;

vendeuse

pour le magasin de Bevaix;

vendeur qualifié

responsable d'un rayon du magasin Coop La Treille. Entrée: fin 79, début 80.

Prendre contact avec M. Pétremand, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel, téléphone (038) 25 37 21, Coop Neuchâtel. 48270-O

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager, pour notre secteur de fabrication, des

conducteurs de machines

auxquels nous offrirons une formation de base de 3 à 5 mois afin qu'ils soient aptes à assumer la fonction d'aide-mécanicien pour la conduite de machines transferts automatiques destinées à la production de pièces d'horlogerie.

Horaire de travail en équipe

3 équipes:

1 semaine 06h00 à 14h00 = 8h/j

1 semaine 14h00 à 22h00 = 8h/j

1 semaine 22h00 à 06h00 = 8h/j

ou

2 équipes:

05h00 à 14h00 = 9h/j

14h00 à 22h00 = 8h/j

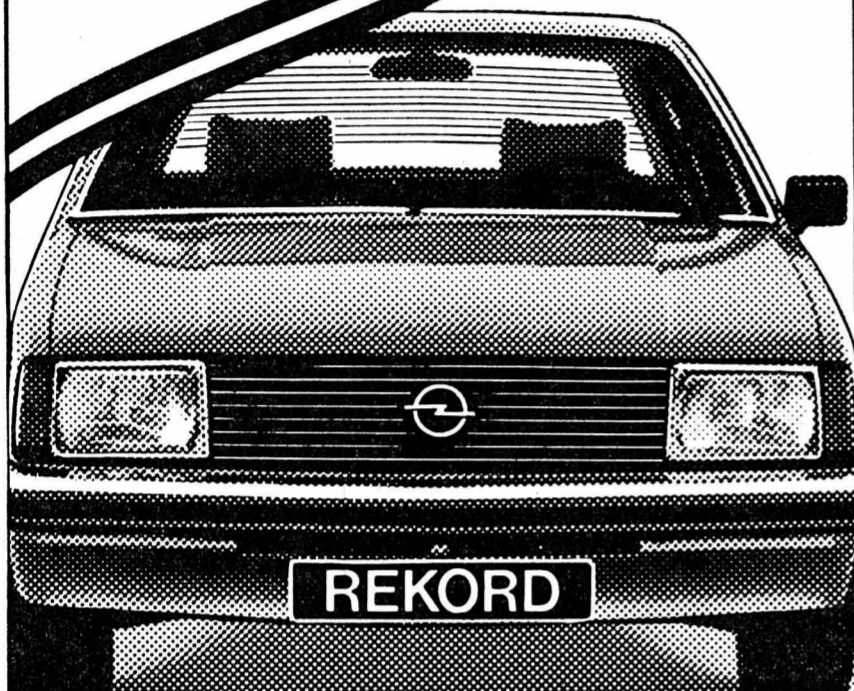
Le vendredi, chaque horaire est diminué de 2 heures.

La pratique de cet horaire donne droit à 25% d'indemnité en plus du salaire normal.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 26738-O



Offre choc!



Rekord
2000 Special

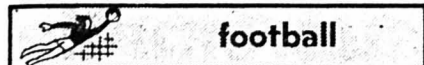
- 4 portes
- 100 CV-DIN
- Sobriété exemplaire
Consommation selon normes DIN:
7,0 l aux 100 km à 90 km/h, 9,4 l à 120 km/h,
11,6 l en ville.
- Equipement très complet
- Fr. 15'975.-*

* Ce prix de liste
de Fr. 15'975.- est déjà
plus qu'avantageux.
Mais voyez votre
concessionnaire Opel:
il vous fera une
véritable offre choc!

OPEL REKORD

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel:
1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM.
Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

47172-A



Ligue A: le «leader» perd un point dans les Montagnes neuchâtelaises

Xamax: «l'explosion» pour bientôt?

GRASSHOPPER - NEUCHÂTEL XAMAX 2-0 (2-0)

MARQUEURS: Egli 22^{me}; Herbert Hermann 27^{me}.
GRASSHOPPER: Berbig; Meyer; Nafzger, In-Albon, Heinz Hermann; Wehrli, Egli, Ponte; Pfister, Sulser, Herbert Hermann. **Entraîneur:** Sundermann.

NEUCHÂTEL XAMAX: Stemmer; Mundwiler; Kuffer, Gross, Hasler; Bianchi, Osterwalder, Favre; Hofer, Rub, Fleury. **Entraîneur:** Mantula.

ARBITRE: M. Galler, de Kirchdorf.
NOTES: stade du Hardturm. Temps frais, pluie dès la 30^{me} minute. Pelouse en bon état. 4800 spectateurs. Neuchâtel Xamax joue sans Guillo et Duvillard mais avec Fleury et Hofer. Avertissements à Fleury (5^{me}), Rub (6^{me}) et Traber 83^{me}. A la 23^{me}, Bianchi est victime d'un croc en jambe d'Egli dans les « seize mètres » zuricois mais l'arbitre ne siffle pas le penalty. Dans la même minute, un poteau renvoie un tir de Heinz Hermann. Changements de joueurs: 69^{me}, Montandon pour Nafzger; 73^{me}, Saunier pour Mundwiler; 78^{me}, Traber pour Sulser. Coups de coin: 11-11 (5-2).

Cette fois, le Hardturm n'a pas porté chance à Neuchâtel Xamax qui s'est vu rapidement mené par 2-0 à la marque alors qu'il aurait pu être le premier à réussir un but. En outre, alors que Stemmer venait de s'incliner pour la première fois, l'arbitre n'a pas jugé bon de sanctionner d'un penalty une faute d'Egli sur Bianchi qui allait se présenter devant Berbig. Quatre minutes plus tard, c'était le deuxième but de Grasshopper... et Xamax se trouvait obligé de se livrer à une bien difficile poursuite.

INATTENDUS

Si les deux buts zuricois ont été marqués à un moment où nous ne nous y attendions pas — la défense neuchâtelaise non plus, à voir — ils traduisaient cependant une supériorité territoriale criante surtout dans le premier quart d'heure de la partie. Durant cette période, voulant certainement éviter une mauvaise surprise,

les « Sauterelles » ont fait presque tout ce qu'elles ont voulu et les situations très dangereuses se sont multipliées dans la surface de réparation xamaxienne, sans pour autant mettre à contribution Stemmer. En réalité, c'est Berbig qui a été le premier inquiété et il a dû faire usage de tout son talent pour éviter la capitulation, tout d'abord sur un beau coup franc de Kuffer (19^{me}), puis sur un très dangereux tir ras-terre de Fleury (21^{me}), tir qu'il n'a que difficilement capté. Sortis de leur « ghetto », les Xamaxiens ont-ils alors trop vite cru au bonheur? C'est possible. Toujours est-il que la réaction zuricoise, rapide comme l'éclair, leur a été fatale: une « bombe » de Ponte renvoyée par Stemmer cinq mètres devant lui, Egli surgit et marque. Vient ensuite l'incident du « penalty » suivi, à la 27^{me} minute, de l'aggravation du « score » par Herbert Hermann, qui, infiltré au milieu de la défense visiteuse, dévie habilement un centre de la gauche de Pfister.

Ces deux buts d'affilée n'étaient pas pour donner de la sérénité aux hommes de Mantula qui ont alors cédé à la nervosité, manquant ainsi, par précipitation, des mouvements relativement faciles. Néanmoins, les dix dernières minutes de la première mi-temps ont vu leur domination territoriale, une domination restée hélas sans résultat concret en raison d'hésitations à l'instant décisif. Seul un coup de tête de Hofer (43^{me}), sur un centre d'Osterwalder, a fait passer le frisson de la peur dans les rangs locaux.

La seconde période a débuté par une sérieuse alerte devant le but de Stemmer (47^{me}) mais Gross a pu en extrêmes expédier par-dessus la latte le centre de Ponte convoité par Sulser! Prenant alors les affaires en mains avec plus d'allant et de conviction, les Xamaxiens se sont établis dans le camp zuricois mais, par manque de rythme et à cause d'une trop lente mise en place des attaquants, ils n'ont pu forcer leurs adversaires à capituler. En outre, les Neuchâtelais étaient constamment à la merci de contre-offensives emmenées la plupart du temps par un brillant Pfister qui ne s'est d'ailleurs pas fait faute, aux 60^{me} et 63^{me} minutes notamment, de menacer dangereusement Stemmer. Du côté neuchâtelais, où l'activité était grande, les attaques redoublaient mais Fleury était malheureusement le seul à tenter sa chance, obligeant du reste Berbig à « sauver en coup de coin » aux 58^{me} et 72^{me} minutes. Sur l'aile droite, Hofer posait moult problèmes à Heinz Hermann grâce à sa grande détermination mais il ne parvenait pas à conduire ses actions jusqu'au bout, Bigi Meyer s'interposant souvent avec une remarquable autorité.

Le remplacement d'un arrière (Mundwiler, excellent dans le jeu défensif) par un attaquant (Saunier), à la 73^{me} minute, n'a pas produit l'effet escompté. Il a toutefois fait sentir à l'équipe la volonté de l'entraîneur de « pousser » encore l'offensive. C'était prendre des risques évidents mais la situation commandait une

telle permutation. En fait, en dépit de l'évidente fatigue des Zuricois qui ressentent les efforts consentis en coupe d'Europe, cette situation n'a pas été modifiée, et si Berbig a miraculeusement arrêté un tir de Kuffer à la 84^{me} minute, Grasshopper aurait pu augmenter son avance à plusieurs reprises, lors d'échappées que Sulser (77^{me}) et Traber (80^{me} et 81^{me}) n'ont pas su mener à terme, les interventions de Stemmer y ayant d'ailleurs été pour quelque chose.

Ainsi, voici Xamax enregistrant une nouvelle défaite. Le fait n'est pas grave en soi, l'adversaire n'étant pas tombé à la dernière pluie. Les Neuchâtelais sont cependant en droit de regretter la perte d'un point, point qu'ils auraient peut-être acquis s'ils avaient affiché plus de vivacité en première mi-temps. On pouvait penser que Grasshopper aurait de la peine à tenir un rythme élevé nonante minutes durant, après leur match essoufflant de mercredi dernier. Pour profiter de cette situation, il eût fallu exiger des efforts de sa part tout au long de la rencontre et non pas seulement en seconde mi-temps. Mais la peur de perdre a paru être maîtresse de leurs gestes et de leur tactique, au début du match. Nous ne sommes toutefois pas certains qu'ils auraient obtenu gain de cause en évoluant plus ouvertement puisque c'est précisément lorsqu'ils se sont mis à attaquer... qu'ils ont encaissé des buts! Ce qu'il faut principalement regretter — et ce n'est ma foi pas nouveau — c'est la difficulté quasi maladroite des Xamaxiens à tirer profit de leurs moments de supériorité. En première mi-temps, Grasshopper n'a bénéficié, en tout et pour tout, que de trois occasions, en comptant le tir contre le poteau. Ils ont marqué deux buts. Il faudrait que Xamax atteigne ce pourcentage de réussite pour gagner. Est-ce une simple question de confiance en soi? Hier, au Hardturm, les Neuchâtelais se sont offert au moins quatre ou cinq possibilités de battre Berbig. C'est déjà un point positif. Alors, l'« explosion » est-elle pour bientôt? Nous le souhaitons vivement.



RESPONSABILITÉ ENGAGÉE? — Le gardien neuchâtelais (aux prises avec Pfister sur notre document) est-il responsable du premier but zuricois...

Lausanne perd deux points importants

YOUNG-BOYS - LAUSANNE 2-1 (1-0)
MARQUEURS: Schoenenberger 4^{me} et 86^{me}; Parietti 88^{me}.
YOUNG BOYS: Walder; Conz; Brechbuhl, Weber, Feuz; Ludi, Zwygart, Brodard; Zahnd, Schoenenberger; K. Muller. **Entraîneur:** Konietzka.
LAUSANNE: Burgener; Chapuisat; Charvoz, Gretler, Ryt; Parietti, Ley-Ravello, Kok; Castella; Castella, Borri. **Entraîneur:** Hertig.

ARBITRE: M. Renggli (Stans).
NOTES: stade du Wankdorf. Pelouse grasse, 4200 spectateurs. Changements: 46^{me} Lometti remplace Borri et Hussner Ludi; 58^{me} Zwahlen prend la place de Brodard. Coups de coin: 6-11.
Le 27 mai 1967, Charly Hertig était dans l'équipe bernoise qu'il imposa sur Lausanne (3-2) devant 8000 spectateurs. Douze ans plus tard, Charly Hertig retrouvait le Wankdorf devant 4000 personnes mais dans un rôle différent puisque le comité de Lausanne lui a confié la lourde tâche de redorer le blason de l'équipe vaudoise. L'entraîneur vaudois nous confia après la rencontre: « je suis satisfait de mon équipe ce soir, mais, hélas, nous avons perdu un match décisif. En tenant compte de la situation qu'est la

notre en ce moment, l'équipe a fourni un bon match.
Le problème majeur pour moi à Lausanne est la réalisation, ma ligne d'attaque étant d'une stérilité inquiétante. Je dois avouer aussi que l'essai de Kok dans une position de repli n'est pas concluante. Et le comportement de Chapuisat? « l'arrivée de Gabet constitue un apport certain, je n'ai aucun reproche à lui faire ce soir, d'ailleurs la défense et le milieu de terrain m'ont donné satisfaction mais malheureusement en attaque je ne dispose pas de joueurs tels que Kudi Muller et Schoenenberger qui savent marquer des buts au moment décisif ». Effectivement, le centre-avant bernois, sous le regard à la fois admirateur et inquiet de Benthaus (Bâle se rendra à Berne dimanche prochain pour le compte de la coupe de Suisse) marqua deux buts décisifs qui sortent quelque peu Young-Boys de l'ornière. Schoenenberger, le buteur bernois, trompa à deux reprises Eric Burgener et mérite une mention spéciale pour sa participation à la victoire de son équipe au chapitre des satisfactions locales, il convient de citer Jean-Marie Conz dont la vista fut précieuse à maintes reprises dans son rôle d'arrière libre. Clovis YERLI

Andrey assomme Lucerne

SERVETTE - LUCERNE 3-2 (1-0)

MARQUEURS: Andrey 18^{me} et 47^{me}; Matthey 60^{me}; Fischer 63^{me}; Peter Risi 86^{me}.

SERVETTE: Engel; Trincherio; Valentini, Semaondi, Bizzini; Schynnder, Barberis, Andrey; Sarrasin, Cucinotta, Matthey. **Entraîneur:** Pazmandy.

LUCERNE: Waser; Rahmen; Binder, Voegeli, H. Risi; Nielsen, Bachmann, Christen, HP. Kaufmann; Fischer, P. Risi. **Entraîneur:** Wolfisberger.

NOTES: Stade des Charmilles. Arbitre: M. Gächter (Suh). 5700 spectateurs. Servette sans Guyot, Coutaz et Hamberg. Changements de joueurs: 62^{me} Dupuis pour Sarrasin; 64^{me} Leo Kaufmann et Schaer pour Heinz Risi et Cristen. Coups de coin: 2-10 (1-9).
L'adversaire de Servette a tenté quelque chose, mais à été mis à la raison par deux coups francs tirés de manière magistrale par Andrey. Du pied gauche, évidemment! Il sait donner à la balle une

telle trajectoire, qu'habituellement celle-ci se termine dans le but adverse. Deux fois Waser a été surpris sans qu'il soit en cause. Avec une telle avance et ensuite une réussite de Matthey, les Servettiens ont alors eu peu vécu sur leur avance. Lucerne pratique un football très agréable. Peter Risi, à la pointe de l'attaque des joueurs de Suisse centrale, a toujours une bonne pointe de vitesse, mais n'est parvenu à la faire valoir qu'à la 86^{me} minute. Sans jamais fermer le jeu, en attaquant chaque fois qu'ils en avaient l'occasion, les Lucernois commencèrent cette rencontre à un rythme soutenu et en menaçant sérieusement Engel, constamment sollicité. Un quart d'heure de domination lucernoise a été d'un seul coup stoppé par le premier but d'Andrey. Servette, par la suite, s'est bien repris et aurait pu marquer plus encore, mais la fatigue du match de Berlin s'est fait sentir dans le dernier quart d'heure.
Même si le résultat final est assez étonné, les Lucernois n'ont jamais semblé à même d'inquiéter la formation genevoise. Lucerne fut littéralement assommé par les deux buts genevois sur coup franc et ne parvint pas à refaire son retard avant que Servette ne mène par trois buts d'écart.

Michel BORDIER

La Chaux-de-Fonds a fait trembler Zurich

LA CHAUX-DE-FONDS - ZURICH 0-0

LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker; Guélat; Capraro, Mantoan, Claude; Kaelin, Ripamonti, Ben Brahim; Morandi, Katic, Mauron. **Entraîneur:** Katic.

ZURICH: Grob; Zappa; Landolt, Ludi, Baur; Jerkovic, Kundert, Peterhans; Botteron, Seiler, Elsener. **Entraîneur:** Cajkowski.

ARBITRE: M. Charles-Henri Morex de Bex.

NOTES: Stade de la Charrière. Terrain gras. 5200 spectateurs. La Chaux-de-Fonds est privée des services de Jaccard (blessé). A Zurich, manque Zwicker. Le ballon de la rencontre est déposé dans le rond central par trois parachutistes du Para-club des Montagnes neuchâtelaises. A la 22^{me}, Katic tire sur le poteau. A la

51^{me} et à la 90^{me}, l'arbitre ignore deux fautes sur Mauron dans les seize mètres zuricois! Avertissements à Kundert (57^{me}), Landolt (74^{me}) et Mérillat (88^{me}), ce dernier ayant remplacé Morandi à la 83^{me}. Coups de coin: 6-7 (3-5).

Zurich s'en est tiré à bon compte à la Charrière. Par deux fois l'arbitre a ignoré une faute grossière sur Mauron qui avait le poids d'un penalty, laissant ainsi à Zurich l'aubaine de revenir de son déplacement dans les Montagnes neuchâtelaises avec un point. En effet, La Chaux-de-Fonds s'est battue. Et très bien. Certes, les actions de Zurich étaient plus tranchantes, plus efficaces mais les Neuchâtelais ont tenté crânement leur chance.
En vingt minutes, Kaelin avait déjà eu trois bonnes occasions de but, mais en

vain. Mauron, au terme d'un long déboulé, centra parfaitement sur Katic dont le tir s'écrasa sur le poteau de la cage de Grob! A la demi-heure, sentant la menace chaux-de-fonnoise réelle, Zurich se lança à son tour à l'assaut de la cage très bien défendue par Bleiker. Kundert, « passant » le portier neuchâtelais, voyait dans un premier temps son essai sauvé sur la ligne par Guélat. Puis, par deux fois, Seiler se trouva en bonne position. Le spectacle fut de qualité malgré le manque de buts; il en alla ainsi jusqu'au coup de sifflet final.

DRÔLE DE DÉCISION

Peu après la pause, l'arbitre ignora pour la première fois une faute sur Mauron dans les seize mètres zuricois. La tension monta... Le reste de la rencontre fut fertile en rebondissements. La Chaux-de-Fonds et Zurich eurent plusieurs occasions de buts, mais les gardiens restèrent intraitables. A la dernière minute, Mauron partit seul à l'assaut de Grob. Balancé par Landolt, l'attaquant chaux-de-fonnier attendit une intervention de l'arbitre. Rien ne vint, même pas un coup franc. Il était dit que les équipes se quitteraient dos à dos.
La Chaux-de-Fonds n'a rien volé contre Zurich. Toutefois, les hommes de Katic, mis à part les deux coups ignorés par l'homme en noir, manquèrent de perspicacité à l'approche des seize mètres zuricois. La construction fut bonne; mais quant à la conclusion... Ensuite La Chaux-de-Fonds eut peut-être le tort de trop jouer sur la droite du terrain. Certes le trio Claude - Ben Brahim - Mauron fut redoutable, mais du changement dans le jeu aurait pu désorienter la défense zuricoise, très solide autour de Zappa. Il faut pourtant dire que Ben Brahim a été l'homme fort de la partie. A la création de toutes les actions neuchâtelaises, le Tunisien en a fait voir de toutes les couleurs à Baur et Peterhans. Quant à Zurich, il n'a

Zwicker à Xamax?

Hans-Peter Zwicker, de Zurich, sélectionné avec l'équipe suisse des « espoirs » jouera-t-il avec Chiasso samedi prochain contre Servette? Le président Naegeli a offert le joueur en prêt jusqu'à la fin de la saison mais ses prétentions financières sont jugées trop élevées par les dirigeants tessinois. Chiasso a une option jusqu'à aujourd'hui, midi. Si l'accord se réalise, il renforcera l'équipe de Luttrorf, sinon il pourrait aller à Lucerne ou à Neuchâtel Xamax qui sont sur les rangs. Zwicker est déjà venu au Tessin vendredi. Il s'est entretenu avec l'entraîneur et le président Parli. Ses prétentions personnelles ont été acceptées. « L'homme au cigare » accordera-t-il le feu vert? Tout le monde le souhaite dans le camp de Chiasso. D. CASTIONI

QUE D'EAU À CHIASSO!

A la mi-temps, l'arbitre a arrêté le match Chiasso-Chênois sur le résultat de 0-0. Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le Tessin hier, ont rendu le terrain impraticable. La rencontre sera rejouée le lendemain de Suisse-Italie à Udine, soit le dimanche 18 novembre.

BÂLE - SAINT-GALL 1-1 (1-0)

Saint-Jacques. — 8500 spectateurs. — Arbitre: M. Heinis (Ammannegg). — **Marqueurs:** 36^{me} Kuettel 1-0; 53^{me} Stoméo 1-1.

BÂLE: Kung; Stohler; Geisser, Maradan, Hasler; Maissen (80^{me} Jungk); Tanner, Demarmels, von Wartburg; Kuettel (76^{me} Marti), Laucher.

SAINT-GALL: Schuepp; Stoekli; Hafner, Senn, Gisinger; Corminboeuf (70^{me} Locher), Seger (46^{me} Stoméo), Scheiwiler; Labhart, Weber.

Une manche pleine de choses curieuses

Lugano égalise à l'ultime minute!

SION - LUGANO 1-1 (0-0)
MARQUEURS: Richard (penalty), 55^{me}; Jauner 90^{me}.
SION: Pittier; Geiger; Isoz, Balet, Valentini; Bregy, Richard, Mathez, Cernicky; Brigger, Luisier. **Entraîneur:** Jeandupeux.
LUGANO: Wagner; Prato; Martinelli, Casanova, Lucchini; Papini, Brenna, Arrigoni, Jauner; Elia, Hitzfeld. **Entraîneur:** Brenna.
ARBITRE: M. Scherz, d'Aegersten.

NOTES: stade de Tourbillon, Sion, légèrement glissant, temps gris, 3200 spectateurs. Lugano est privé de Perucchi, blessé. Sion enregistre la rentrée de Pittier. Changements de joueurs: Groebli pour Brenna (46^{me}), Beltrami pour Arrigoni (74^{me}), Vergères pour Mathez (74^{me}), Perrier pour Bregy (84^{me}). Avertissements à Papini (30^{me}), Martinelli (47^{me}) et Casanova (54^{me}). Prato sauve sur la ligne de but les tirs de Balet (7^{me}) et de Isoz (58^{me}). Coups de coin: 11-7 (7-1).
Est-ce le traditionnel choc psychologique consécutif au changement d'entraîneur qui a permis au FC Lugano de ramener un point de

Tourbillon? Peut-être, mais rien dans la prestation des visiteurs ne permet de déceler une amélioration. Car s'il y a du mieux maintenant, il ne devait absolument rien avoir auparavant! Le seul domaine dans lequel les Tessinois se signalent est celui de la brutalité. La coupable mansuétude de M. Scherz leur a permis de s'en tirer avec seulement trois cartes jaunes.

Ce préambule indique clairement que le FC Sion n'a pas été à la hauteur de sa tâche. S'il a dominé largement son adversaire, il n'a pas maîtrisé son sujet. Tout au long de la première mi-temps, les Valaisans ont fait cavalier seul jusqu'aux 16 mètres adverses. Là, l'imagination manquait pour trouver la faille dans le mur. Les vagues d'assaut se briaient sur la défense centrale alors que le recours aux débordements aurait été judicieux.

On crut que le match allait basculer lorsque l'arbitre sanctionna d'un penalty un ceinturage de Brigger. La réussite de Richard devait faire sortir Lugano de sa coquille et le transformer en « bon à prendre en contre ». Là aussi, les Valaisans baffouillèrent. Ils eurent peur de se faire rejoindre et ne jouèrent qu'en fonction du temps qui passait. La punition fut amère.

Il ne reste qu'à souhaiter, pour le football, que la conquête inespérée de ce point ne forfisse pas Lugano dans sa façon de jouer. Quant aux Séduois, ils ont prouvé, une nouvelle fois, leur incapacité à imposer leur manière à une équipe faible. S'ils entendent rester dans le coup pour la sixième place, il s'agira de compenser la contre-performance d'hier par un gain à Lucerne ou à Genève, contre Servette.

Max FROSSARD

LIGUE A

Bâle-St-Gall 1-1 (1-1)
La Chaux-de-Fonds-Zurich 0-0.
Chiasso-Chênois interrompu.
Grasshopper-Neuchâtel Xamax 2-0 (2-0)
Servette-Lucerne 3-2 (1-0)
Sion-Lugano 1-1 (0-0)
Young Boys-Lausanne 2-1 (1-0).

1. Grasshopper	11	8	1	2	30	8	17
2. Zurich	11	8	1	2	34	18	17
3. Servette	11	7	2	2	32	12	16
4. Bâle	11	5	4	2	15	8	14
5. Sion	11	4	2	3	17	15	1
6. Lucerne	11	6	-	5	17	19	12
7. St-Gall	11	3	5	3	21	15	11
8. La Ch-de-fs	11	3	4	4	14	24	10
9. Chênois	10	2	4	4	14	15	8
10. Chiasso	10	1	6	3	11	21	8
11. Young Boys	11	4	-	7	16	23	8
12. NE Xamax	11	4	-	7	10	20	8
13. Lausanne	11	2	2	7	9	21	6
14. Lugano	11	1	3	7	10	32	5

LIGUE B

Aarau-Nordstern 1-1 (1-0).
Baden-Berne 2-1 (1-0).
Bienne-Frauenfeld 0-0.
Kriens-Rarogne 3-0 (0-0).
Vevey-Fribourg 3-0 (1-0).
Winterthur-Granges 4-2 (1-1).
Bellinzzone-Wettingen interrompu.

1. Aarau	9	5	3	1	19	10	13
2. Frauenfeld	9	4	5	-	13	7	13
3. Bellinzzone	8	4	4	-	14	6	12
4. Nordstern	9	4	4	1	18	14	12
5. Winterthur	9	4	3	2	18	10	11
6. Fribourg	9	5	1	3	13	7	11
7. Vevey	9	3	2	4	16	16	8
8. Berne	9	2	4	3	12	17	8
9. Granges	9	2	3	4	16	18	7
10. Bienne	9	-	7	2	6	9	7
11. Kriens	9	2	3	4	11	15	7
12. Baden	9	3	1	5	11	17	7
13. Wettingen	8	-	4	4	5	12	4
14. Rarogne	9	1	2	6	5	19	4

Sport-Toto
La colonne gagnante:
X X 2 1 1 X 1 X 1 X 1 1 1.
• Somme attribuée aux gagnants: Frs. 204.061.— («Jackpot»); Frs. 51.015.25).

Toto-X
Les numéros gagnants du concours No 43
1 - 6 - 8 - 19 - 31 - 34
Numéro complémentaire: 16.
• Somme attribuée aux gagnants: Frs. 169.068.— («Jackpot»); Frs. 137.381.10).

DEPUIS 3 ANS DÉJÀ
NOS OCCASIONS AVEC
12 MOIS DE GARANTIE
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
47243-R
GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 24 72 72

Ce fut une manche pleine de petites surprises: La Chaux-de-Fonds, 0-0 avec Zurich; Saint-Gall, 1-1 à Bâle; Lugano, 1-1 à Sion. Dans ces circonstances, les victoires de Servette sur Lucerne et de Grasshopper aux dépens de Neuchâtel Xamax obtiennent une grande efficacité.
Il se passe des choses curieuses: une semaine après avoir été déclassé à Saint-Gall, La Chaux-de-Fonds parvient à tenir en échec Zurich qui estimait pourtant être en mesure d'enlever les deux points là où Servette avait gagné par 5-0 au début de la saison. Cependant, ce 0-0 de La Chaux-de-Fonds nous rappelle le 1-1 réussi contre Bâle juste après avoir subi le coup de patte de Servette.

VICTOIRE DE LA VOLONTÉ.
Quant à Saint-Gall qui s'est battu à la limite de ses forces contre Bâle pour ne pas céder, il voulait mettre fin à la longue série de ses défaites dans la ville rhénane. En

effet, l'histoire nous apprend que Saint-Gall n'a gagné qu'une seule fois à Bâle. C'était... en 1936. Il n'a certes pas gagné, mais il peut néanmoins considérer ce 1-1 comme une victoire. La victoire de la volonté, de la défense acharnée, du refus de se laisser faire.
Bien qu'ayant engagé beaucoup de forces contre Ipswich, mercredi soir, Grasshopper n'a pas éprouvé de peine à maîtriser Neuchâtel Xamax dont la chute se poursuit. Il a déjà dû consentir à se laisser rattraper par Chênois et Chiasso — dont le match est littéralement tombé à l'eau —. Maintenant, c'est le moribond Young Boys qui parvient à sa hauteur.
Servette n'a pas non plus souffert des séquences de son match contre Berlin-Est: il a nettement dominé Lucerne qui demeure essentiellement l'équipe de l'Allmend. Cependant, profitant du relâchement bien compréhensible de son adversaire après un 3-0 qui paraissait définitif, Lucerne a eu le

mérite de marquer deux buts et de terminer en beauté.
Le 1-1 de Lugano à Sion n'était pas programmé. Lugano vient de renvoyer son entraîneur et il se trouve dans une mauvaise situation. Il faut croire que ce changement a eu des effets efficaces. Plus efficaces en tout cas que celui de Neuchâtel Xamax...
Et qui trouve-t-on, tout seul à l'avant-dernière place du classement? Lausanne qui a perdu le match des déshérités au Wankdorf. Young Boys et Lausanne sont deux équipes malades. Maintenant Lausanne l'est encore plus que Young Boys dont un de ses joueurs a dit: C'est le moins faible qui a gagné. Cette constatation est de Schoenenberger qui a marqué les deux buts nécessaires à la victoire de son équipe.

LIGUE B

Deux des équipes de tête de la ligue nationale B ont partagé l'enjeu. Frauenfeld

Guy CURDY

football

Les chefs de file de 1^{re} ligue confirment leur suprématie

Boudry domine... mais en vain



INEFFICACE. — Une nouvelle fois Gomez (à gauche) et ses camarades de la ligne d'attaque de Boudry ont été inefficaces. (Avispress P. Treuthardt)

BIRSFELDEN - BOUDRY 2-0 (1-0)
MARQUEURS: R. Haeusermann 30^{me}; Kellerhals 88^{me}.
BIRSFELDEN: Huerner; Zingg; Degen, Bugmann, Studer; Kellerhals, Schindelholz, P. Haeusermann; Streiter, R. Haeusermann, Boehrer.
BOUDRY: Blaser; Grosjean; Guyot, Donzallaz, Buillard; Fritsche, Eberhart, Meier; Zogg, Borel, Leuba. Entraîneur: Fritsche.
ARBITRE: M. Schaeffler, de Gossau.
NOTES: Stade de Sternfeld. Terrain en bon état. Temps couvert. 250 spectateurs. Avertissements à Blaser (18^{me}, jeu dur) et Fritsche (44^{me}). Remplacements d'Eberhart par Gomes (46^{me}), de Boehrer par Spaar (70^{me}) de Zogg par Aubée (75^{me}) et de Schindelholz par Buchsler (82^{me}). Coups de coin: 1-10 (0-3).

felden, sans en tirer le moindre bénéfice. Il ne s'aménagea que deux petites occasions: à la 47^{me}, tête de Borel sur centre de la gauche et à la 69^{me}, essai de Gomes. Ce sont en quelque sorte les deux seules circonstances dans lesquelles Huerner dut intervenir. Tout le reste ne fut que déchet car, au lieu de pratiquer par les ailes, Boudry s'enferma constamment dans la défense adverse renforcée par le repli de la ligne médiane. Birsfelden avait marqué un but classique: débordement par la gauche, centre tendu, magnifique élévation de R. Haeusermann, coup de tête imparable. Et il avait paru s'en contenter. Mais à deux minutes de la fin, un long dégagement de Huerner surprit Blaser (!) qui, à vingt mètres de son but, calcula mal le rebond de la balle. Kellerhals qui avait flairé la bonne occasion ne se fit pas prier: 2-0. G.C.

Boudry joua pratiquement toute la seconde mi-temps devant la cage de Birs-

Assemblée de la 1^{re} ligue

L'assemblée des délégués de la première ligue de l'association suisse de football (ASF) s'est tenue, à Martigny, sous la présidence de M. Heinrich Roethlisberger (Concordia Bâle). Tous les clubs étaient représentés lors de ces débats qui ont été très intéressants, en une petite heure d'horloge. Il faut dire que l'on ne se trouvait pas dans une année d'élections. Pour autant, en raison de la démission du comité central de M. Gion Duschletta (SC Zoug), les délégués ont eu tout de même à opérer un choix, qui s'est porté, parmi trois candidatures, sur celle de M. Otto Keiser (Emmenbrücke).

Rapports et budgets ayant été adoptés sans discussion, l'assemblée a, par ailleurs, accepté un nouvel article du règlement de jeu concernant les cas d'équipe de plus de deux équipes en tête d'un groupe à l'issue du championnat. Il sera tenu compte pour départager ces formations: 1. de la différence de buts; 2. du «goal-averages»; 3. des résultats lors des confrontations directes. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à un tirage au sort. M. Walter Baumann, président de l'ASF, qui assistait à cette réunion, a été élu membre d'honneur de la première ligue. Enfin, l'organisation de la prochaine assemblée des délégués, en 1980, a été confiée au FC Locarno.

Laufon en forme

LAUFON-BONCOURT 3-0 (2-0)

MARQUEURS: Moritz 11^{me}, Wyss 18^{me} et 82^{me}.
LAUFON: Kamber; Schmidlin; Kaenzig, Jungo, Dietler; Bader, Kellerhals, Freudemann, Kohler; Moritz, Wyss. Entraîneur: Schribertschnigg.
BONCOURT: Prouvreur; Vuillaume; Cattin, Roos, Quizeux; Renaud, V. Chapuis, J. Chapuis, Mahon; Grillon, Rouèche. Entraîneur: Vuillaume.
ARBITRE: M. Francesconi, d'Hauterive.

NOTES: Stade de Laufon. 800 spectateurs. Changements: Méritat pour Kohler (28^{me}), Schribertschnigg pour Moritz (56^{me}) à Laufon; Babey pour Rouèche (28^{me}) à Boncourt. Avertissements à Kaenzig, Jungo, Mahon et Renaud qui est expulsé à la 56^{me}. Laufon en excellente forme n'a pas tardé à assooir sa victoire. Après vingt minutes déjà, il gagnait par 2-0. Ce qui n'empêcha pas Boncourt de tenter l'impossible pour combler son retard mais les visiteurs se révélèrent trop faibles en attaque. Finalement, Laufon marquait encore un but qui lui valait d'assurer un succès pleinement mérité. R. K.

Deux bévues et Delémont perd

ALLSCHWIL - DELÉMONT 2-1 (0-0)

MARQUEURS: Marciniak 55^{me}; Sacher 65^{me}; Kiefer 70^{me}.
ALLSCHWIL: Vecchi; Joehr; Maerklin, Rueh, Paoletta; Mueller, Koepfer, Kiefer; Sacher, Soland, Siegler.
DELÉMONT: Tietche; Anker; Rossinelli, Lauper, Gigandet; Marciniak, Duplain, Gorra, Chavallaz; Trajkovic, Lachat.
ARBITRE: M. Fenrich de Pratten.
NOTES: Stade d'Allschwil. Ruefi, blessé, manque à l'appel chez les visiteurs. Lachat diminué physiquement, quitte ses camarades à la 87^{me}; il est remplacé par Ficher. Appuyant Stadelmann (72^{me}) avait relayé Duplain. Avertissements à Rossinelli et Lauper.

MÉDIOCRE

Ce match a été médiocre. Face à une formation bâloise aux possibilités techniques limitées, les Jurassiens ne sont jamais parvenus à diriger les opérations, si ce n'est au cours de l'ultime quart d'heure de la première mi-temps. Menant un but à rien grâce à Marciniak, les Delémontais commirent deux bévues en défense qui permirent aux Rhénans de renverser la vapeur. La réplique des Romands fut vaine en fin de partie. Attendant sans discernement, ils se révélèrent incapables de contourner l'épaisse muraille des joueurs locaux. A. J.

Ligue B: Vevey redore son blason

VEVEY - FRIBOURG 3-0 (1-0)

MARQUEURS: Laett 7^{me}; Dietrich 51^{me} et 57^{me}.
VEVEY: Malnati; Negroni; Herren, Gavillet, Grobet; Hochuli, Marchi; Debonnaire, Lanthemann; Laett, Dietrich. Entraîneur: Garbani.
FRIBOURG: Mollard; Dietrich; Hartmann, Gremaud, Aubonney; Bulliard, Cuennet, Dorthe; Fussen, Amantini, Zaugg. Entraîneur: Brosi.
ARBITRE: M. Pralong (Sion).

NOTES: Terrain de Copet. Pelouse grasse, temps froid. 1550 spectateurs. Changements: Michaud pour Lanthemann (18^{me}), Blesé; Gobet pour Gremaud (23^{me}), blessé; Darbellay pour Hartmann (60^{me}). Avertissements: Debonnaire (20^{me}), «rouspétance»; Bulliard (56^{me}), jeu dur. Coup de coin: 8-5.

RÈGLEMENT DE COMPTE

Ce derby romand a été caractérisé par un jeu beaucoup trop dur et l'arbitre

Bienne: encore raté!

BIENNE - FRAUENFELD 0-0

BIENNE: Affolter; Jaquet; Jallonardo, Schneider, Rappo; Moricz, Campiotti, Voehringer; Tocchini, Grimm, Corpataux. Entraîneur: Merlo.
FRAUENFELD: Boeckli; Ruprecht; Urban, Vonlanthen, Fasnacht; Eberhard, Oetli, Vetsch; Staub, Capaldo, Leuzinger. Entraîneur: Muench.
ARBITRE: M. Meier (Onex).
NOTES: stade de la Gurzelen. 900 spectateurs. Temps cru. Bienne joue sans Cuillo et Suarez; Frauenfeld sans Wolf et Metzler (tous blessés). Bienne qui doit renforcer son attaque espère signer l'engagement du Jurassien Greub (Corgémont). Changements: Waldner et Isler pour Vetsch et Leuzinger (76^{me}), Nussbaum pour Campiotti (83^{me}). Avertissements à Moricz, Ruprecht et Fasnacht. Coups de coin: 7-2 (5-1). Encore raté! C'est ce que se disaient «supporters» et joueurs biennois en fin de rencontre. Les Seelandais avaient certes affaire à l'invincible Frauenfeld (21^{me} rencontre de championnat sans dé-

faite). Pourtant, ce dernier était «prêt» pour la défaite; Bienne l'a prouvé en début de deuxième période. Le portier Boeckli dut réussir deux prodiges. Le premier sur un tir à bout portant de Rappo et le second en déviant un superbe essai des 25 mètres de Voehringer. On ajoutera que Grimm tira sous la transversale (64^{me}) et que huit minutes plus tard Moricz encore manqua de concentration alors qu'il était en position idéale. Certes, Bienne ne pouvait tenir toute la rencontre le rythme affiché après la pause. Mais que penser de cette première période d'une faiblesse insigne? Le manque de constance est en partie admissible pour une jeune formation mais il faut bien reconnaître que beaucoup de ses éléments tardent à s'affirmer. Ils en avaient justement l'occasion face à ces Thurgoviens qui n'ont, c'est le moins que l'on puisse dire, pas justifié leur flatteuse réputation. Seuls les anciens Leuzinger et Oetli firent étalage de qualités techniques. Pour le reste, des joueurs assez durs qui se sont montrés nuls dans la construction. E. Wust

SOUHAIT

La seconde mi-temps fut meilleure. A 2-0, Vevey se libéra d'une certaine crispation et déploya sa jouerie. Dietrich en voulait et il était décidé à en faire voir de toutes les couleurs à ses anciens coéquipiers, y compris son frère. Avec un peu moins de précipitation, il aurait pu marquer encore deux ou trois fois de plus. Fribourg essaya de redresser la situation, mais ne peut passer le rideau jaune qu'il trouvait à l'orée des 16 m. Par cette victoire qui aurait pu être plus nette, Vevey redore son blason et a plu à son public. Il est à souhaiter que ce ne sera pas que feu de paille et que Garbani pourra compter à l'avenir sur tous les titulaires qui ne sont d'ailleurs pas légion... A. MODOUX

Une place au soleil pour les «sans grade»

Une place au soleil pour les «sans grade»

II^e ligue neuchâteloise: Superga fait cavalier seul

SUPERGA-GENEVÈYS S.C. 2-0 (2-0)

Superga: Schlichtig; Maesano, Corrado, Robert, Favre; Musitelli (Manzoni), Bonzi (Cattin), Bula; Mazzoleni, Bristot, Djela. Entraîneur: Mantoux.
Geneveys s.c.: Bise I; Verardo, Bise II, Wicht, Schmid I; Zaugg, Kiener (Boschung), Rossier; Rossier II, Schmid II, Siméoni. Entraîneur: Kiener.
Arbitre: M. Mivelaz, d'Echallens.
Buts: Musitelli, Bonzi.
La victoire de Superga est sans appel, car les Geneveys ne portent que rarement le danger devant le but de Schlichtig. La défense du Val-de-Ruz fut mise à plusieurs reprises en difficulté, surtout durant les dix premières minutes, tant la rapidité de Superga fut intense. Les Chaux-de-Fonniers se créèrent pendant cette période pas moins de cinq occasions. Il fallut attendre la 65^{me} minute pour voir la première offensive dangereuse des hommes de

Kiener. La domination outageuse de Superga provint de son excellent milieu de terrain qui se dépensa sans compter. En deuxième mi-temps, les Geneveys tentèrent de refaire leur retard, mais leur réaction fut facilitée par les Italo-Chaux-de-Fonniers, sûrs de leur victoire qui levèrent le pied. R. V.

BÉROCHE - AUDAX 0-0

Béroche: Cassard; Ischi, Marigliano, Piseniti, Tais; Kummer, Sanapo, Fehlbaum; Howald, Vignino (Perdrizat), Settecasì. Entraîneur: Frydig.
Audax: Gonzalès; Magne II, Sermet, Magne I, Walther; Rebetez, Binggeli, Schwab; Burgisser, Maire, Valentini (Descombes). Entraîneurs: Debot et Castioni.
Arbitre: M. Olivier, d'Echallens.
Match de la peur entre deux équipes à la situation précaire en cette fin du premier tour. Le résultat exempt de but reflète bien un jeu basé sur un minimum de risques défensifs et les Bérocheux, monopolisant la balle, en seconde période, pressèrent leur hôte du jour dans leurs derniers retranchements, faillirent tout perdre dans l'aventure, les quelques contres audaxiens demeurèrent très dangereux. Lorsque l'excellent arbitre Olivier siffla la fin du match, aucun des vingt-deux acteurs n'eut l'impression d'avoir réalisé une bonne opération. D. D.

LE LOCLE - MARIN 2-0 (1-0)

Le Locle: Vasquez; Martinez, Cortinovis, Todeschini, Bery; Gardet, Vermot, Bonnet (Aebischer); Chassot, Cano, Pina (Koller). Entraîneur: Aellen.
Marin: Deproost; Tavel, Buratto, Velasquez, Gaberel; Schneider, Girardin (Rosina), Neuhaus (Botteron); Bonandi, Waelti, Zaugg. Entraîneur: Peguiron.
Arbitre: M. Vonlanthen, de Fribourg.
Buts: Pina, Chassot.
Marin a tenté de surprendre les Loclois en début de partie. Ceux-ci mirent passablement de temps à réagir et connurent un début de rencontre difficile. Par la suite, les Loclois s'organisèrent mieux et s'assurèrent fort justement l'avantage avant la demi-heure. Après la pause, Chassot enleva leurs dernières illusions aux visiteurs en battant Deproost d'un magnifique tir. La partie sombra alors dans la monotonie, Le Locle ne réussissant pas à creuser l'écart, alors que Marin tenta en vain d'obtenir le but d'honneur. Succès mérité des Loclois qui développèrent un meilleur volume de jeu. Les visiteurs ont cependant justifié leur classement actuel mais ne se créèrent qu'un minimum d'occasions de but. P. M.

SAINT-BLAISE-CORTAILLOD 1-3 (0-1)

Saint-Blaise: Streit; Citherlet; Dupasquier, Lopez, Meyer; Natali (Brunner), Ansermet, Giambonini; Thoutberger, Schild, Leyat (Briones). Entraîneur: Guillod.

Cortaillod: Decastel; Russillon, Solca, Kuffer, Ducrest; Stauffer, Probst, Ehrbar (Duscher); Jaquenod, Guye, Robert (Jacot). Entraîneur: Decastel.
Arbitre: M. Frey, de Morges.
Buts: Briones; Guye, Ehrbar, Jaquenod.
Dès le début du match, Saint-Blaise prit le commandement des opérations et se créa quelques occasions qui échouèrent par précipitation et maladresse. Saint-Blaise leva le pied et Cortaillod en profita pour lancer des contres-attaques dont une amena un coup de coin dont Cortaillod profita pour ouvrir la marque. Après la pause, Saint-Blaise, obligé d'attaquer, se dégarmit et Cortaillod en profita pour assooir son succès. Saint-Blaise ne sauva l'honneur qu'en fin de partie. La formation de Guillod s'est battue elle-même et attend avec impatience le retour de son entraîneur, convalescent, au printemps. G. A.

HAUTERIVE-BÔLE 0-0

Hauterive: Liégeois; Planas (Schindler), Cornu, Meyer, Ferrier; Chetelat, Vogel I, Vogel II, Forney, Balli, Rod. Entraîneur: Gerber.
Bôle: Magne; Krummenacher I, Rognon, Freihoiz, Schmid; Salvi, Krummenacher II, Ardia; Farine, Jeckelmann (Righetti), Vauthier. Entraîneur: Turberg.
Arbitre: M. Dotterens, de Satigny.
Le match fut équilibré en première mi-temps, les deux adversaires connaissant quelques occasions manquées car les gardiens veillaient. Après le repos, Hauterive afficha une nette domination, mais n'arriva pas à concrétiser les occasions qu'il se créa. Bôle réagissait et par quelques échappées, il inquiétait aussi le gardien altarprien. Dans l'ensemble, le résultat nul est équitable et chaque adversaire est satisfait de ce partage. JF. G.

Tous les résultats

Juniors inter-régionaux B2: Le Locle - Lausanne II 2-1; Neuchâtel Xamax II - Béroche 1-0; Yverdon - Sainte-Croix 1-2; Morat - Hauterive 8-1; Fribourg II - Estavayer 1-1; Richemond - Concordia 6-4.
Juniors inter-régionaux C2: Le Parc - Payerne 4-1; Sivrize - Morat 3-0; Guin - Hauterive 5-0; Richemond - Aurore Bienne 4-3; Béroche - Superga 0-0.
II^e ligue: Béroche - Audax 0-0; Le Locle - Marin 2-0; Saint-Blaise - Cortaillod 1-3; Saint-Imier - Corcelles renv.; Hauterive - Bôle 0-0; Superga - Geneveys-s/Cof. 2-0.
III^e ligue: Auvier - Couvet 3-0; Cornaux - Colombier arrêté; Boudry II - Fleurier 2-3; Le Landeron - La Sagne 3-1; Lignières - Floria 0-2; Travers - Etoile 0-2; Le Parc - Fontainemelon 2-4; Serrières - Neuchâtel Xamax II 3-1; Le Locle II - Châtelard 2-1; Centre Portugais - Comète 2-3; Deportivo - Helvetia 0-0; Ticino - Marin II 4-1.
IV^e ligue: Noiraigue - Colombier II 2-3; L'Areuse Ia. - Buttes Ia. 3-2; Auvier II - Bôle Ia 1-8; Neuchâtel Xamax III - Espagnol Ia. 0-1; Serrières II - Comète Ib. 2-5; Gorgier Ia. - Colombier Ia. 4-0; Salento - Comète Ia.

9-2; Bôle Ib. - Cortaillod Ib. 1-11; Chaumont Ib. - Saint-Blaise II 1-11; Châtelard II - Espagnol Ib. 5-1; Béroche II - Hauterive II 1-1; Pal Friul - Dombresson Ia. 1-0; Helvetia II - Lignières II 0-10; Comète II - Cressier Ia. 0-3; Couvet II - L'Areuse Ib. 1-2; Blue-Stars Ib. - Môtiers 1-2; Buttes Ib. - Les Ponts Ia. 1-23; Fleurier II - Travers II 4-0; La Sagne Ia. - Saint-Dulpice 3-0 Geneveys-s/Cof. II - Coffrane 1-2; La Sagne Ib. - Les Bois Ib 3-4; Dombresson Ib. - Sonvilier Ia. 1-6; Les Ponts Ib. - Floria Ib. 0-0; Les Brenets Ia. - Chaux-de-Fonds II 1-2; Superga II - Floria Ia. 1-2; Etoile II - Les Brenets Ib. 9-0; Les Bois Ib. 9-0; Les Bois Ic. - Les Bois Ia 1-4; Sonvilier Ib - Le Parc I 1-5; Centre Espagnol - Saint-Imier II 1-4.

Juniors A: Hauterive - Marin 3-0; Corcelles - Audax 1-5; Fleurier - Ticino 3-2; Les Brenets - Floria 5-0; Saint-Imier - Le Locle renv.; Superga - Fontainemelon 3-1.
Juniors B: Boudry - Cortaillod 4-4; Le Landeron - Colombier 2-5; Audax - Auvier 3-3; Serrières - Fleurier 6-0; Couvet - Saint-Blaise 3-3; Comète - Marin 2-3; Chaux-de-Fonds - Le Parc I 0-4; Floria - Fontainemelon 2-2; Etoile - Ticino 1-1; Saint-Imier - Les Ponts 5-2.

Juniors C: Cortaillod - Neuchâtel Xamax II 0-4; Boudry - Auvier 1-0; Saint-Blaise - Audax 4-0; Lignières - Marin 0-12; Fontainemelon - Neuchâtel Xamax III 3-1; Geneveys-s/Cof. - Serrières 1-1; Fleurier - Colombier 1-1; Travers - Neuchâtel Xamax I 0-8; Le Parc - Etoile 1-5; Les Bois - Chaux-de-Fonds 2-4; Les Ponts - Saint-Imier I 1-8; Ticino - Saint-Imier II 10-0; Sonvilier - La Sagne 0-4.
Juniors D: Châtelard - Gorgier 3-2; Neuchâtel Xamax II - Colombier I 0-10; Cortaillod - Comète 0-9; Boudry - Colombier II 8-0; Hauterive - Le Landeron 3-0; Marin - Cornaux 11-0; Fontainemelon - Fleurier 0-8; Geneveys-s/Cof. - Dombresson 5-1; Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 2-8; Superga - Le Parc II 0-2; Etoile II - Deportivo 3-2; Le Parc I - Ticino 12-4.

Vétérans: Etoile - Chaux-de-Fonds 2-3; Le Parc - Boudry 1-0; Les Brenets - Superga 0-9; Le Locle - Fontainemelon 4-0; Floria - Ticino 2-1.
Juniors E: Bôle I - Le Locle I 4-0; Châtelard - Chaux-de-Fonds 2-0; Hauterive - Geneveys-s/Cof. I 6-2; Auvier - Béroche 11-0; Bôle II - Gorgier 5-2; Le Parc II - Cortaillod III 9-0; Le Parc I - Le Locle II 2-1.

Jura

2^{me} ligue: Aegerten - Schuepfen 3-1; Courtemaiche - Boujean 34 2-1; Delémont II - Gruentern 1-0; Lyss - Moutier 2-2; Porrentruy - Aarberg 1-0; Wef - Laengasse 3-0.
3^{me} ligue - Groupe 8:2 Boncourt II - Grandfontaine 1-0; Bure - Courgenay 2-2; Bonfol - Mervelier 0-1; Alle - Comol 2-1; Fahy - Courrendin 0-1. - Groupe 7: Courtételle - Courfaivre 1-1; Le Noirmont - Bassecour 0-3; Saige-légier - Tramelan 1-3; Rebeuvelier - Les Breuleux 3-3; Reconvilier - Moutier 2-2; Aurore II - Sonceboz 2-1; Bévillard - Boujean 34 2-2; Corgémont - Lamboing 1-1; La Rondinella - Mache 1-1; USBB - La Neuveville 1-1.

Table with 2 columns: Groupes (GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 3, GROUPE 4) and Classements (Ranking of teams with goals scored and conceded).

Prêts aux particuliers. Nos clients nous disent: 'Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...' Oui, à vous aussi, Procrédit donne une garantie de discrétion totale. Procrédit, la banque N°1 pour les prêts personnels, vous garantit un service rapide, confidentiel et sérieux. C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale. Et vous remboursez par petits acomptes mensuels, comme on paie son loyer. 1.115.000 prêts versés à ce jour. Une seule adresse: Banque Procrédit, 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5, Tél. 038-246363.

hockey sur glace

Championnat suisse de ligue nationale La Chaux-de-Fonds: plaider coupable

LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 6-3 (2-1 3-1 1-1)

MARQUEURS: Friederich 9^{me} et 16^{me}; Gosselin 18^{me}; Dubi 19^{me}; Haenseler 23^{me}; Bongard 25^{me}; Domeniconi 31^{me}; Friederich 45^{me}; Gosselin 48^{me}.

LAUSANNE: Andrey; Vincent, Domeniconi; Benacka; Gratton, Dubi, Friederich; Moynat, Bongard, Stoller; Messer, Bruguier, Niederer. Entraîneur: Vincent.

LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli; Girard, Sgualdo; Locher, Gobat; Dubois, Houriet, Piller; Neininger, Gosselin, Flotirout; Haenseler, Bauer, Willmann. Entraîneur: Tremblay.

ARBITRES: MM. Vuillet, Spicher et Hugentobler.

NOTES: patinoire couverte de Montchoisi. 7400 spectateurs qui conspuent La Chaux-de-Fonds à son arrivée sur la glace et... applaudit à la défaite du Lausanne Sport lorsque le speaker annonça le résultat du Wankdorf! Glace en bon état. Lausanne «tourne» à trois défenseurs, Guioit (en déplacement à l'étranger) et Ulrich (blessé) manquant à l'appel. Avant le coup d'envoi, Dubi reçoit la crose d'argent offerte par notre confrère «La Suisse» pour sa deuxième place au classement final des compteurs de la saison 1978-1979. A la 32^{me} minute, les deux équipes écopent d'une pénalité mineure pour perte de temps lors d'un changement

de joueurs. Pénalités: sept fois deux minutes contre Lausanne; six fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds. Tirs dans le cadre des buts: 33-33 (8-12 15-13 10-7).

La Chaux-de-Fonds a-t-elle une excuse à faire valoir à l'issue d'une défaite s'inscrivant dans la logique la plus conforme? Non. Elle doit plaider coupable. Samedi à Montchoisi elle fut dominée dans tous les domaines: cohésion, jeu collectif, patinage (Gosselin excepté), engagement, détermination, esprit de décision. Battue. La Chaux-de-Fonds le fut également sur le plan des individualités; seul — une fois encore — le Canadien Gosselin se hissa à la hauteur des Lausannois. Il est peut-être possible d'y associer, dans une moindre

mesure, le gardien Schlaefli, le défenseur international Girard, Dubois et peut-être Sgualdo.

Contrainte de se lancer dans une course poursuite dès l'ouverture de la marque par Friederich (9^{me}), La Chaux-de-Fonds maintint un écart acceptable (deux buts) pendant une demi-heure, jusqu'au moment où l'ex-Fleurisien Domeniconi, à la suite d'un débordement de Niederer et d'un centre en retrait, porta la marque à 5-2 (31^{me}). Dès cet instant, Schlaefli multiplia les prodiges pour éviter une correction. Dommage! Auparavant il avait concédé trois buts évitables dans des moments décisifs: 16^{me} il laissa filer le palet entre ses jambes (2-0), 19^{me} il relâcha le «puck» dans son but sur un tir de Dubi (3-1); 25^{me}, même faute sur un tir de Bongard (4-2). Il est vrai que sa défense balbutia souvent, le plaçant dans des situations critiques, notamment lorsque la ligne Gratton-Dubi-Friederich, pourtant loin de sa forme de la saison passée, se trouvait sur la glace. Indéniablement elle fut le moteur (quatre buts, dont trois de Friederich) de l'équipe lausannoise. En plus, le gardien Andrey se montra irréprochable dans le même temps où Domeniconi (il justifia sa sélection en équipe nationale), Moynat et Bongard (les deux anciens Morgiens) posèrent de sérieux problèmes à une formation neuchâteloise «à côté de ses patins» samedi soir...

BATAILLE PERDUE

Désormais, voilà La Chaux-de-Fonds à la dernière place. A Montchoisi elle a perdu une bataille, mais non la guerre. Trambly — ses incessantes modifications au sein des lignes d'attaque, ne contribuèrent pas à stabiliser l'équipe, à lui donner un peu de cohésion — se doit d'apporter un peu de stabilité à son équipe à l'heure où Gosselin erre comme une âme en peine... P.H. BONVIN



LE DERNIER. — Domeniconi (à gauche, de dos) réalise le dernier but du match contre Grindelwald. Ce sera celui de la victoire. (Avipress P. Treuthardt)

Championnat de première ligue Neuchâtel remporte un duel passionnant

NEUCHÂTEL - GRINDELWALD 6-5 (2-0 1-3 3-2)

MARQUEURS: R. Giamboni 4^{me} (penalty) et 7^{me}; Frutiger 11^{me}; Messer 13^{me}; R. Giamboni 13^{me}; Kunz 15^{me}; Suter 44^{me}; Spring 45^{me}; Zingg 45^{me}; Frutiger 47^{me}; Domeniconi 51^{me}.

NEUCHÂTEL-SPORTS: Grieder; Divernois, Rentsch; Zbinden, Purro; Suter, Domeniconi, Schenk; Marti, Henrioud, Bader; Zingg, M. Giambonini, R. Giambonini; Dubois. Entraîneur: Hübscher.

GRINDELWALD: Straubhaar; Kellerhals, Roseng; Brawand, Streun; Gurtner, Kunz, Messer; Frutiger, Spring, Bürki; Grossniklaus, Stucki, Baumann; Schläppi, Leonini, Burn. Entraîneur: Steuri.

ARBITRES: MM. Buttet et Schuler. **NOTES:** patinoire de Monruz. Température froide. 400 spectateurs.

En match d'ouverture, les juniors interrégionaux de Neuchâtel-Sports ont battu Star Lausanne par 2-1! Blessé à la lèvre par un coup de patin de Spring (36^{me}), Divernois termine courageusement la partie. Dubois apparaît à la place de Schenk lors du dernier tiers. A l'ultime minute, une bagarre éclate entre Brawand et M. Giambonini. Le Bernois écope d'une pénalité de cinq minutes alors que le Neuchâtelois reste sur la glace! Le gardien Straubhaar, venu à la rescousse, est lui aussi pénalisé de deux minutes. Tirs au but: 3-6-28 (8-10 10-12 18-6). Pénalités: 9 fois 2 minutes contre Neuchâtel; 8 fois 2 minutes et 1 fois 5 minutes contre Grindelwald.

Les Neuchâtelois prirent un départ sur les chapeaux de roues. A la première minute déjà, Schenk puis Suter alertèrent chaudement le gardien Straubhaar. A la 4^{me}, alors que Henrioud était pénalisé, R. Giambonini s'échappa et se présenta seul face à Straubhaar. Kellerhals retardait l'échéance en le fauchant. Penalty et ouverture de la marque. A la 7^{me}, R. Giambonini, encore lui, creusa l'écart avec la complicité de Streun qui devia le palet hors de portée de son gardien. Neuchâtel tenait parfaitement l'affaire en main, prêt à faire cavalier seul.

Grindelwald ne devait pourtant pas tarder à se réveiller. Bons patineurs, devenant plus collectifs au fil du match, les Bernois firent parler leur puissance corporelle. Multipliant les charges, parfois à la limite de la correction, ils désorganiserent la machine neuchâteloise. Ils finirent par prendre en défaut l'excellent Grieder et obtinrent l'égalisation en l'espace de deux minutes, vers le milieu du tiers intermédiaire.

Dès cet instant, la rencontre s'anima de plus belle. Les joueurs locaux prirent l'avantage à trois reprises, mais tombant dans le piège de l'adversaire,

ils commirent des fautes inutiles. Trop souvent pénalisés, trop larges dans le marquage — combien de fois vit-on deux joueurs se précipiter sur le porteur de la rondelle? — ils concédèrent l'égalisation à trois reprises. Finalement, la réussite de Domeniconi (51^{me}) fut la bonne. Grindelwald fut impuissant à revenir une nouvelle fois.

Neuchâtel s'imposa d'une courte longueur, non sans avoir fait frémir ses supporters jusqu'à l'ultime minute. Neuchâtel et Grindelwald livrèrent un duel passionnant, où la débâche d'énergie prit le pas sur la précision. L'agressivité des visiteurs faillit jouer un mauvais tour aux pensionnaires de Monruz qui furent, par moments, bien nerveux. JIMPY

THOUNE - MOUTIER 4-5 (0-1 2-2 2-2)

A Thoune, Moutier a remporté sa première victoire de la saison face à l'équipe née de la fusion entre Thoune et Steffisbourg. Une équipe bien connue des Prévois qui après avoir mené par 3-0 furent rejoints. C'est à deux minutes et demie de la fin du match que Daniel Kohler, le meilleur joueur sur la patinoire a réussi le but de la victoire. Les autres buts de Moutier ont été marqués par Daniel Kohler, son frère Jean-Claude et Gossin (2). R. P.

SAINT-IMIER - AJOIE 2-5 (1-1 0-2 1-2)

Marqueurs: R. Schori, Wittmer; Beyerler, O. Siegenthaler (2), C. Berdat, P.A. Perret.

Imériens et Ajojolots ont présenté un bon spectacle. Au bénéfice d'une meilleure cohésion, les visiteurs ont pleinement justifié leurs ambitions. Le fond technique de l'équipe ajojolote est bon et comme en plus elle possède en Barras un meneur de jeu de talent, elle sera un des plus sérieux candidats au titre. Dans ce derby jurassiens qui connut des moments de grande intensité, Saint-Imier tenta de combler certaines lacunes par un bel engagement physique. Cependant ses carences offensives ne lui ont pas permis de contester la victoire aux hommes d'Aubry sans cependant démentir, Michel Turler et les siens auront mesuré le travail qu'il leur reste à faire surtout dans le domaine de la cohésion. L. B.

LE LOCLE - BERTHOUD 4-3 (2-1 1-2 1-0)

Marqueurs: Pilorget 9^{me}, 1-0; Berner 15^{me}, 2-0; Beer 20^{me}, 2-1; Murali 21^{me}, 2-2; Siegenthaler 29^{me}, 2-3; Girard 37^{me}, 3-3; Vuillemez 47^{me}, 4-3.

Les Loclois ont signé leur premier succès dans ce championnat. Face à une rugueuse formation bernoise qui ne s'attendait probablement pas à une telle résistance, les Neuchâtelois prirent un départ rapide, menant par 2 buts à 0 à la 15^{me} minute. Un stupide malentendu lors d'une pénalité à la fin du premier tiers vit les Loclois évoluer à 3 contre cinq Bernois. Ceux-ci en profitèrent pour revenir à la marque dès le départ de la seconde période. Ce renversement de situation créa un léger flottement au sein de la formation locloise qui réussit toutefois à maintenir la parité à la fin du second tiers. Le dernier tiers fut mouvementé à souhait. Les Loclois s'assurant finalement une courte mais méritée victoire. P. M.

Serrières refait surface

MONTHEY - SERRIÈRES 4-6 (0-1 2-1 2-4)

MARQUEURS: Johner 2^{me}; Rysler 29^{me}; Chappot 32^{me}; Daven 35^{me}; Pousaz 44^{me}; Rysler 50^{me}; Gendre 53^{me}; Ceretti 56^{me}; Gendre 58^{me}; Béchon 58^{me}.

MONTHEY: Golay; Barman, Pousaz; Daven, Vauthey; Michellod, Chappot, Vuilleumier; Cossetto, Trisconi, Hulmann; Schroeter, Béchon, Ciana. Entraîneur: Pousaz.

SERRIÈRES: Schweitzer; Grandguillaume, Marendaz; Dubois, Rieder; Gendre, Johner, Pellet; Ceretti, Testori, Rysler; Michaud, Favre, Clottu. Entraîneur: Blanch.

ARBITRES: MM. Biollay et Rochat. **NOTES:** patinoire couverte du Verney. 1500 spectateurs. A la 6^{me} minute, Nicoud

relaye Schweitzer dans le but, mais ce dernier revient 40 secondes plus tard! A la 58^{me}, la même scène se répète mais cette fois Nicoud termine le match. Pénalités: quatre fois deux minutes contre Monthey; sept fois deux minutes plus dix minutes (Clottu) contre Serrières.

Pour avoir raté plusieurs occasions de buts au premier tiers-temps alors que Monthey caquillait, Serrières a bien failli rentrer bredouille du Valais. Les gens du Vieux-Pays, en effet, avaient pris l'avantage au début du troisième tiers-temps et Chappot, bien placé, rata de peu un quatrième but qui aurait pu signifier un K.-O. pour les Neuchâtelois. Au lieu de cela, ce fut Serrières qui refit surface et s'imposa au terme d'un match d'un excellent niveau. J.-Cl. C.

LA SITUATION

- Groupe 2: Soleure - Urdorf 3-1; Zunzgen - Lucerne 5-5; Kusnacht - Grashopper 7-5; Thoune - Moutier 4-5; Wallisellen - Aarau 7-2. — Classement (3 matches): 1. Kusnacht 6 (18-9). 2. Lucerne 5 (21-11). 3. Wallisellen 5 (15-9). 4. Grashopper 4 (17-16). 5. Soleure 4 (14-13). 6. Moutier 3 (14-14). 7. Thoune 2 (11-15). 8. Zunzgen 1 (12-19). 9. Urdorf 0 (6-10). 10. Aarau 0 (7-19).
- Groupe 3: Adelboden - Wiki 5-6; Saint-Imier - Ajoie 2-5; Le Locle - Berthoud 4-3; Rotblau - Thunerstern 7-0; Neuchâtel - Grindelwald 6-5. — Classement (3 matches): 1. Ajoie 6. 2. Rotblau 4 (+8). 3. Neuchâtel 4 (+4). 4. Wiki 4 (+1). 5. Le Locle 3. 6. Berthoud 2 (-1). 7. Grindelwald 2 (-2). 8. Saint-Imier 2 (-3). 9. Thunerstern 2 (-10). 10. Adelboden 1.
- Groupe 4: Forward Morges - Château-d'Oex/Gstaad 3-3. Martigny - Sion 6-3; Lens - Montana/Crans 1-5; Champéry - Yverdon 5-3; Monthey - Serrières 4-6. — Classement: 1. Montana/Crans 2/4. 2. Monthey 3/4. 3. Martigny 3/4. 4. Champéry 3/4. 5. Forward Morges 2/3. 6. Lens 3/3. 7. Serrières 3/3. 8. Sion 3/2. 9. Château d'Oex 3/1. 10. Yverdon 3/0.

Bienne battu... logiquement

BERNE - BIENNE 3 - 1 (1-0 2-0 0-1)

MARQUEURS: Mononen 15^{me}; Zahnd 38^{me}; Weber 40^{me}; Lindberg 47^{me}.

BERNE: Jaggi; Bhand, Kaufmann; Hofmann, Leuenberger; Zahnd, Fuhrer, Wist; Holzner, Wittwer, Wyss; Mononen, Martel, Maesli. Entraîneur: Unsinn.

BIENNE: Anken; Zenhausern, Koelliker; Dubuis, Lohrer; Conte, Loertscher, Widmer; Latinovitch, Lindberg, Lott; Blaser, Burri, Courvoisier. Entraîneur: Vanek.

ARBITRES: MM. Frei, Uzwyler et Baumberger.

NOTES: patinoire de l'Allmend. Le match se joue à guichets fermés. 16.331 spectateurs. Au deuxième tiers-temps, Dellsperger et Weber font leur apparition et remplacent Wyss (blessé) et Maesli. Pénalités: Berne: 6 fois 2 minutes et Bienne 5 fois 2 minutes.

La défaite biennoise s'inscrit dans la logique même. On sait que lorsque la ligne

des «trois L» évolue en dessous de sa réputation et de ses possibilités, la troupe de Vanek devient une équipe vulnérable. Oui, le fameux trio Latinovitch-Lindberg-Lott constitue la déception majeure de ce derby qui faillit prendre une tournure fâcheuse à la 31^{me} minute lorsque M. Frei punit à tort le Finlandais Mononen qui n'apprécia pas du tout, mais pas du tout la décision de l'arbitre et omit de pénaliser l'arrière biennoise Koelliker pour une faute évidente sur l'ailier bernois. Finalement, les joueurs oublièrent cette erreur de parcours de M. Frei et se concentrèrent à nouveau sur le jeu qui fut d'un bon niveau, sans pour autant crever le plafond de la qualité. La faute en incombe aux visiteurs avant tout qui, mis à part les dernières minutes de jeu, ne parvinrent que rarement à mettre en danger une défense bernoise bien articulée autour de son gardien Jaeggi. Durant quatre minutes consécutives, Bienne joua en supériorité numérique et durant ce laps de temps ne se créa aucune chance réelle de but, ce qui

démontre de façon éloquent que les Seeländais ne pouvaient prétendre à la victoire.

SPECTACULAIRE

Dans les rangs locaux, le duo Martel-Mononen confectionna de façon spectaculaire le premier but, celui qui allait placer Berne dans une position confortable pour la suite du match. A mettre en exergue aussi l'habileté du jeune Wist à se débarrasser du routinier Zenhausern sur le deuxième but bernois. Bien que muet au tableau des marqueurs, Bruno Wittwer démontra que la forme semble revenir mais son compère Holzer ne lui apporta pas toujours le soutien escompté, spécialement à la 28^{me} minute lorsque ce duo affronta Anken en solitaire sans parvenir à placer le palet au bon endroit. Chez Bienne, la ligne de Loertscher se mit le plus souvent en évidence mais Conte ne se sent pas toujours à l'aise lorsqu'il évolue à l'Allmend face à ses anciens partenaires. Clovis YERLY

Ligue B: Fleurier contrarie l'invincible Sierre

FLEURIER-SIERRE 3-3 (0-0 1-2 2-1)

MARQUEURS: Lemaire 26^{me}; J.-B. Debons 30^{me}; Dumais 32^{me} et 41^{me}; Grandjean 44^{me}; Lemaire 58^{me}.

FLEURIER: Quadri; Grandjean, Kisslig; Emery, Girard; Stauffer, Dumais, Gaillard; J. Steudler, Tschanz, Frossard; Rota, Antoniotti. Entraîneur: Dumais.

SIERRE: Schoepfer; R. Debons, J.-C. Locher; Nanchen, Schlater; Soffredini, Masy; Tscherrig, Krupicka, J.-B. Debons; R. Locher, Lemaire, Bagnoud; Mathieu, Pochon, Tschuss. Entraîneur: Lemaire.

ARBITRES: MM. Looser et Burri.

NOTES: Patinoire de Belle-Roche. Glace en excellent état. Conditions idéales. 1200 spectateurs. Fleurier est privé des services de Jeannin et de Willy Steudler (blessés); Sierre se présente sans

Senggen et Métailler. A Fleurier, Frossard joue à la fois dans la deuxième et la troisième lignes d'attaque. A la 21^{me}, un tir de Gaillard s'écrase contre le montant de la cage de Schoepfer; il est imité par Jean-Bernard Debons à la 43^{me} et par Dumais à la 57^{me}. Pénalités: une fois deux minutes contre Fleurier; cinq fois deux minutes contre Sierre.

Le public était venu voir Jacques Lemaire... il a vu Jean-Luc Quadri. Le public était venu voir le «leader» invaincu de Sierre... il a vu un Fleurier courageux, émouvant par moments.

Samedi soir à Belle-Roche, les Neuchâtelois ont réussi un grand exploit en prenant un point au grand et terrible Sierre. Et ce point, Dumais et ses hommes ne l'ont pas volé. Loin de là. Face à la meilleure organisation valaisanne, Fleurier a répondu avec ses propres atouts: esprit de décision, volonté et courage. De plus, Quadri a peut-être réussi sa meilleure prestation depuis qu'il joue au hockey. Le portier neuchâtelois a été éblouissant (et ce n'est pas peu dire...) face à la pression sieroise. Même Lemaire le félicita!

Sierre était venu au Val-de-Travers pour y empocher deux nouveaux points. D'entrée de cause, Lemaire joua l'intimidation en semant la panique dans la défense neuchâteloise. Histoire de se faire respecter. Mais les Neuchâtelois ne se laissèrent pas influencer par la classe, l'efficacité et la vitesse de la vedette canadienne. Et Quadri prouva qu'il faudrait vraiment être fort pour le battre ce soir.

En six minutes, face à Bagnoud, R. Locher, Lemaire et Mathieu, le portier fleurisien réussit ses premiers exploits. 0-0 à la fin de la première période, Fleurier avait déjà réussi un exploit.

Après avoir «vexé» Locher et

J.-B. Debons (24^{me} et 26^{me}), Quadri s'interposa face à un tir de la ligne bleue de Schlatter; mais il ne pouvait bloquer la rondelle et Bagnoud servit sur un plateau son entraîneur Lemaire qui marqua le numéro 1. Trois minutes plus tard, J.-B. Debons exploita magnifiquement une action lancée, avec Krupicka. Sierre ne ferait qu'une bouchée de Fleurier?

Dans un premier temps, profitant de leur supériorité numérique, les Neuchâtelois réduisirent l'écart par Dumais. L'espoir revint.

Sitôt la troisième reprise commencée, l'entraîneur neuchâtelois, d'un tir foudroyant, remit les équipes à égalité.

Fribourg: ce fut difficile

FRIBOURG - LANGENTHAL 2-1 (0-0 1-1)

MARQUEURS: Raemy 8^{me}; Luedi 58^{me}; Pfister 60^{me}.

FRIBOURG: Meuwly; Schwarz, Waeber; Jeckelmann, Riedo; Rotzetter, Lussier; Rouiller; Luedi, Raemy, Stempfel; B. Marti, Uttinger, Stoll. Entraîneur: G. Pelletier.

LANGENTHAL: Chehab; Pfander, Snell; Scherrer, Wyss; Salzmann, Schneeberger, Wuethrich; Pfister, Huttmacher, Born; Meier, Huegi, Daehler. Entraîneur: Snell.

ARBITRES: MM. Rickenbach et Stieger.

NOTES: Patinoire des Augustins, 3700 spectateurs. Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Fribourg; 3 fois 2 minutes contre Langenthal.

Ce n'est pas sans suer sang et eau que Fribourg est parvenu à acquiescer face à

Belle-Roche s'enflamma. Ce n'était qu'un début. Grandjean, de la ligne bleue, donna l'avantage à ses couleurs. Sierre tituba.

Fleurier fut près de réussir un KO, J. Steudler, Gaillard (deux fois) et Tschanz ayant eu au bout de leur canne le «puck» du match. A trois minutes de la fin, Dumais visa même le poteau; sur la contre-attaque, Lemaire égalisa. Quadri réussit un exploit face au Canadien, à la dernière minute. Fleurier en avait réussi un grand. Sierre l'admit, Lemaire aussi. Son duel face à Quadri fut terrible, passionnant, le plus souvent à l'avantage des Neuchâtelois. JICÉ

Langenthal un succès logique et attendu de son inconditionnel public. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'aspect étriqué et pénible de cette victoire. D'abord, et c'est une justice à rendre aux Bernois, Langenthal est apparu aux Augustins beaucoup plus redoutable qu'on pouvait le penser et, à l'image de leur remarquable entraîneur-joueur Snell, a présenté une formation solide et au jeu intelligent.

Ensuite, Fribourg recherche actuellement son second souffle et la fraîcheur fait cruellement défaut dans sa manière: sans doute à ce sujet, un thème de méditation pour Gaston Pelletier. Enfin, un certain excès de confiance mêlé par la suite d'un peu de nervosité ont handicapé les Fribourgeois dans leurs évolutions. Le match lui-même fut d'un niveau médiocre mais plein d'incertitudes et finalement intéressant pour les nombreux spectateurs des Augustins. P.Du.

Ligue A

Arosa - Kloten 7-1 (2-0 4-1 1-0).	Davos - Langnau 3-4 (0-1 3-0 0-3).	Berne - Bienne 3-1 (1-0 2-0 0-1).	Lausanne - La Chaux-de-Fonds 6-3 (3-1 2-1 1-1).
1. Arosa	6 5 0 1	29-15	10
2. Langnau	6 3 2 1	24-18	8
3. Berne	6 3 2 1	21-18	8
4. Bienne	6 3 0 3	28-19	6
5. Kloten	6 2 1 3	21-24	5
6. Davos	6 2 0 4	21-22	4
7. Lausanne	6 2 0 4	24-36	4
8. La Chx-de-Fds	6 1 1 4	19-34	3

Ligue B

GRUPE OUEST

Fleurier - Sierre 3-3 (0-0 1-2 2-1); Fribourg - Langenthal 2-1 (1-0 0-0 1-1); Genève/Servette - Viège 9-0 (2-0 2-0 5-0); Lyss - Villars 1-12 (0-3 0-6 1-3).

1. Sierre	6 5 1 0	35-14	11
2. Fribourg	6 4 1 1	34-21	9
3. Villars	6 4 0 2	36-27	8
4. Langenthal	6 3 0 3	28-22	6
5. GE-Servette	6 2 0 4	28-23	4
6. Fleurier	6 1 2 3	26-35	4
7. Viège	6 2 0 4	20-36	4
8. Lyss	6 1 0 5	15-44	2

GRUPE EST

Duebendorf - Ambri 2-8 (1-3 1-2 0-3); Coire - CP Zurich 1-5 (1-3 0-0 2-2); Lugano - Olten 2-2 (0-0 2-1 0-1); Rapperswil/Jona - Zoug 3-3 (2-1 1-1 1-1).

1. CP Zurich	6 4 1 1	28-18	9
2. Zoug	6 3 2 1	30-22	8
3. Lugano	6 3 2 1	21-19	8
4. Rapperswil	6 2 3 1	28-22	7
5. Ambri	6 2 2 2	27-23	6
6. Olten	6 1 3 2	27-28	5
7. Coire	6 1 1 4	15-29	3
8. Duebendorf	6 1 0 5	19-34	2

Stade de la Maladière
Mercredi 31 octobre à 20 heures

NEUCHÂTEL-XAMAX
Equipe nationale de Tchecoslovaquie
Champion d'Europe
Cartes de membres valables

LOCATION D'AVANCE
Delley Sport - Moka Bar
Stade de la Maladière
26881 R

escrime

Une équipe allemande a fait la loi

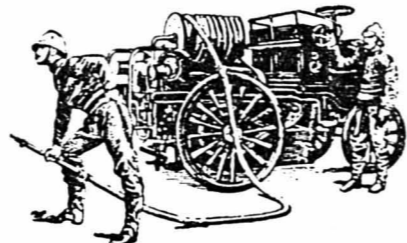
Le challenge de la Métropole de l'horlogerie a connu un très beau succès, grâce à la qualité des équipes engagées — il y en avait 43 — et à la parfaite organisation assurée par le président André Huguenin et son bras droit le sympathique Nicolas Loewer. Comme il se doit — c'est une tradition lors de cette manifestation —, des champions internationaux étaient à la parade.

Du côté allemand, les solides Beck, Borrmann, Gey, Beckmann que l'on retrouve en finale et, dans le camp helvétique, les membres de l'équipe nationale Gaille, Poffet, Evéquo, Kauter, Giger. La France avait envoyé des équipes de Belfort, Besançon, Sochaux, Lyon, Pontarlier, Mulhouse avec des tireurs de valeur comme Levavasseur.

Des passes magnifiques se

LE LOCLE

Rapport annuel des sapeurs-pompiers: plus d'interventions



De notre correspondant : Le rapport annuel du bataillon des sapeurs-pompiers du Locle a un double but : il permet d'une part à l'état-major de faire le bilan de l'année écoulée et il donne d'autre part l'occasion aux officiers et sous-officiers de se retrouver dans une ambiance de franche camaraderie.

La réunion qui s'est déroulée vendredi soir n'a pas failli à la tradition. Dans son bref exposé, le major Paul Brasey a tout d'abord souligné que l'état de santé du bataillon qu'il commande était excellent. Durant l'année, les cours en chambre, les exercices dans le terrain et l'exercice général (inspecté par le major Habersaat de Neuchâtel) ont été bien fréquentés. Du bon travail a été fait mais du bon travail reste encore à faire.

L'accroissement des missions qui sont confiées au corps des sapeurs-pompiers se traduit par une augmentation du nombre des interventions : 192 durant la période du 16 octobre 1978 au 15 octobre 1979 contre 98 au cours des douze mois précédents. Les causes de ces interventions sont extrêmement variées. Un seul gros sinistre a cependant été enregistré, celui de l'immeuble numéro 24, de la Grand-Rue.

Au début de l'année 1979, 14 nouveaux pompiers ont été incorporés. L'effectif actuel du bataillon est de 201 hommes qui se répartissent de la manière suivante : 22 officiers, 34 sous-officiers, 145 appointés et sapeurs. L'état-major compte 6 personnes, les P. S. 21, la compagnie I 61,

la compagnie II 63 et la compagnie d'état-major 50 (police route : 24 ; sanitaires : 7 ; électriciens : 7 ; service eau et gaz : 5 ; service des transports : 7). Le major Brasey a conclu son rapport en remerciant tous les cadres du bataillon qui, selon lui, ont choisi le civisme plutôt que le bien-être.

Selon la coutume, cette soirée a également été l'occasion de récompenser quelques fidèles membres. En voici la liste : 15 ans d'activité : chauffeur Marcel Bise (cp EM) ; sergent Jean-Louis Leuenberger (cp I), appointé Frédéric Berger (cp I), sapeur Jean-Claude Hilken (cp I), sapeur Edy Eschler (cp II), sapeur Roger Burri (cp II) ; 20 ans d'activité : sergent Roland Rausis (PS), sapeur Pierre-Alain Hug (police route), appointé Roger Droz (cp II), appointé Willy Staub (cp I).

S'exprimant au nom du Conseil communal, M. Henri Eisenring, directeur de police, a insisté lui aussi sur la bonne marche du bataillon, lequel a la chance de disposer d'hommes compétents et de matériel moderne. Au passage, il a signalé qu'un nouveau règlement organique du service de défense contre l'incendie venait d'être rédigé et allait être soumis dans quelques jours au Conseil général.

M. Gilbert Jeanneret, président du Conseil général, a fait un parallèle entre le rôle des militants des partis politiques et celui des pompiers, lesquels, pour lui, sont des serviteurs de la communauté et œuvrent pour le bien de la cité.

Enfin, M. Paul Zurcher, ancien chef PS, a dit quelques mots au nom des anciens officiers d'état-major qui avaient été invités à cette réunion. Ses propos ont permis de mesurer l'attachement des aînés à l'égard du bataillon.

R. Cy

Prochaine séance du législatif Du pain sur la planche

Le Conseil général du Locle, qui tiendra séance vendredi 9 novembre à l'hôtel de ville, s'ouvrira un menu pour le moins copieux. Car, outre une série de rapports de l'exécutif, il s'agira aussi de débayer le plus possible quantité de motions et d'interpellations dont quelques-unes ne sont pas récentes.

Après avoir nommé un membre de la commission des comptes 1979, puis un autre de la commission d'établissement du Technicum, et s'être prononcé sur deux demandes de naturalisation, le législatif examinera un projet de règlement organique du service de défense contre l'incendie ; puis des rapports à l'appui de l'acceptation d'un legs (dont le montant sera destiné à l'acquisition d'une collection particulière qui sera remise à la bibliothèque) ; à l'appui de ventes de terrains à mi-côte et à la Jaluse.

Trois demandes de crédits font l'objet d'une présentation détaillée : l'un servira à l'aménagement de trois salles pour l'ETS

et d'une pour le Technicum ; le deuxième concerne l'aménagement d'une nouvelle salle pour le musée d'histoire naturelle ; le troisième enfin (d'un montant de près de 400.000 fr.) traite de la construction d'un ouvrage combiné à l'usage de la protection civile.

Suivront sept interpellations aux thèmes divers : revêtement des places de jeux ; collecte du verre ; le choix des arbres à planter ; le transport d'élèves ; les affaissements de terrain au centre de la ville ; les travaux de la commission de coordination du Technicum « Haut » ; la création d'une zone piétonne rue de L'Industrie.

Quant aux quatre motions, elles évoquent l'aménagement de places de jeux pour adolescents ; l'utilité d'un règlement sur l'utilisation des fichiers personnels ; l'utilisation de l'énergie solaire ; et le problème de l'augmentation des frais de chauffage pour les personnes à revenus modestes.

Ny.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au centre de culture ABC

Surprenant Jean-Claude Vannier

De notre correspondant : Dissident du récital traditionnel, Jean-Claude Vannier, dès son entrée en scène, surprend. Totalement absents sont les rites et les habitudes qui bien souvent alourdissent un spectacle. Nonchalamment, il arrive sur le plateau en manteau, l'ôte et raconte un embryon d'histoire. Une portion de son existence. Son histoire accouche d'une chanson, la musique lui a donné vie.

CAVALIER SEUL

Après avoir longtemps composé et arrangé des musiques pour les autres, notamment pour Serge Gainsbourg, Jean-Claude Vannier a décidé de faire cavalier seul. Pianiste, il enfourche la musique à bride abattue. Elle est la source cardinale de son talent. Elle coule jusque dans les mots dont il se sert. Imprégnés, ils prennent une fraîcheur et une signification toute nouvelle. Ils glissent lentement le long d'une poésie très

particulière ou les règles n'ont rien d'académiques. Une poésie tout de même avec des personnages familières inventés à la nuit aux paléurs de rescousse.

Caustique, Vannier les pousse un peu et à la limite, ils s'effondrent dans l'alcool, accoudés qu'ils sont au bar des concupiscentes. La pâte des mots est déchirée, triturée. D'autres formes se créent, toujours avec un réel bonheur. Une pâte mécanisée par la mélancolie, ici implacable. Comme une sorte de tachisme littéraire poussé en avant jusqu'à l'absurde. Mais sa recherche va vers l'esthétisme du son, la langue est un moyen, un outil dont il use à la perfection. Aussi, il y a ses clins d'œil, ses attitudes, sa façon de quitter le piano. Comme de tout, il joue de sa silhouette. L'humour y trouve son compte. Sans censure, d'une pièce, un récital qui a plu aux habitués du petit théâtre chaux-de-fonnier.

EXPOSITION DE PHOTOS

En marge de ces spectacles, le centre de culture ABC a présenté cette quinzaine,

une exposition de photos de Cédric Pipoz. Très séduisantes ces photos aux formes pleines de trouvailles, très élégantes. Elles suggèrent des audaces chimériques. Il est évident que d'emblée l'œil ne peut en prendre possession. Il faut qu'il s'habitue, qu'il musarde quelque peu. L'abstraction mérite de la patience, celle de Cédric Pipoz valait la peine qu'on s'y attarde.

By. **Perte de maîtrise: grièvement blessé** Hier, à La Chaux-de-Fonds, vers 5 h 15, M. Gilbert Schild, âgé de 25 ans, du Locle, circulait sur la N20 allant de La Chaux-de-Fonds au Locle. A la hauteur du boulevard des Eplatures, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a traversé la chaussée du nord au sud et a percuté un arbre. Grièvement blessé, M. Schild a été transporté à l'hôpital de la ville.

Motocycliste blessé

Hier, vers 14 h 20, à La Chaux-de-Fonds, M. G. C., de Fribourg, circulait rue Avocat-Bille en direction ouest, malgré le sens interdit. A l'intersection avec la rue Bel-Air, sa voiture a renversé la motocyclette de M. Claude Evard, âgé de 20 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement en direction nord. Lors de la collision, M. Evard a été projeté sur la chaussée. Blessé, il a dû être transporté à l'hôpital de la ville.

Début de sinistre

(c) Hier vers 6 h 45, un début d'incendie s'est déclaré dans la cage d'escalier de l'immeuble numéro 24b de la rue Fritz-Courvoisier, au rez-de-chaussée. De grandes flammes étaient visibles de l'extérieur, menaçant l'ensemble de la maison désaffectée et inoccupée ainsi que le bâtiment attenant.

Grâce à une rapide information et à une intervention prompte avec l'aide notamment du camion tonne-pompe, le feu a été circonscrit en quelques minutes par les premiers secours de La Chaux-de-Fonds. Une dizaine de sapeurs appelés en renfort ont terminé l'intervention et évité une extension du sinistre. Les dégâts sont insignifiants, vu la nature de la construction. Quant aux causes, une enquête permettra de les connaître.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Apocalypse now (16 ans).
Eden : 18 h 30, Les perversités de Fiona (20 ans) ; 20 h 30, Les sœurs Brontë (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Série noire (18 ans).
Scala : 20 h 45, Alien le 8^{me} passager (16 ans).
Tourisme : Bureau officiel de renseignements : 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch : relâche.
La Boule d'Or : 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55 : relâche.

EXPOSITIONS

Musée paysan des Eplatures : « La dentelle neuchâteloise ».
Galerie du Club 44 : le peintre Leinardi.
Bibliothèque de la ville : Blaise Cendrars. Autres musées et galeries : relâche.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Club 44 : 20 h 30, « Une approche nouvelle de la musique » par René Sandoz.

Bureau consommateurs-informations : de 14 à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

Le Locle

EXPOSITIONS

Musées : relâche.
Collège de Martel-Dernier : art et artisanat.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : broderies populaires du Chili.
Tourisme : bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office : Breguet, 28, Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Telex : 35 282

SPORTS

SPORTS

SPORTS

gymnastique

Eliminatoire romande des championnats suisses B à Hauterive

Deux Genevois créent la surprise

On attendait les Tessinois : ce sont les Genevois qui se sont hisses en tête du classement de l'éliminatoire romande du championnat suisse B à Hauterive. Bruhwiler et Pedrett (Lancy) se partagent la première place devant un Vaudois, Dénéraz (Chexbres). Puis viennent Dell'Avo et Grin (Ascona). Ces cinq concurrents sont qualifiés d'office pour la finale du 3 novembre à Sissach. Schneider (Onex) sera peut-être repêché si son capital de points est supérieur à celui des suppléants des autres éliminatoires d'Outre-Sarine. Les Tessinois ont un brin déçu, manquant de réussite ; on attendait mieux. Les connaisseurs ont été agréablement surpris par les Genevois, dont le panache a plu au public altarprien.

Dix-huit gymnastes seulement se sont présentés devant le jury ; une demi-douzaine de forfaités dus à des accidents et à la maladie ont été enregistrés, dont celui du Chaux-de-Fonnier Stalder. Monnin (Serrières)

s'est ainsi trouvé seul Neuchâtelois en lice face à une tâche difficile ; il termine au quinzième rang. Le Centre sportif d'Hauterive s'est révélé idéal pour une telle compétition, à la grande satisfaction du président de commune M. G. Attinger, qui a suivi ces joutes. Le comité d'organisation dirigé par M. B. Cattin avait bien préparé l'infrastructure nécessaire au concours, avec l'assistance technique de l'Association neuchâteloise des gymnastes à l'artistique présidée par M. Ch. Hochuli.

Dans l'ensemble, les prestations des concurrents ont été d'une honnête moyenne. Après la pause estivale, la reprise a été lente et la forme n'est pas optimale. Ce championnat est placé un peu tôt dans la saison des concours en salle. La préparation physique a été jugée insuffisante par les observateurs. Quant aux qualités techniques, elles devraient être encore améliorées en vue d'un concours de ce niveau. Les notes attribuées s'en sont ressenties, car le jury n'a pas été tendre avec les gymnastes. Le code de pointage pour concours nationaux a été appliqué dans toute sa

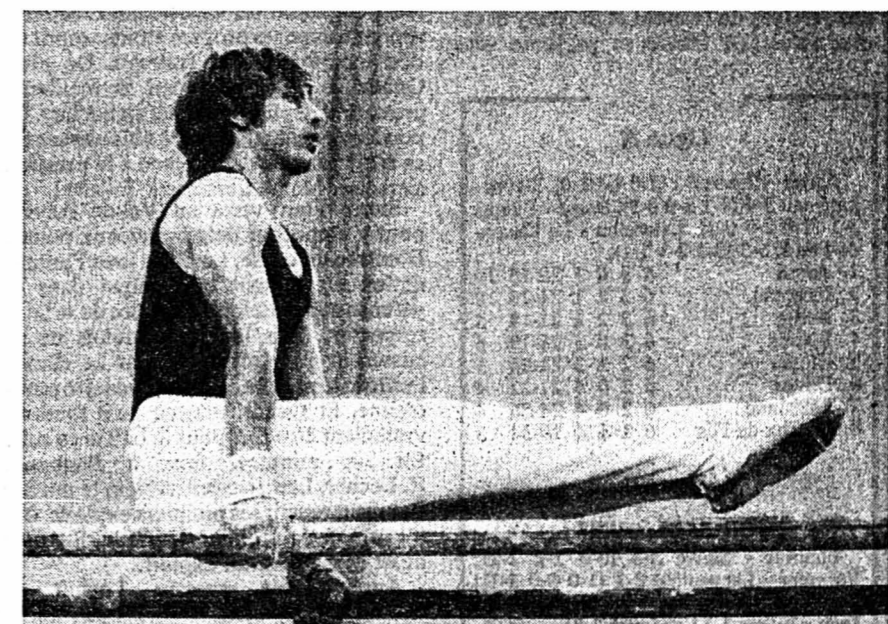
rigueur par un collège de juges dont les verdicts ont été acceptés sans protestation par un public très sportif et connaisseur.

La compétition a eu lieu sur un rythme soutenu, sous l'impulsion du chef du concours, le Fribourgeois G. Longchamp. Ce dernier s'est déclaré satisfait du bon déroulement de cette éliminatoire, la seule manche des championnats suisses A et B attribuée à la Suisse romande cette année. Les Tessinois sont repartis un peu déçus de leur classement, car ils comptaient faire beaucoup mieux. Les Genevois, particulièrement en vogue, ont recueilli les fruits d'un important travail en profondeur dans leur canton et d'une préparation plus assidue. Pedrett, beau gymnaste longiligne et élégant, a spécialement plu au public ; il aurait pu creuser un écart beaucoup plus important s'il n'avait pas été victime de deux défaillances inexplicables au cheval-arçons et aux anneaux. C'est du reste à ces deux engins que le concours a été le plus faible ; les gymnastes devront y vouer tous leurs soins à l'avenir.

Les regards se tournent maintenant vers le championnat suisse A, qui aura lieu sur deux jours, les 17 et 18 novembre à Ruti. Jaquet (Neuchâtel-Ancienne) et Wicky (Peseux) porteront sur leurs épaules tous les espoirs neuchâtelois.

RÉSULTATS

1. Bruhwiler Lancy et Pedrett Lancy 46,80 ; 2. Dénéraz Chexbres 45,75 ; 3. Dell'Avo Ascona 45,55 ; 4. Grin Ascona 44,45 ; 5. Schneider Claude Onex/Genève 43,65 ; 6. Jordan Fribourg-Ancienne 43,45 ; 7. Buoinsegni Chiasso 41,80 ; 8. Schmid Fribourg-Ancienne 40,00 ; 9. Gubler CGA Onex/Genève 37,85 ; 10. Rosati Yverdon-Amis-Gyms 37,80 ; 11. Baumann Lausanne-Bourgeoise 37,45 ; 12. Reneyer Fribourg-Freiburg 36,20 ; 13. Bruggmann Lausanne-Bourgeoise 36,20 ; 14. Monnin Serrières 36,05 ; 15. Vaccini Ascona 35,40 ; 16. Plebani Chiasso 32,15 ; 17. Pedrolli Ascona 31,85.



QUINZIÈME. — Seul représentant neuchâtelois, Pascal Monnin de Serrières a terminé à ce rang. (Avipress-Truthardt)

Pour les championnats du monde de Fort Worth Jaquet premier des éliminatoires

L'équipe masculine pour les championnats du monde qui auront lieu du 3 au 9 décembre à Fort Worth, est pratiquement formée. A l'issue de la seconde éliminatoire qui avait lieu à Amriswil, Jean-Pierre Jaquet, Markus Lehmann, Renato Giess et Peter Schmid ont été définitivement retenus dans l'équipe nationale. Deux à trois autres concurrents seront choisis parmi Marco Piatti, Philippe Gaillé, Victor Obrist et Urs Meister. La sélection définitive, qui affrontera en match triangulaire, l'Allemagne de l'Ouest et la Hongrie les 9 et 10 novembre à Pforzheim, sera annoncée en début de semaine par l'entraîneur Jack Gunthard.

Le vainqueur de cette éliminatoire qui s'est déroulée en public, était le jeune Markus Lehmann (19 ans). Il s'est montré de loin le plus régulier dans les différentes disciplines. Au classement général, Lehmann terminait au second rang derrière le Neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet. Il faut cependant préciser, que Jaquet aurait sans doute remporté également l'éliminatoire, s'il n'avait perdu de précieux points lors de l'exercice à la barre fixe. Le Lausannois Philippe Gaillé, encore premier à l'issue des exercices imposés, a sérieusement fléchi dans les « libres » pour finalement se classer quatrième.

RÉSULTATS
Eliminatoire : 1. Lehmann (Hindelsbank) 109,35 ; 2. Schmid (Stammheim) 109,30 ; 3. Jaquet (Neuchâtel) 109,10 ; 4. Gaillé (Lausanne) 108,80 ; 5. Giess (Genève) 108,25 ; 6. Piatti (Hinwil) 108,00 ; 7. Meister (Schaffhouse) 107,15 ; 8. Obrist (Sulz) 107,10 ; 9. Wunderlin (Ruti) 106,25 ; 10. Von Allmen (Boeni-)

gen) 106,15 ; 11. Wenger (Malleray) 103,85 ; 12. Korner (Lucerne) 103,40.
Classement général : 1. Jaquet 217,65 ; 2. Lehmann 217,60 ; 3. Giess 217,50 ; 4. Schmid 217,25 ; 5. Piatti 215,05 ; 6. Gaillé 214,20 ; 7. Obrist 213,60 ; 8. Meister 213,25 ; 9. Wunderlin 213,20 ; 10. Von Allmen 210,45 ; 11. Korner 206,75 ; 12. Wenger 204,95.

basketball

Première ligue nationale

La réussite fut favorable à Bienne...

AUVERNIER - BIENNE 76-77 (37-42)

AUVERNIER : Robert (7 points), Ausderau, Perret, Denis (15), Schild (14), Schlussel, Mariotti (4), Turberg (8), Polten (10), Puthod (18), Entraîneur : Schild.

BIENNE : St. Ciotti (12), Chavaillaz (1), DiCarlo (5), Comment (8), Patthey (24), M. Ciotti (22), Bertochi, Azer (3), Gisiger (2). Entraîneur : Walliser.

ARBITRES : MM. Pariette et Brandt. Au cours de cette partie qui est restée constamment équilibrée, c'est la réussite qui a finalement créé la décision. Abandonnant presque totalement les coéquipiers de l'entraîneur Schild, cette dernière a le plus souvent accompagné les Biennois qui lui doivent incontestablement la victoire. La marque se révéla toujours en faveur de Bienne de quelques points et les « Perchettes » durent s'appliquer le plus souvent à combler le retard, ce qui explique en partie, la précipitation qu'ils mirent à tirer au panier. Schild, Mariotti et Turberg manquèrent trop souvent

d'adresse à distance alors que Polten s'enferma régulièrement dans la défense Biennoise très attentive. De plus, Auvernier se trouva déséquilibré, en seconde mi-temps, par les sorties prématurées pour 5 fautes de Denis, Robert et Schild. Les Biennois profiteront alors avantageusement de la règle des 10 fautes pour inscrire des points supplémentaires par des coups-francs.

Samedi, ce fut un jour « sans » pour Auvernier qui doit bien trouver amère une défaite si courte. Gageons que cette mésaventure sera une bonne leçon pour Schild et ses hommes qui n'ont pas à rougir de cette piètre prestation. Au contraire, elle saura certainement leur donner une motivation nouvelle pour les rencontres à venir.

RÉSULTATS

Ligue A : Vevey - Lémania Morges 109-86 (62-49) ; Lignon Basket - Pregassona 88-86 (43-54) ; Viganello - Pully 106-89 (53-37) ; Momo Basket - Nyon 100-101 (47-54) ; Sportive Française Lausanne - Verrier 107-84 (49-33) ; Fribourg Olympic - Fede-

rale Lugano 91-80 (48-38). — Classement : 1. Viganello 10 points ; 2. Pully et Federale Lugano 8 ; 4. SF Lausanne et Fribourg Olympic 6 ; 6. Pregassona, Momo Basket, Lignon Basket et Nyon 4 ; 10. Lémania Morges, Vernier et Vevey 2.

Ligue B : Champel - Bellinzzone 89-83 (45-43) ; Neuchâtel - Marly 92-88 ; Muraltese-Reussbuehl 126-67 (60-33) ; Stade Français - City Fribourg 96-101 ; Monthey - Birsfelden 115-102 (54-53) ; Martigny - Saint-Paul Lausanne renvoyé. — Classement : 1. City Fribourg 5/10 ; 2. Bellinzzone, Monthey et Champel 5/8 ; 5. Saint-Paul Lausanne 4/6 ; 6. Muraltese 5/6 ; 7. Martigny 4/4 ; 8. Birsfelden et Stade Français 5/4 ; 10. Neuchâtel 5/2 ; 11. Marly et Reussbuehl 5/0.

Première ligue nationale : City Berne - Lausanne Ville 38-104 ; Epalinges - Bernex-UGS 75-90 ; Cossonay - Uni Berne 85-67 ; Caslano - Vacallo 67-61 ; Fleuriert-Yverdon 48-94 ; Auvernier - Bienne 76-77 ; Saint-Otmar - Frauenfeld 78-59 ; Castagnola - San Massagno 102-78 ; Sion - Perly 89-83 ; Wetzikon - Lucerne 62-95.

Ligue nationale féminine : Baden - Sierre 78-69 (43-37) ; Nyon - Espérance Pully 77-61 (34-32) ; Muraltese - Fémina Berne 64-78 (27-29) ; Fribourg Olympic - Birsfelden 56-82 (38-43).

volleyball

Championnat suisse

Sensation

Une sensation a été enregistrée lors de la deuxième journée du Championnat suisse : en ligue A féminine, Uni Bâle, seize fois champion, a subi sa première défaite depuis le 2 mars 1975. Les Bâloises se sont en effet inclinées à Lausanne (1-3). Chez les messieurs, seuls les deux clubs genevois de Chénois et de Servette/Star Onex sont encore invaincus.

RÉSULTATS
Messieurs, ligue A : Lausanne UC - MTV Naefels 2-3 ; VBC Bienne - Spada Académica 3-0 ; Uni Bâle - Servette/Star Onex 2-3 ; VBC Volero - CS Chénois 0-3. — Classement : 1. Chénois 2/4 ; 2. Servette 2/4 ; 3. Uni Bâle 2/2 ; 4. Bienne 2/2 ; 5. Naefels 2/2 ; 6. Spada 2/2 ; 7. Lausanne UC 2/0 ; 8. Volero 2/0. — Ligue B, groupe Ouest : Lausanne VB - CS Chénois 2-3 ;

VBC Montreux - GS Marin 3-1 ; Le Locle VBC - Leysin VBC 1-3 ; VBC Koenig - Servette/Star Onex 3-1 ; VBC Berne - SFG Colombar 3-1. — Classement : 1. VBC Berne et Montreux 2/4 ; 3. Chénois et Leysin 2/4.

Dames, ligue A : Lausanne UC - Uni Bâle 3-1 ; VBC Bienne - Spada Académica 3-1 ; VB Bâle - Lausanne VB 3-1 ; BTV Lucerne - CS Chénois 3-1. — Classement : 1. VBC Bâle 2/4 ; 2. Lausanne UC 2/4 ; 3. VBC Bienne 2/2 ; 4. Uni Bâle 2/2 ; 5. VBC Lausanne 2/2 ; 6. BTV Lucerne 2/2 ; 7. Chénois 2/0 ; 8. Spada 2/0. — Ligue B, groupe Ouest : Aveys - Servette/Star Onex 0-3 ; SFG Moudon - Uni Berne 0-3 ; Neuchâtel - BSV Wacker Thone 3-1 ; VBC Berne - SFG Colombar 3-1 ; DTV Soleure - VBC Carouge 2-3. — Classement : 1. Uni Berne 2/4 ; 2. VBC Berne et Neuchâtel 2/4.

VENEZ À NOS COURS!

Il reste encore quelques places
cuisine élémentaire
Des plats simples qui raviront votre famille!
le vendredi de 18 h à 21 h du 9.11.79 au 30.11.79.
4 leçons de 3 heures: Fr. 60.—, repas compris.

Yoga (débutants)
le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30 du 8.11.79 au 20.12.79
7 leçons de 1 heure: Fr. 35.—

Couture
le jeudi de 14 h 15 à 16 h 15 du 8.11.79 au 20.12.79
7 leçons de 2 heures: Fr. 52.50, matériel non compris.

Laboratoire de photo (noir/blanc)
Développement, tirage, montage et agrandissement: de quoi vous permettre d'installer un laboratoire chez vous!
le jeudi de 20 h à 22 h du 1.11.79 au 6.12.79
6 leçons de 2 heures: Fr. 120.—

Renseignements et inscriptions à:



ECOLE-CLUB MIGROS
Tél. (038) 25 83 48
rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel
secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 21 h.

Maintenant
le
Studio
est
d'actualité
chez
Pfister Meubles

SL 30
47561-A

OFFRES D'EMPLOIS

Auberge de la jeunesse de Neuchâtel
cherche, pour début 1980,
COUPLE DE GÉRANTS
Conviendrait particulièrement:
- au mari cherchant une occupation secondaire
- à la femme désireuse d'avoir un emploi à domicile.
Gain accessoire intéressant.
Contact direct avec des jeunes de toutes nationalités.
Appartement de service à disposition dans l'immeuble de l'Auberge de la jeunesse.
Faire offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, à:
Auberge de la jeunesse de Neuchâtel, p. a. M^{me} Christiane Jacot, 35, rue des Charmettes, 2000 Neuchâtel. 48278-O

Hôtel-restaurant cherche
sommelière
ou
débutante
2 horaires avec 2 1/2 et 1 1/2 jour de congé par semaine en alternance.
Tél. (038) 31 13 42. 26762-O

Bureau d'architecture de La Chaux-de-Fonds, cherche
dessinateur
ou
technicien architecte
Ecrire sous chiffres P 28-460290 à PUBLICITAS, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 48232-O

Atelier d'horlogerie de Neuchâtel cherche
jeunes filles
pour différents travaux d'horlogerie. Mise au courant.
Tél. 25 45 71. 48537-O

Ecrîteaux
en vente au bureau du journal

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHÂTEL

Our Research Laboratories in Neuchâtel have an opening for an experienced
SECRETARY

of English mother tongue with excellent German. Conversational French is an advantage. You will be working for our director as well as his colleagues in the Research Division. Your job entails correspondence, typing of scientific reports, some translations, travail arrangements as well as all the general administrative tasks of a busy department (checking of staff time-sheets, invoices, filing, etc.). Someone adaptable with organizational ability willingness to work independently and a cheerful personality would be our ideal applicant.

We can offer you:
- an interesting, varied work in a friendly, informal atmosphere
- flexible work hours
- the many fringe benefits of a large corporation.

Please, send your resume to
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA,
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

M
NEUCHÂTEL

cherche
pour ses camions-magasins partant de sa centrale de distribution à MARIN
convoyeuse-caissière

horaire de travail:
de 5 h 45 à 17 h 19 h.
4 jours par semaine.
formation assurée par nos soins.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 43 heures
- nombreux avantages sociaux. 26794-O

M-PARTICIPATION
Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

RESTAURANT DU CASINO À YVERDON

Cet établissement est à remettre pour le
1^{er} JANVIER 1980

Il comprend:
- une salle à boire et une salle à manger de 130 places
- une grande salle pour sociétés de 115 places
- un bar de 40 places
- grande cuisine équipée et vastes locaux de service
- un appartement de 3 chambres et cuisine
- 3 chambres indépendantes pour le personnel.

Possibilités d'utiliser la grande salle (patente de 250 places) pour des banquets, bals, etc.
La Municipalité envisagerait d'étudier toute solution permettant la reprise par un bon cuisinier, décidé à travailler, mais qui ne disposerait pas des capitaux nécessaires.

Renseignements: Gérance des bâtiments communaux, hôtel de ville d'Yverdon, tél. (024) 23 11 11, interne 227. 48230-Q

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 65c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A VENDRE
RADIATEURS, POMPE, vanne brûleur Elco d'occasion. Tél. 24 12 62. 25191-J

ARMOIRES, COMBINÉ, congélateur neuf, frigo, salon, chaises, tables, lits. Tél. 24 12 62. 25192-J

1 SALON TRANSFORMABLE en lit + table, 1 tapis laine 190/290. Tél. 25 28 82. 25115-J

ENSEMBLE DE SKI Alpin, grandeur 140, neuf, valeur: 170 fr., cédé à 100 fr. Tél. 24 49 85. 24714-J

TAPIS DE FOND gris 6,70 m x 3,80, 25 m², 250 fr. Tél. 36 11 65, dès 19 heures. 25153-J

UNE PAIRO MURALE en stratifié blanc, avec 2 lits rabattables et une armoire-penderie. Prix à discuter. Tél. 24 25 07. 25100-J

PATINS DE HOCKEY N° 35-37, 20 fr. la paire; enregistreur à cassettes Philips, 55 fr. Tél. 33 75 85, le soir. 25250-J

ALIQUIDER lits métalliques, crèches, plus miroirs, etc. Prix à discuter. Tél. 32 75 31, à partir de 7 heures jusqu'à 9 heures. 24744-J

SKIS ATTENHOFER X3 slalom, 1977-78, 200 cm, semelle refaite, fixations Marker, neufs: 700 fr., occasion: 320 fr. Tél. (039) 37 15 78 (le soir). 25183-J

MANTEAU VERT, veste noire, veste brune, taille 42-44. Tél. 31 32 83. 25199-J

2 BUFFETS SERVICE, table, 2 fauteuils, divan-lit, canapé. Tél. 51 10 44. 24712-J

DEMANDES A ACHETER
MEUBLES anciens, montres, pendules, bibelots, livres; paiement comptant. Tél. (038) 41 10 86. 24725-J

ÉPOQUE 1900: meubles, bibelots, lampes, pâtes de verre. Tél. (038) 33 47 32. 25024-J

BIBELOTS, MEUBLES ANCIENS, pendules, tableaux, bronzes, argenterie, bijoux, curiosités. Tél. 24 63 29. 24317-J

A LOUER
NEUCHÂTEL CHAMBRE INDÉPENDANTE, confort, douche. Tél. 24 70 23. 25025-J

STUDIO MEUBLÉ, 2 lits, cuisinette, douche, centre. Tél. 24 17 74, soir. 24625-J

LES PONTS-DE-MARTEL, appartement ensoleillé, trois chambres, bains, 150 fr. Tél. (038) 33 39 08. 25197-J

GRANDE CHAMBRE indépendante meublée, avec douche, 170 fr. Tél. 33 39 08. 25193-J

DEMANDES A LOUER
LITTORAL, 2 PIÈCES, confort, garage. Téléphoner au 36 11 65, dès 19 heures. 25155-J

OFFRES D'EMPLOIS
FEMME DE MÉNAGE, Cortaillod, 3 matinées par semaine. Tél. 42 16 45. 25167-J

DEMANDES D'EMPLOIS
DEMOISELLE DE CONFIANCE, soigneuse, cherche demi-journée: repassage, raccommodages, travaux variés. Tél. 24 66 19, le soir. 24653-J

EMPLOYÉ DE COMMERCE, langue maternelle allemande, depuis 2 ans à Neuchâtel, connaissances en anglais, cherche nouvelle activité. Entrée selon entente. Adresser offres écrites à AX 2146 au bureau du journal. 24727-J

DIVERS
TOUS LES LUNDIS gym-jazz - gymnastique de ski mixte. Renseignements: tél. 42 46 18. 24601-J

PERDUS - TROUVÉS
PERDU ENTRE SERRIÈRES ET NEUCHÂTEL, sac Adidas avec effets de gymnastique. Tél. 31 66 77. 25237-J

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Prof. médicales auxiliaires
Yves Reber
bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi
119756-S

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé d'assurance
formation toutes branches, expérience services interne et externe, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffres 91-215 aux Annonces Suisses S.A., 31, Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. 48236-D

DEMANDES À ACHETER

J'ACHÈTE TOUJOURS
meubles anciens dans n'importe quel état: bibelots, tableaux, livres, vaisselle, ménages complets.
Débaras: caves et galetas
A. LOUP, ROCHEFORT
Domicile Cortaillod. Tél. (038) 42 49 39
48951-A

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasions, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or.
Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie,
Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 22504-F

elna
OCCASION
Machines à coudre provenant d'échanges

10 BERNINA
10 HUSQVARNA ET TURISSA
TOUTES DÈS 150 fr.

ainsi que de nombreux autres modèles: Elna, Pfaff, Necchi, Singer, etc.

elna
M^{me} M.-Th. PITTELOUD
Saint-Honoré 2 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 58 93

COURS DE COUTURE ET DE COUPE
Mercerie + boutons + galons
Grand choix de tissus en stock et en collection
Service rapide et soigné 48287-A

Prêts
Tarif réduit 119627-A

Sans caution
Formalités simplifiées
Service rapide
Discretion absolue

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi votre documentation sans engagement

Je désire Fr. FAN

Nom _____
N° le _____
Rue _____
Municipalité _____

Futura

La seule avec sélection électronique des points
ainsi que nos nouveaux modèles:
FUTURA 1050
et
2001 «TOUCH-TRONIC»
Les 3 avec le CERVEAU!
SINGER*
la machine à coudre la plus vendue dans le monde.
L. MONNIER
rue du Seyon 11
2000 Neuchâtel
Tél. 25 12 70 26676-A

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86. 119366-B

KAUFMANN
25 22 77

Remplacements rapides
Tous verres en stock 119661-B

VITRERIE

J.-O. TRIBOLET & CIE
PEINTURE - PAPIERS PEINTS
PLAFONDS ISOLANTS

NEUCHÂTEL PARCS 125
Tél. 038 24 14 02

ST-BLAISE CREUZE 10
Tél. 038 33 70 29 48272-B

Entreprise de nettoyage en tous genres
Ponçage Impregnation
Surgelés
Shampooings tapis
Claude Jaquetet (038) 25 25 95 - 47 21 47 119817-M

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Le nouveau Nikon EM
La façon la plus simple de se rallier à Nikon

Fr. 595.-*

Nikon

Chez votre marchand photographe

*Boîtier avec 50 mm f/1.8 E 45981-A

SUBITO

LES BONNES CONSERVES O.K.

Votre sécurité en cas de maladie et accidents.

Vous ne connaissez que très peu notre institution. Si vous tombez malade, nous vous aidons à guérir sans le moindre souci financier. Nous savons y mettre la manière. Le sens de l'humain nous importe plus que la lettre du règlement. Nous vous aidons chaque fois que vous avez besoin d'aide.

Demandez les renseignements à
**KFW Assurance suisse
de maladie et accidents
Agence de Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 24 56**

KFW

Nom/Prénom

Adresse

No postal/lieu

Téléphone

Coupon à retourner à notre adresse.



**OPTIQUE
MARTIN LUTHER**

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et
rapidement l'ordonnance de
votre oculiste T19769-A
Téléphone 25 13 67.

Machine à laver

Retour d'exposition
légèrement griffées,
à sécher avec gros
rabais.

Miele - Schultess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose
gratuites.

Facilités de paiement.

Location dès Fr. 30.—
par mois.

Réparation toutes
marques.

Magis NEUCHÂTEL

Tél. (038) 41 17 86

Tél. (021) 36 52 12

46196-A

46953-A

Invitation

à notre
consultation
soins et maquillage

avec

Helena Rubinstein



Un cadeau très agréable vous attend:
Dans un ravissant emballage, une Blazer Body Lotion à la senteur séduisante et un
joli gant de toilette (à l'achat de produits Helena Rubinstein d'une valeur
de vingt-cinq francs et jusqu'à épuisement du stock).

DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 79



Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

48094-A

VITRERIE-MIROITERIE
DE PESEUX

CIULLO

Remplacements rapides de
toute vitrerie
Vitrage SECURIT
Vitrage ISOLANT
Miroirs
Sous-verres, aquariums
Verre teinté

Peseux - Granges 5 - Tél. 31 93 91
(A droite du temple, après la voûte)
31742-A

GRANDE VENTE DE MEUBLES À MATHOD

AU VIEUX BATTOIR
entre Orbe et Yverdon

Vente les 29, 30,
31 octobre
et les 1^{er}, 2, 3, 4 et
5 novembre 1979
de 9 h à 20 h
sans interruption.

200 chaises Louis-Philippe à ressorts
Fr. 80.— la pièce; 8 salons Louis XV
Fr. 800.— la pièce; 3 salons d'angle
neufs; 2 tables de conférence en chêne
massif; 200 chaises Louis XIII des
Fr. 60.—; meubles d'angle Louis XV,
Fr. 120.— la pièce; 30 tables en pin massif,
Fr. 180.— la pièce; 50 armoires ancien-
nes, modernes et rustiques; 1 et 2 portes
des Fr. 150.—; 2 parois murales neuves
Fr. 600.— la pièce; 40 salons rustiques et
modernes des Fr. 500.—; 200 matelas
neufs, à ressorts, de 90, 120, 140, 160 cm,
ainsi que sommiers à lattes de haute quali-
té; 12 volitaires Fr. 200.— la pièce;
15 tables de ferme noyer massif, 2 m x
0,80, plateau 8 cm; un grand nombre de
vaisseliers en chêne massif, 1, 2, 3,
4 portes ainsi que vaisseliers d'angle;
30 commodes modernes Fr. 80.— la
pièce; 100 guéridons massifs et plaqués
des Fr. 50.—; 1 chambre de jeune fille;
5 armoires en chêne; 50 lits rustiques de
90, 140, 160 cm; 20 tables Louis XIII, 2 m
x 0,80; 30 chaises Louis-Philippe ancien-
nes; 10 fauteuils Louis-Philippe; sellet-
tes; 15 crédences 2, 3, 4 portes en cerisier
et chêne massif des Fr. 500.—; vitrines
Louis XVI, Fr. 300.— la pièce; 3 morbi-
ers; 20 bahuts anciens et modernes des
Fr. 100.— la pièce; semainiers mar-
qués; bibliothèques rustiques; 30 pendules
Fr. 150.— la pièce; confitureurs chevillés;
10 tables en chêne massif 2 m x 0,80;
cabinet Louis XV des Fr. 120.—; tables
Louis-Philippe avec pied central et ral-
longe des Fr. 300.—; fauteuils Louis XIII;
3 salons Louis XV; 6 bancs en cerisier et
chêne massif; 10 meubles TV; secrétaire
en bois de rose; secrétaires rustiques;
100 chevets; bahuts-stéréo; meubles à
chaussures, rustiques; 3 canapés Louis-
Philippe anciens; 3 entourages de lit;
1 vaisselier Henri II; 2 lits-armoires rabat-
tables Fr. 200.— la pièce; salon en cuir;
consols; 5 bureaux provençaux; secré-
taires vieux chêne; 6 volitaires anciens;
3 bars complets; gramophone; 2 com-
modos Louis-Philippe anciennes; 1 prie-
Dieu; table à écrire; 10 tables Louis XIII
avec rallonge; 10 guéridons Louis-Philip-
pe; râteliers à assiettes, chevillés; 5 tables
rondes en vieux chêne massif; sellettes à
vin; chambre à coucher rustique; buffets
de cuisine modernes; lits gigognes;
bancs-téléphone; tables de jeu;
300 lampadaires, lustres et lampes de
table et un grand nombre de meubles trop
long à énumérer.

BETTEX
Meubles anciens, modernes,
rustiques.
Tél. (024) 37 15 47.

48139-A

DÈS DEMAIN
VOTRE CAFÉ

qui parking
BAR - CAFETERIA
NEUCHÂTEL

Ouvert dès 6 heures
Petite restauration à midi
Gâteau à la crème tous les jours
48731-A

CHERCHER LE MOT CACHÉ

M	A	D	R	I	D	I	E	S	D	A	A	T	S	G
E	R	A	E	O	O	F	I	D	S	C	C	L	U	C
C	G	D	R	L	A	O	E	A	H	U	D	X	H	F
E	E	E	E	R	P	D	M	A	V	E	N	A	E	C
C	R	N	A	M	A	H	M	E	M	Y	M	R	H	R
C	E	C	T	L	E	A	E	I	L	O	M	A	L	E
A	C	V	E	R	D	L	U	S	I	E	G	C	O	E
P	A	D	E	E	I	R	O	S	G	R	A	A	G	N
E	N	E	F	N	G	F	O	I	I	A	M	V	E	I
L	D	F	E	E	N	I	U	N	R	S	I	E	U	R
I	I	E	U	E	T	E	E	G	O	S	S	E	R	T
N	D	N	I	C	E	R	S	G	E	E	H	C	E	S
E	E	S	L	U	R	E	I	R	E	T	N	A	G	U
R	E	E	L	L	U	Z	E	R	N	E	R	E	I	L
L	U	R	E	T	T	E	O	R	E	I	H	T	U	L

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les
mots de la liste en commençant par les plus longs. Il
vous restera alors huit lettres inutilisées avec
lesquelles vous formerez un prénom masculin. Dans
la grille, les mots peuvent être lus horizontalement,
verticalement ou diagonalement, de droite à gauche
ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en
haut.

Ami - Are - Carafe - Cave - Capeline - Chamade -
Centrifuge - Chamois - Chagriner - Cévennes -
Candide - Cuve - Démiurge - Démêloir - Delphes -
Dédale - Défense - Dorer - Ferme - Feuille - Gstaad -
Ganterie - Gosse - Luc - Lynx - Lurette - Luzerne -
Luthier - Luce - Lustrine - Logeur - Loi - Madrid - Mas-
Pois - Ras - Rage - Réel - Soit - Sèche - Ter.
(Solution en page radio)

Garage toit à 2 pans

env. 3x5 m, Fr. 3000.—,
env. 3x6 m, Fr. 3600.—.
Belle construction.
Bon marché direc-
tement du fabricant.
Réservez chez
Uninorm, Lausanne.
Tél. (021) 37 37 12.
26457-A

DÉMÉNAGEMENT

Suisse et Europe
MARIO DANUSER
Garde-meuble-piano
Tél. (038) 31 57 83,
Carrels 18 - Neuchâtel.
36972-A

OISE stages linguistiques en Angleterre

Renseignements:
D. Stow, 28, route
de Chancy,
1213 Genève.
Tél. (022) 93 00 70.
47224-A

Antiquités

Urgent. A vendre
vieilles armoires
vaudoises, vieilles
commodes et
divers. Bas prix.

F. Bircher,
tél. (024) 55 11 83.
48229-A

Mode enfantine

Mous n'avons pas tout
mais beaucoup de belles choses.

26720-A
zone piétonne
NEUCHÂTEL
Gd. Rue 5, Seyon 16
tel.038/25 34 24

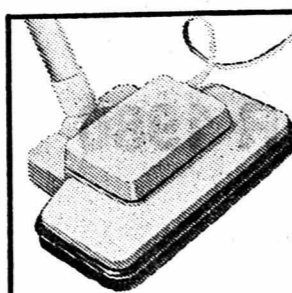
Wettstein

Nouveau:
avec suceur ramasse-fils



Hugin 907, l'aspirateur vorace

Hugin, c'est un aspirateur qui sait tout faire. Il plaît par sa forme
moderne et ses couleurs actuelles. Il est équipé d'accessoires
variés qui avalent la poussière et les saletés des tapis, des sols,
des canapés et fauteuils, des vêtements et des radiateurs.
C'est un ami sincère sur lequel la ménagère peut compter.
Une vraie prestation Migros, cet aspirateur Hugin 907!
Car Migros aime vous simplifier la tâche.



Accessoire supplémentaire:
**Suceur-brosse
à moteur mio-star**
Spécialement conçu pour
nettoyer les tapis en
profondeur et aspirer
les poils d'animaux.
Moteur de 80 W incorporé.

90.-

180.-
au lieu de 210.-

Service Après-Vente
M SERVICE M
SERVIZIO DOPO VENDITA

Service Après-Vente
Aspirateur-traineau Hugin 907
Moteur de qualité, puissant (725 W),
pratiquement silencieux. Traineau monté
sur trois roulettes. Voyant de remplissage.
Filtre de sécurité. Mise en marche/arrêt
et enroulement automatique du cordon par
deux larges touches au pied. Cordon
de 6 m de long. Appareil approuvé par l'ASE.
1 an de garantie totale

Accessoires compris:
grand suceur ramasse-fils pour tapis et
sols lisses, suceur combiné, tuyau souple,
tube droit de rallonge, 5 sacs en papier,
à fermeture, hygiéniques.

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au pays du Ratamaïou
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 La récré du lundi
Le Club des Cinq et le cirque (2)
- 18.05 Petits plats dans l'écran
- Culotte de veau au beurre d'escargot et risotto-minute

18.35 Boule et Bill

le cocker adorable, mais très susceptible

18.40 Système «D»

19.00 Un jour, une heure

19.30 Téléjournal

19.45 Un jour, une heure

20.00 Le menteur
invité: Bernard Haller

20.25 A bon entendeur

La consommation en question - Ne jouez pas au docteur

20.45 Bis
Emission de détente

21.20 Télécom 1979
«Les ponts invisibles», émission du département de l'Information présentée par Alex Décotte et Chantal Woodtli

22.00 Europe: pas assez d'enfants?

Une enquête de FR 3 sur la dénatalité en Occident, réalisée en coproduction avec la TV romande

23.00 Téléjournal

FRANCE 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Les après-midi de T F 1

14.25 La belle de Cadix

comédie musicale avec Luis Mariano

16.05 Les après-midi de T F 1

18.00 T F quatre

18.30 Un, rue Sésame

18.55 C'est arrivé un jour

19.10 Minutes pour les femmes

19.20 Actualités régionales

19.45 Les Inconnus de 19 h 45

20.00 T F 1 actualités

20.35 La poison

film de Sacha Guitry

Après trente ans de mariage, Paul Braconier est las de vivre avec sa femme. Il ne l'aime plus et la considère même comme une «sombre mégère». Il décide de la supprimer, mais comment? Il se rend d'abord chez un avocat de la ville voisine, célèbre pour ses acquittements. Après quelques questions pertinentes, Paul Braconier sait de quelle manière et dans quelles conditions il doit accomplir son crime pour bénéficier de l'indulgence des jurés...

22.00 L'eau et la ville
Un documentaire qui nous fait découvrir le cheminement de l'eau à travers la ville, depuis sa source au robinet.

22.55 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 12.00 Au jour le jour
- 12.10 Passez donc me voir
- 12.30 Le mariage de Chiffon (6)
Le père de Ragon n'a pas convaincu Chiffon de l'utilité du mariage et les idées «subversives» de celle qui reflètent celles de l'oncle Marc, candidat socialiste aux élections, ont même jeté un certain froid

12.45 Antenne 2 première

13.35 Magazine régional

13.50 Face à vous

14.00 Aujourd'hui Madame
- Michel Legrand

15.05 Le palais bleu (1)

série en 5 épisodes

16.00 Libre parcours
Rendez-vous: environnement

17.20 Fenêtre sur...
la nouvelle médecine militaire

17.50 Récré Antenne 2

18.30 C'est la vie

18.50 Chiffres et lettres

19.10 Quotidiennement votre

19.20 Actualités régionales

19.45 Top Club

20.00 Antenne 2 journal

20.35 Question de temps
Le mythe de Don Juan dans notre société de consommation

21.40 Aragon
Dits et non dits (2)

22.35 Salle des fêtes

23.25 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 FR 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Aventures de Tintin
- 20.00 Les jeux à Istres

20.30 Ho!

film de Robert Enrico
Policier et film d'aventures, bref... un film très mouvementé inspiré de José Giovanni

22.10 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 Per i più piccoli
- 18.30 Per i ragazzi
- 18.50 Telegiornale
- 19.05 La goletta di cap. McGill
L'amnesia del cap. McGill
- 19.35 Obiettivo sport
- 20.05 Il regionale
- 20.30 Telegiornale
- 20.45 Rosa Luxemburg
di Claudio Pozzoli

21.55 Gala da Vienna

all'Opera di Stato
Solisti e orchestra dell'Opera diretti da Miguel Gomez

23.05 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

17.30 Mondo Montag



«Zora la rouge et sa bande», tel est le titre de ce feuilleton destiné aux juniors. (Photo DRS)

- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 La jeune fille de l'espace
- la cachette
- 19.35 Point de vue régional
- 20.00 Téléjournal

20.25 Une denrée chère, l'ivoire

Les éléphants africains en danger

21.25 Traces
Religion - Eglises - Monde

22.10 Téléjournal

22.25 L'invisible
série d'après H. G. Wells

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Tagesschau. 16.15 Schaukelstuhl. 17.00 Drei Käfer. Film von C. Turba und J. Kratchwil. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Unter einem Dach. Die Freundin. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Parole Chicago. 20.00 Tagesschau. 20.15 Budenbrocks (3). 21.15 Heisse Erde Feuerland. Film von S. Baumann und R. Plücker. 21.45 Pop 79. 22.30 Tagesthem. 23.00 Ohne Warnung. Französisch-deutscher Spielfilm (1973). 0.35 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Grundstudium Mathematik Supremumsaxiom. 16.30 Studienprogramm Chemie (20) Weltkarte der Elemente: Das Periodensystem. 17.00 Heute. 17.10 Abenteuer Wildnis. Als der Regen kam. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Königlich Bayerisches Amtsgericht Der Gewissenhafte. Von Georg Lohmeier. 19.00 Heute. 19.30 Spass mit Musik. Heiteres musikalisches Ratespiel für jung und alt. Mit Birgit Pitsch-Sarata. 20.15 Impulse. Was erfahren Schüler von Geschichte? Von B. Wiegmann und H. Boelte. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Das Komplott. Fernsehfilm von Dieter Wedel. Mit Andrea Jonasson, Wolfgang Wahl, Herbert Mensching, Monika Peitsch u.a. 22.50 Zeugen des Jahrhunderts. D. Sternberger im Gespräch mit H. J. Lange. 23.35 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Am, dam, des. 9.30 Was könnte ich werden? (5). Berufe des Bauwesens. 10.00 Schulfilm: Das ist Paris. 10.30 Cordula. Spielfilm nach dem Epos «Kiribisch» von A. Wildgans. Mit Paula Wessely, Attila Hörbiger, Jane Tilden, Alma Seidler, Erik Frey, Eduard Köck, Leopold Rudolf u.a. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Der Fotohase. 17.30 Leslie. Der schwarze Hengst. 17.55 Bethupferl. 18.00 Tiere unter heisser Sonne (2). Ohne Wasser kein Leben. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. Familienprogramm. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Sport am Montag. 21.05 Drei Engel für Charlie. Der Killer mit der Katze. 21.50 Abendsport.

Europe: pas assez d'enfants?

Enquête de FR 3

Suisse romande: 22 h

Alors que les pays en voie de développement doivent faire face à une démographie galopante et à l'accroissement du nombre des bouches à nourrir, l'Europe assure à peine le renouvellement des générations. De plus en plus rares sont les familles nombreuses. Le couple avec deux enfants seulement devient la règle.

«Dans les conditions actuelles de mortalité en Europe occidentale, déclare M. Gérard Calot, directeur de l'Institut d'études démographiques à Paris, il faut qu'en moyenne une femme ait 2,1 enfants pour que le remplacement des générations soit assuré. Or, on constate que d'une façon très systématique, dans toute l'Europe occidentale, les courbes plongent et traversent cette ligne d'équilibre.»

Cette situation est particulièrement marquée en Suisse. Faut-il s'en inquiéter? Faut-il penser, comme certains natalistes, que la dénatalité aura des conséquences graves d'ici quelques années, tant sur le plan politique qu'économique? Faut-il, comme l'ont fait les dirigeants est-allemands, prendre des mesures rigoureuses pour encourager les naissances et retrouver une courbe démographique ascendante.

DESTINS HORS SÉRIE

BUFFALO BILL

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Après la mort de son père, le petit William-Frédéric Cody, surnommé Bill, décide de gagner sa vie pour aider sa mère et ses sœurs. A treize ans, il quitte la ferme familiale du Kansas pour la vie aventureuse des boys qui escortent les convois de marchandises et de troupeaux se dirigeant vers la Californie. Il connaît le baptême du feu à son premier voyage. Bill se fait peu à peu à sa vie dangereuse. Une nuit, il fait un rêve angoissant.

46. PAS DE FUMÉE SANS FEU



1) Le rêve de Bill devient un cauchemar. Il fait des efforts surhumains pour appeler Turk et aucun son ne sort de sa bouche. Il ne peut plus reprendre sa respiration. Il halète, et se réveille tout à coup. «Lew! Georges! Secouez-vous! Vous n'êtes pas morts, au moins?» Les trois hommes sont entourés de fumée. La disposition des rochers est telle qu'ils ont pu être indisposés assez tôt et se réveiller avant d'être tout à fait asphyxiés. Passant la tête le long du roc, Bill voit des flammèches sauter de touffe en touffe sans toutefois embraser les herbes humides du sous-bois.



2) «Ce n'est pas un incendie naturel, dit Lew. Et je ne peux pas croire que ceux qui l'ont allumé comptent dessus pour nous faire rôtir... Donc, ils veulent se servir de la fumée pour couvrir un mauvais coup!» Le feu tend à diminuer, et Lew en conclut que des Indiens ou des détresseurs de convois vont surgir d'une seconde à l'autre, avant que la fumée ne se dissipe. Ce genre de raisonnement, dans les plaines de l'Ouest en 1860, n'est pas la preuve d'un pessimisme outrancier. Un bruit sec sur l'un des rochers qui abritent Simpson, Cody et Wood confirme cette supposition: une flèche vient de se briser net sur le granit.



3) «Le jour où ils se décideront à nous laisser en paix une fois pour toutes, fait Georges Wood, je ferai boire un seau de champagne à mon cheval.» Lew Simpson réplique, avec autant de gravité que s'il s'agissait de mettre au point une tactique de combat: «Encore faudrait-il que tu aies assez de dollars pour faire venir le champagne...» Le sang-froid de ces hommes, leur sérénité en face de l'aventure qui fait partie de leur travail, réconfortent Bill qui se demande si sa jeunesse ne met pas à l'abri d'un instant d'affolement.



4) «En triangle, chacun entre deux rochers, et défense de se servir des pistolets!» dit Lew Simpson. A la première tentative, des Indiens, le trio riposte par une salve. «Ne tirez pas en même temps, recommande Lew. Comme ils n'y voient pas plus que nous dans cette purée de pois, ils auront du mal à faire leurs comptes...» Il s'allonge au sommet d'un rocher, et de là-haut, abat une silhouette floue qui surgit de l'écran de fumée. C'est au tour de Bill de contourner la grosse pierre qui l'abrite et de changer de place. Ainsi, les leurs des coups de feu, partant d'emplacements différents, jettent le trouble chez les agresseurs.

Demain: Combat à l'aveuglette

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: GRÉGOIRE

Problème N° 252

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

1. Qui n'est pas imposé. 2. Manière de voir. Pronom. 3. On emploie ses graines en pharmacie. Symbole. Particule électrisée. 4. Boulette de poisson ou de viande. 5. Particule affirmative. Voies. Conjonction. 6. Au tennis, c'est exécuter un coup qui fait passer la balle très haut par-dessus le filet. 7. Affluent de la Seine. Musicien. 8. Un bon grain le fait grossir. Pointes. 9. Permettre. 10. Plan d'un édifice. Façon de boire.

VERTICALEMENT

1. Division du limbe d'une feuille composée. Préfixe. 2. Fruit. Recherchée. 3. Carte. Non raffinés. 4. Premier. Substance de déchet. Difficulté. 5. Il parcourt beaucoup de lignes. Plainte. 6. Unité de masse. Petit espace de terrain. 7. Temps. Progrès. 8. Pronom. Des voix s'y mêlent. 9. Prise à part. Point de départ chronologique. 10. Donnent le jour.

Solution du N° 251

HORIZONTALEMENT: 1. Façonnière. - 2. Aviation. - 3. Lave. Oh. If. - 4. Ore. Eson. - 5. Nisus. Safi. - 6. S. Sue. Zée. - 7. Trusquins. - 8. Hier. Urée. - 9. Adeptes. Ou. - 10. Ne. Eussent.

VERTICALEMENT: 1. Filons. Ham. - 2. Aristide. - 3. Caves. Rée. 4. Ove. Ursurp. - 5. Ni. Esus. Tu. - 6. Naos. Eques. - 7. Ithos. URSS. - 8. El. Nazie. - 9. Roi. Fénéon. - 10. Enfuies. UT.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Gratinée au chou
Cordons bleus
Nouilles
Salade mêlée
Cake aux fruits

LE PLAT DU JOUR:
Gratinée au chou

Pour 4 personnes: 1 chou pommé, 1 litre de bouillon de volaille, 100 g de gruyère râpé, 100 g de parmesan, 10 à 12 fines tranches de gros pain rassis, 20 g de saindoux ou de beurre.

Séparez les feuilles de chou, en retirant les plus grosses côtes. Mettez les feuilles dans une casserole avec poivre, peu de sel et le bouillon. Couvrez, faites chauffer à allure moyenne.

Dès ébullition, baissez le feu, retournez délicatement les feuilles et laissez mijoter à couvert pendant 10 minutes.

Recouvrez le fond d'une soupière allant au four d'une couche de pain, puis du mélange des deux fromages râpés et de quelques feuilles de chou. Mouillez avec du bouillon. Recommencez en alternant, pain, fromage, chou et bouillon. Terminez par du pain et du fromage. Parsemez de noisettes de saindoux ou de beurre.

Faites gratiner sous le grill, porte ouverte, jusqu'à obtention d'une croûte bien dorée. Servez brûlant.

Beauté
Des permanentes légères et minivaguées. Les coiffures très strictes et les cheveux raides semblent passés de mode au profit des permanentes légères et minivaguées. Les cheveux minivagués, brossés vers l'extérieur et coupés mèche à mèche don-

A méditer
L'homme s'oppose en vain contre la destinée.
Mathurin REGNIER

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront actifs et ingénieux, ils sauront se rendre sympathiques et seront très affectueux.

BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: Avec un peu d'énergie et de précision, il vous sera possible de poursuivre votre activité. Amour: Le sentiment que vous préférez est peut-être l'amitié. Vous lui accordez la meilleure part. Santé: Vos soucis d'élégance mettent en péril le bon équilibre de votre appareil digestif.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Soyez fidèle à l'association qui vous a donné de bons résultats. Amour: Vous hésitez entre l'amitié et l'amour, deux sentiments qu'il ne faut pas confondre. Santé: Votre colonne vertébrale est particulièrement délicate. Il vous faut des exercices physiques réguliers.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Dans le commerce, vous n'aimez pas vous spécialiser. Vous préférez atteindre une clientèle nombreuse. Amour: Bonnes relations avec le Taureau dont vous partagez l'amour de la nature et de la poésie. Santé: Ne vous laissez pas surprendre par le froid surtout si vos poumons sont fragiles.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: Faites s'il le faut un effort financier pour maintenir le niveau de vos présentations. Amour: Conversations sentimentales. Un projet de mariage cessera de vous intéresser. Santé:

L'état de vos reins a une grande importance; votre humeur dépend de leur fonctionnement.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Montrez-vous prudent, ne vous engagez pas dans des entreprises périlleuses. Amour: Ne vous appesantissez pas sur le passé. Si un sentiment vous a déçu, tournez-vous vers l'avenir. Santé: N'entreprenez pas une cure d'amaigrissement sans prendre conseil de votre médecin.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Vous savez vous rendre utile et même indispensable, vous avez le sens du détail. Amour: Bonne entente avec l'être cher dont vous appréciez le caractère sérieux. Santé: Ayez soin de faire travailler vos articulations, lentement et bien à fond.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail: Un de vos projets marche très bien. L'autre ne correspond pas à une absolue nécessité. Amour: Les unions traversent une période heureuse. La musique est très appréciée. Santé: Ménagez votre cœur, pas de mouvements brusques, d'efforts prolongés.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Gardez votre optimisme. Ce qui ne vous empêche pas de rester clairvoyant. Amour: Vous risqueriez de vous heurter à des volontés opposées, soyez confiant et patient. Santé: De temps en temps, faites examiner votre cœur, qui a peut-être besoin d'être fortifié.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail: Vos projets de travail s'accompliront entièrement si vous cherchez à former une société. Amour: Ne cultivez pas les souvenirs nostalgiques. La journée vous apportera des heures heureuses. Santé: Méfiez-vous de votre appétit. Si votre poids vous inquiète, voyez votre médecin.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail: Manceuvrez bien, vous devez surmonter la période instable qui vous apporte des inquiétudes. Amour: L'amitié que vous inspirez va peut-être se changer en un sentiment plus fort. Santé: Conservez votre dynamisme, ne vous laissez pas envahir par des obsessions paralysantes.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail: Vous savez très bien utiliser les courants modernes, ce qui vous évite les fluctuations financières. Amour: Une personne nerveuse complique étrangement le climat familial. Santé: Soyez très prudent. Votre tempérament est fragile et s'anémie volontiers.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail: Conservez votre optimisme et chassez vos soucis. La chance occupe votre signe mais elle veut être aidée. Amour: Vous n'acceptez pas les sentiments mitigés. Ils ne vous semblent pas destinés à durer. Santé: N'abusez pas du tabac et surtout n'avez pas la fumée, ce qui fatigue vos poumons.

SALON-EXPO DU PORT

DU 26 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE

Garderie d'enfants gratuite
par l'Alliance Évangélique

INVITÉ D'HONNEUR:
DELEMONT

TENTE CHAUFFÉE
RESTAURATION

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE
ALTSTADT, assurances
ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
ARMAND, parfumerie
ARTESANIA, laines artisanales, filage, tissage
AU CYGNE, articles d'enfants, literie, ameublement
AU MOKA, cafés, thés
AU TIGRE ROYAL, fourrures
BAILLOD, quincaillerie
BAUME & C°, comptoir des papiers peints
BENGUEREL-GEIGER, ferblanterie-appareillage
BESSON, auto-électricité
BOLLE-PICARD, articles antibuée
BUFFET DE LA GARE
BURRI, fleurs
CARRARD, centre de couture Bernina
CENTRALE LAITIÈRE, NEUCHÂTEL
CID, commerce indépendant de détail
CIGHELIO, photocopie, héliographie
CRETEGNY & C°, appareils ménagers
CURRAT, droguerie
DELEMONT, invité d'honneur

OUVERTURE
TOUS LES JOURS DE 14 H À 22 H

DELLEY-SPORTS
ELEXA, électricité
EPOCA, boutique
EXPO-DÉGUSTATION DES VITICULTEURS
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.
FLORIMONT S.A., horlogerie
GARAGES APOLLO S.A.
GREZET, machines à coudre Husqvarna
HAEFLIGER & KAESER, quincaillerie
HÔTEL CITY
IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL S.A.
JEANNERET, boulangerie-pâtisserie
JEANNERET & C° S.A., radio, télévision, Hi-Fi, appareils ménagers
JM SPORTS, Schneider-Virchaux
JUTZELER, cuirs et peaux
LA PINTÉ DU SALON
LE TISSERIN, trousseaux, textiles-loisirs
LES MAÎTRES BOUCHEERS de Neuchâtel et environs
MANINI-BINSACK, ameublement
MASSEREY, tapis
MODERN'OPTIC

SAMEDIS, DIMANCHES
DE 10 H À 22 H

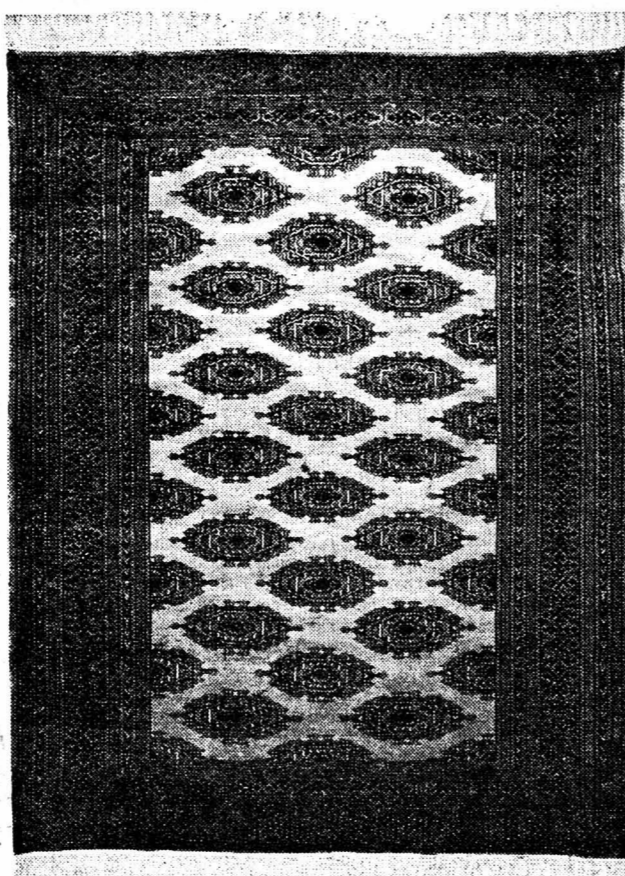
MONTRES ET BIJOUX MONNIER
NOBS S.A., pneus
OPTIQUE DES ARCADES
PETITPIERRE & GRISSEL S.A., échafaudages tubulaires, broserie, outillage pour peintres, engins de transports
PIZZERA NE, constructions
PORRET, tapissier-décorateur
PTT
REYMOND, librairie, papeterie
SENN, mécanique navale
SICLI S.A., extincteurs
SHOP-IMPORT, Durginat
STUDIO 34, Hi-Fi
TN, Transports neuchâtelois
TRIPET, parfumerie
UNION DE BANQUES SUISSES
UNIPHOT S.A.
VAUDOISE, assurances
VILLE DE NEUCHÂTEL
WAGONS-LITS TOURISME, agence de voyages

tapis de milieux
et tours de lit

Masserey

Sur supports mobiles, nous avons sélectionné pour vous de très beaux tapis de milieu. Chauds, colorés, et résistants, ces tapis sont livrables dans toutes les dimensions. Ils créent une atmosphère et enrichissent votre intérieur.

Prix spéciaux d'exposition 26999-3



Réfection et
rembourrage
de meubles et de
chaises anciennes

PORRET

Sablons 38-40
Tél. (0 38) 25 84 85 Neuchâtel

TENTURES MURALES
LA COLLECTION D'AUTOMNE
est arrivée

48516-3

FLORIMONT-WATCH
FREDY REYMOND

fbg du Lac 9, Neuchâtel

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

pour un achat ou une réparation
vous serez toujours bien servis

48518-3

Aujourd'hui 29 octobre
démonstration

MINOLTA

Large gamme d'appareils Reflex
24 x 36

MAMIYA

NC 1000 S 24 x 36 Reflex entièrement automatique, très avantageux. M 645 4 1/2 x 6 reflex aux grandes possibilités

BOLEX

La nouvelle caméra 564 XL-AF avec mise au point automatique et tout le programme cinéma super 8



Neuchâtel: Photo-Ciné AMÉRICAIN
GLOOR, CASTELLANI
Saint-Blaise: Photo-Ciné LANZONI
Cernier: Photo-Ciné SCHNEIDER
26400-6

Visitez le stand **FAN-ICN**
au Salon-Expo du Port

SALON-EXPO
DU PORT

STAND N° 45

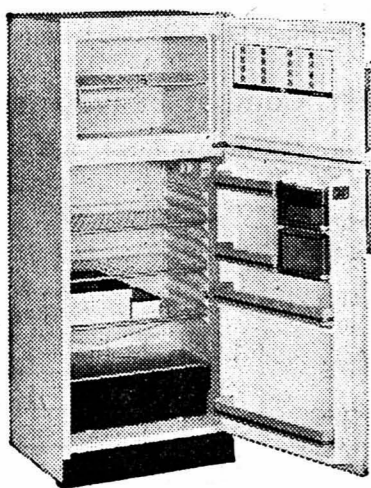
Pourquoi pas un
FRIGO-CONGÉLATEUR

SIEMENS

c'est un nom qui tient parole

Réfrigérateur-
congélateur 250 l
KS 2604

Adressons-nous
au SPÉCIALISTE



SEYON 26-30 NEUCHÂTEL - TÉL. 24 57 77
48051-3

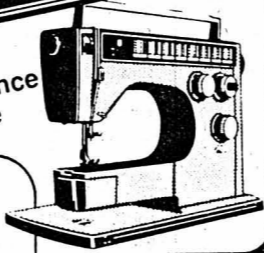
APPAREILS MÉNAGERS

Jeanneret
& C° SA

NOUVEAU
Husqvarna

SELETRONIC

La super-
performance
de Suède



La machine à coudre
aux avantages d'avenir

Location
déjà à partir de 26.-
par mois
selon modèle
695.-
à 1575.-
Reprise de toutes
les marques

Husqvarna

Prospectus couleur et
démonstration gratuits:
EN DÉMONSTRATION AU
SALON-EXPO DU PORT
A. GREZET
Seyon 24-24A - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 50 31. 26278-3
Reparations de tou- Service **TURISSA**
tes les marques officiel Electrolux

DISPONIBILITÉ
COMPÉTENCE
AMABILITÉ

**3 ATOUTS
DU
SERVICE
DE PUBLICITÉ
FAN - L'EXPRESS**

Une équipe jeune et dynamique
au service de la clientèle

Forbo trimural
le revêtement
mural...

véritable magicien
des parois!

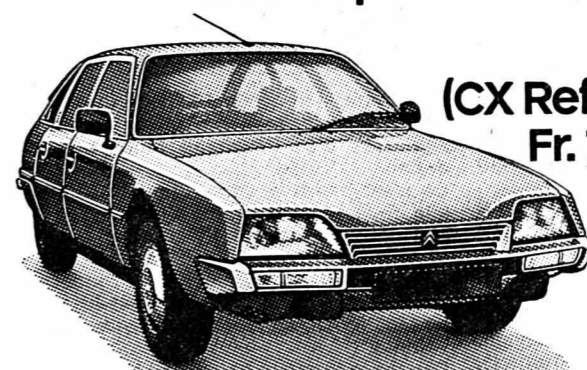
Revêtement de parois moderne
à structure en relief, offrant un grand choix
de coloris et dessins.
Un article de qualité de Forbo-Giubiasco SA

Venez le découvrir
au stand

Masserey

26995-3

**CX ATHENA/REFLEX
Nouveau!**
Moteur de 2 litres
sobres et performant.



(CX Reflex
Fr. 17'450.-)

48543-3

Bus navette
gratuit
à disposition
Bevaix - Place Pury
Bevaix

A 8 min. du
centre ville
Bar à café
Voitures
de remplacement

Garages
Henri Favre
Apollo
Neuchâtel/Bevaix - 46 12 12

Les restaurants du
SALON-EXPO DU PORT
restent ouverts jusqu'à 24 heures.

Ce soir:
ANIMATION MUSICALE
avec **BELLOS** et son orgue

La publicité
rapporte
à ceux
qui en font!

FRIBOURG

« Plan cantonal des salles de sport » : approbation du Conseil d'Etat

De notre correspondant :

Le Conseil d'Etat fribourgeois a approuvé cet été un « plan cantonal des salles de sport ». Il y désigne — notion nouvelle — 47 secteurs où il serait souhaitable de construire des salles dans les vingt prochaines années. Le canton allouera des subventions pour une douzaine de millions de francs. Corollaire de cette planification : deux décrets au Grand conseil. Le premier pour modifier le critère de subventionnement. Le second pour entrer de plain-pied dans le « pratique », en débloquent un crédit d'engagement de 2,5 millions de francs suffisant pour les années 1980 à 1983, et qui fait suite à un autre décret déjà adopté en novembre 1978.

Jusqu'à maintenant, les subventions cantonales allaient aux communes à condition que l'utilisation scolaire des salles de sport soit marquée par la gymnastique de huit classes au moins. L'Etat corrige le tir, puisqu'il permet à des communes qui ne satisfont pas à ce critère de construire, avec son appui financier et trébuchant, des salles de sport. Pour encourager la construction par plusieurs communes d'un seul équipement régional, une prime de 7% est de plus accordée. La désignation de secteurs donne droit aux subventions.

Autres conditions : les dimensions et les

coûts qui ne doivent dépasser des limites imposées. Ainsi, des communes jusqu'à 900 habitants ne recevront des subventions cantonales qu'à condition de construire une salle de 12 m sur 24 (et 6 ou 7 m de haut), qui devrait coûter 550.000 francs. Aux antipodes — entre deux, deux classes de communes et de salles de sport figurant dans les décrets —, les grandes communes de plus de 1700 habitants, ou reconnues centre d'intérêt général. Elles peuvent construire une salle de 27 m sur 45 m (7 à 9 m de haut), d'un coût maximum de 1,2 million de francs.

Ces décrets tendent à favoriser les

pauvres : ceux qui sont victimes de la désertion des campagnes (d'où la diminution d'élèves), ceux qui n'ont pas les moyens de construire seuls une salle de sport et qui, aujourd'hui, n'ont rien à mettre à la disposition des habitants. La Sarine aura besoin de onze équipements, la Gruyère, le Lac, la Glâne et la Broye, de cinq chacun, la Veveyse de quatre et la Singine de trois.

La Singine est, du reste, le district le mieux équipé actuellement en salles de sport. A l'opposé, la Glâne et la Veveyse, au Châtellard, à Porsel et à Saint-Martin, seront les districts où le canton consentira le plus grand effort financier, ces trois communes (et celles de leur voisinage) recevant 47% de subventions.

Une clause est réservée : « La conception (d'une salle de sport) doit avant tout répondre à des critères de nécessité, de rationalité et d'économie ». Il appartiendra à chaque fois aux citoyens des communes d'avoir le dernier mot. P. Ts

Le viaduc sur le lac de Gruyère

(c) Pas de quoi suer sur l'esquisse des réveries d'un piéton solitaire, à propos de la journée « autoroute ouverte », hier, entre Corpataux et Aury, sur la RN 12. Pour deux raisons. Parce que le brouillard fouettait les visages. Parce que ce sont des milliers de piétons, dès mercredi soir automobilistes sur ce pont, qui l'ont pris d'assaut, s'offrant 2044 m de promenade dominicale.

Prendre d'assaut : le mot est peut-être trop fort, tant il est vrai que ce viaduc, construit en quatre ans, d'un coût se montant à son départ à 33 millions de francs, fait la quasi-unanimité des Gruériens et des Sarinois. Hier, en tout cas, aucune manifestation pour protester

contre le viaduc qui plane au-dessus des terrains agricoles et va plonger ses pieds dans les « fjords » du lac de Gruyère. On frémit, au reste, à la pensée de la balafre disgracieuse qu'aurait pu être la RN 12, si les ingénieurs avaient suivi les plans approuvés par le Conseil fédéral en 1969. Ça n'est pas un pont qui serait à trois jours de l'inauguration, mais un tracé, labourant collines et forêts, passant à ras du paysage. Avec le viaduc, ces images sont gommées du regard. Hier, les couleurs d'automne, malgré la grisaille, valaient le coup d'œil. Des points de vue renouvelent l'assortiment de la carte postale grüérienne. L'île d'Ogoz est dans le collimateur, comme d'un avion en basse altitude.

Deux points noirs, qui sont des questions de sécurité. Dès mercredi soir, le trafic se déversera sur le Vignier, à la sortie d'une longue courbe limitée à 60 km/h. Comment les automobilistes digéreront-ils l'intersection avec la route cantonale Bulle-Fribourg, qui restera fréquentée par les gens de l'endroit ? Et sur le viaduc, côté lac, le nouveau système de glissières de sécurité va-t-il empêcher toute cabriole dans le vide ? La question est — nous a-t-on dit récemment — presque sans objet, à la lumière de l'expérience faite dans le canton de Vaud, au viaduc de Chillon. Aucun accident d'une telle gravité n'a entaché la mise en service d'un tronçon vieux de plusieurs années.

Pour un équipement hospitalier rentable

(c) Le Grand conseil devra se prononcer sur un crédit de près de 4 millions de francs pour la construction, à côté de l'hôpital cantonal de Bertigny, d'un institut d'hygiène et de bactériologie. Le peuple devra également se prononcer, puisque la limite du référendum financier obligatoire est dépassée (3 mois). Cet équipement, indispensable à la santé publique et privée de la population, est

rentable, explique le message accompagnant le décret.

Il n'a pas été possible de trouver une autre solution que la construction, comme l'avaient fait ceux qui, en 1943, logèrent provisoirement « l'hygiène » dans un ancien poste de police, aux Charmettes... Néanmoins, grâce à l'implantation choisie, les frais de construction et d'équipement seront limités. Le terrain appartient

à l'Etat. Et l'institut pourra bénéficier de tous les services énergétiques de l'hôpital cantonal voisin, relié au nouveau bâtiment à trois niveaux par un couloir direct. On compte beaucoup sur les examens destinés aux hôpitaux de districts et aux cabinets de médecins « privés » pour rentabiliser l'institut. Actuellement, 40.000 analyses sont faites en moyenne, et on supputait, pour 1978, un bénéfice d'exploitation de 75.000 francs. Compte tenu de certains investissements, le budget 1979 boucle avec un déficit de 140.000 francs. Mais le nouveau projet sera déjà sur les rails. L'hôpital cantonal qui a coûté cent millions de francs aux Fribourgeois ne suffirait-il pas aux analyses demandées à l'institut d'hygiène ? Non, répond le Conseil d'Etat, en se basant sur des exigences de la Confédération, notamment. C'est que l'institut effectue, par exemple, les contrôles d'hygiène hospitalière de tous les hôpitaux du canton, une mission qui ressort de la santé publique. Il est souhaitable, affirme le message, que la microbiologie soit distincte des laboratoires hospitaliers. Aujourd'hui, Fribourg a recours à des instituts universitaires — celui de Fribourg l'est aussi — d'autres cantons, qui sont parvenus à un taux de saturation. L'institut à créer a, du reste, un directeur tout « neutre », le Dr Michel Gaschen, engagé parce que le projet de construction était déjà à l'étude, depuis 1972. L'institut collaborera avec les hôpitaux, les médecins, le médecin cantonal (étude de l'épidémiologie), le chimiste cantonal et le vétérinaire cantonal.

Estayer: une locomotive aux armes de la cité...

De notre correspondant :

Un nombreux public a participé en fin de semaine au baptême de la nouvelle locomotive « Estayer-le-Lac », une Re 6/6 destinée au trafic voyageurs et marchandises des lignes du Gothard et du Simplon.

Dans son allocution, M. André Brocard, directeur du 1^{er} arrondissement des CFF, devait apaiser les craintes qui ont surgi dans la région broyarde au sujet des menaces planant sur la voie ferrée. — Je peux vous affirmer que l'exploitation ferroviaire sera maintenue pour l'ensemble des lignes de La Broye, releva l'orateur, à moins que surviennent des changements décisifs entraînant de fâcheuses répercussions sur le trafic du chemin de fer.

M. Brocard parla ensuite de l'introduction de l'horaire cadencé qui se traduira pour la ligne de La Broye par le passage de 15 trains quotidiens contre 12 actuellement. Il lança enfin un appel aux autorités pour que, le moment venu, elles fassent preuve de compréhension face aux

mesures d'économie qui seront décidées sur cette voie ferrée.

Syndic d'Estayer, M. François Torche se dit rassuré par de tels propos, affirmant cependant qu'il convenait de demeurer attentif face à l'évolution. Ce furent des enfants de la localité qui baptisèrent enfin la nouvelle locomotive sous les applaudissements de la population.

Nouveau centre de loisirs

(c) Longtemps attendu par les jeunes, le centre de loisirs d'Estayer a ouvert ses portes samedi soir rue de Forel, dans une demeure du XVII^e siècle dont le sous-sol a été transformé bénévolement par des jeunes de l'endroit.

Mais c'est grâce à Pro-Juventute et à son subside de 20.000 fr. que ce rêve a pu devenir réalité. Le centre sera ouvert quatre fois par semaine. Lieu de rencontre et de discussion, il accueillera en outre chaque quinzaine chanteur, musicien ou conférencier.

A TRAVERS LE MONDE

M. Barre demeurera à Matignon

PARIS (AFP). — M. Raymond Barre, premier ministre français, a affirmé dimanche que « tant qu'il sera en mesure d'assumer ses fonctions et que le président de la République lui gardera sa confiance, il conduira les affaires comme il l'a toujours fait, avec le plus de dévouement et le plus d'efficacité qui est en son pouvoir ».

Le chef du gouvernement, interviewé par la télévision française, a évoqué son hospitalisation de neuf jours — il est sorti samedi de l'hôpital du Val-de-Grâce — précisant que « contrairement à ce que certains ont dit, il ne s'agit pas du tout d'une alerte de santé qui puisse compromettre ses capacités ». « S'il en était ainsi, je serais le premier à demander au président de la République de me décharger de mes fonctions ».

« D'après les médecins, a expliqué M. Barre, c'est l'accumulation d'activités, le surmenage qui ont entraîné la poussée de tension ».

Le premier ministre a annoncé « qu'il vaquera très normalement à ses occupations ». « Il est évident, a-t-il néanmoins ajouté, que je ferai preuve d'une certaine prudence ».

Tempête sur la Côte d'Azur

MARSEILLE (AFP). — La mer, déchainée par le vent qui soufflait en tempête, avec des pointes de 100 à 120 km/heure, a provoqué d'importants dégâts, dans deux ports de la côte méditerranéenne, Bormes et Le Lavandou.

A Bormes, une jetée brise-lames a été emportée en son milieu sur une longueur de 60 mètres et une dizaine de bateaux de plaisance ont coulé. L'accès du port a été interdit.

Au Lavandou, des dégâts ont été causés à un chantier d'agrandissement du port et des mesures ont dû être prises pour éviter qu'une plate-forme ne soit emportée.

GENÈVE

SUTE

Triple évasion de Champ-Dollon

L'auto, transportant les cinq personnes, fila vers Chambésy - Genthod, dans la périphérie, après avoir sillonné le secteur du Palais des nations.

Les bandits téléphonèrent à plusieurs reprises, à partir de cabines publiques, dans l'intention manifeste d'atteindre un correspondant à l'étranger. Ils eurent quelque peine à y parvenir. Visiblement ils avaient des problèmes pour établir la communication en raison de la monnaie à introduire dans l'appareil. Ils eurent plus de chance lors de leur étape suivante. La cité satellite de Meyrin, où ils purent

déambuler sans souci dans le centre commercial, alors que l'alerte à leur sujet était donnée depuis une heure environ...

Finalement, à 7 h 45, ils abandonnèrent le véhicule et les deux otages dans une rue peu fréquentée de Meyrin et s'éclipsèrent. On ne sait comment. Sans doute avaient-ils pu s'emparer d'un troisième véhicule pour assurer leur fuite.

Les identités des évadés sont les suivantes : Djordje Bozovic, 24 ans, Yougoslave, 193 cm, Gian-Angelo Donadoni, 32 ans, 166 cm, Italien, et Augusto Santamaria, 20 ans, 173 cm, Italien.

Si le dernier nommé n'est qu'un pâle cambrioleur, les deux autres sont considérés comme de très dangereux personnages. Le Yougoslave Bozovic est impliqué dans une affaire criminelle en Suède et une procédure d'extradition est en cours contre lui. A Genève, il n'a cependant commis que des vols. Le plus redoutable membre du trio est toutefois l'Italien Donadoni, auteur d'un vol à main armée contre une banque genevoise en 1977, est recherché lui aussi par la justice belge et par la justice italienne pour les crimes du

même acabit. Cet homme a participé à une attaque au cours de laquelle un enfant fut tué. C'est dire la gravité de son cas. Il devait être jugé en cours d'assises à mi-novembre.

Un seul des trois évadés a exhibé une arme : Donadoni, naturellement, qui paraît être le chef, le « cerveau » en tous les cas.

Reste à déterminer — c'est le nœud du problème — comment un revolver a pu parvenir entre ses mains. C'est ce point que l'enquête policière devra d'abord éclaircir. Lors de la précédente évasion (triple elle aussi) l'arme avait été apportée dans la prison par un infirmier assistant social, domicilié en France voisine, qui affirma avoir procédé à cette livraison sous la menace de représailles contre sa famille. Depuis, le département de justice et police a ordonné que tous les visiteurs de Champ-Dollon, avocats compris, devraient être fouillés systématiquement.

Une mesure qui n'est sans doute pas appliquée au personnel... Difficile travail en vue pour les enquêteurs de la sûreté genevoise. R. T.

CONFÉDÉRATION

Projet de loi sur le bail à ferme agricole

AARAU (ATS). — La commission d'experts pour la révision du droit sur le bail à ferme agricole a présenté samedi à Aarau son projet de loi fédérale qui devrait unifier cette matière jusqu'ici répartie entre le code des obligations, la loi fédérale sur le maintien de la propriété agricole et la loi sur les loyers de bail à ferme.

Le projet, afin d'améliorer la situation juridique du fermier, propose de doubler la durée minimum du bail à ferme, la portant à douze ans. De même, un bail écoulé pourrait être prolongé pour six ans au lieu de trois ans actuellement. Les questions du loyer et du fermage des parcelles sont également revues (augmentation et procédure d'opposition).

«POCH»: crédits d'armement à soumettre au peuple

OLTEN (ATS). — A l'occasion d'une séance tenue samedi, le comité central des Organisations progressistes suisses (POCH) a décidé de participer à un comité qui sera chargé de l'élaboration d'une initiative devant permettre de soumettre au peuple les crédits d'armement. On se souvient qu'en juillet 1978, le comité s'était déclaré partisan d'un nouvel article 20bis à insérer dans la Constitution fédérale.

TESSIN

Attentat contre l'ancien président du Conseil national

LOCARNO (ATS). — Un attentat a été perpétré, à l'aube dimanche contre le domicile de l'ancien président du Conseil national Luigi Generali, à Muralto, près de Locarno.

Un cocktail Molotov a été lancé par des inconnus contre l'entrée du bâtiment dans lequel M. Generali venait de pénétrer. Il n'y a pas eu de blessé et l'incendie a été rapidement circonscrit.

M. Generali est l'un des trois candidats au Conseil des Etats qui se présentera le 11 novembre prochain.

Durant la nuit précédente, des inconnus avaient barbouillé la façade d'une église récemment repeinte à Locarno en y inscrivant « non aux armes des patrons ».

VAUD

Jean-Jacques Gut, un peintre qui aime les couleurs et qui expose à Avenches

De notre correspondant :

Une foule d'amis et d'admirateurs a participé récemment galerie du Château d'Avenches, au vernissage de l'exposition du peintre lausannois Jean-Jacques Gut. Cet événement artistique marquait en quelque sorte la rentrée de l'artiste, après une assez longue absence due à la maladie. Aussi, nombreux étaient ses amis qui avaient fait le déplacement d'Avenches pour la circonstance. D'autant plus que Jean-Jacques Gut était présenté par l'écrivain André Guex, un ami de longue date. Celui-ci a su montrer en termes chaleureux ce que représentait pour lui un artiste en pleine possession de ses moyens.

« D'abord, a-t-il dit, Gut est un peintre. Il aime la couleur, il aime les couleurs. Il y en a qu'il aime plus

que d'autres. Sur presque toutes ses toiles, vous retrouverez quelque part, dominant furif, ce bleu mêlé de cobalt et de vert qui s'appelle le « bleu lumière », et c'est le signe d'une sensualité aiguë. Si vous n'éprouvez pas le même plaisir en posant une couleur qu'en caressant une épaule, ne vous mêlez pas de peindre ».

« Ses toiles ressemblent à ces brises légères, a encore dit André Guex, qui portent de si jolis noms : « Rebat », « Séchard », qui montent du lac vers les côtes. Ces brises du lac sont les filles du soleil et Jean-Jacques est de ceux qui, quand ils peignent, réinventent le soleil. Ses toiles sont pailletées de soleil, comme son rire... C'est pourquoi je n'ai pas fini de les aimer... »

Cette très belle exposition est ouverte jusqu'au 4 novembre.

VALAIS

Un canton sous la neige...

De notre correspondant :

On peut dire que ce week-end fut le premier dans les Alpes réellement marqué par le retour de l'hiver. Les chutes de neige ont été abondantes en altitude. On mesurait hier soir un demi-mètre de neige fraîche à 2500 mètres. Plusieurs cols furent fermés. Il y avait hier une quarantaine de centimètres de neige au Grand-Saint-Bernard.

Tout cela est parfaitement normal pour la saison. Ne vous excitez pas trop, nous dit en riant l'un des chanoines, qui précise qu'au début novembre on a connu pareille situation toutes ces années passées. Il y a cinq ans, on a même dû fermer le col le 1^{er} octobre.

Sont fermés également les cols du Nufenen et de la Furka. Il faut les chaî-

nes pour la plupart des hautes routes alpines comme le Simplon ou le Grimsel.

Accident mortel dans le val d'Hérens

(c) Un troisième accident mortel s'est produit hier dans le val d'Hérens. Une auto conduite par M. Jean-Pierre Moix, 23 ans, de Saint-Martin, roulait d'Evolène en direction de Prajean. A une bifurcation, sa machine heurta un rocher et sauta dans le vide. Elle fit une chute de 300 mètres. Le conducteur fut éjecté après 200 mètres et devait perdre la vie dans l'accident.

La presse ferroviaire romande au Musée français du chemin de fer à Mulhouse

La 50^{me} locomotive du musée de Mulhouse, c'est Michel Doerr. Etonnant bonhomme ! Il a réussi le miracle de n'avoir jamais été cheminot mais de veiller aujourd'hui sur la plus belle collection ferroviaire d'Europe, vingt-neuf machines historiques et chargées de gloire auxquelles s'ajoutent deux locomotives électriques dont un monument de la Maurienne, deux diesels, trois autorails et seize voitures et wagons, toutes pièces remises en état par différents dépôts de la SNCF. Si la plus vieille locomotive est la fameuse « Saint Pierre » construite en 1843, de la ligne Paris-Rouen, il est plus difficile de donner un âge à Michel Doerr.

Il fait mine de chercher le sien en remontant la contre-allée de sa jeunesse, se souvient avec émotion de son premier jouet venu d'Angleterre une veille de Noël, de son père qui parce qu'à treize ans il était encore trop jeune pour y aller seul, le conduisait, le soir, aux réunions de l'AFAC, rue de Bassano (*), des trains de banlieue, enfin, qui passaient sous leurs fenêtres de Neuilly.

Mais l'homme ne vit pas que de rêves. Son pain, le jeune Doerr le gagnera plus tard en tant qu'économiste au Comité de l'importation charbonnière. Le charbon ? Qu'il vienne de Virginie ou de Pologne, c'est là une autre façon de côtoyer le chemin de fer qu'il retrouvera d'ailleurs, sur une voie parallèle, comme conseiller historique de la direction du matériel et de la traction de la SNCF. Un prix ne pouvait pas ne pas couronner une telle passion : le 23^e Chatrian lui sera décerné pour son livre, hélas épuisé aujourd'hui, consacré à l'esthétique de la locomotive à vapeur. Et ce fut Mulhouse...

Samedi, Michel Doerr a fait les honneurs de son cher musée à l'Amicale des journalistes ferroviaires romands et, du même coup, aux CFF et à la représentation générale de la SNCF à Berne. On l'a retrouvé tel qu'il a toujours été : tout

d'une douce rigueur, plein d'humour au second degré, fantaisiste en diable mais, dès qu'il s'agit du rail, ne pardonnant ni l'erreur ni l'étourderie. Et comme un père aux cent coups de ne pas voir rentrer son enfant, il tremble à l'idée que sa « 1314 », une Pacific du Midi, la première de ce type qui ait circulé en France, ne revienne pas intacte de Belfort.

Le Musée l'avait prêtée pour le centenaire d'Alsthom mais parce qu'une grève imbécile pourrit l'usine depuis plus d'un mois, on ne l'a pas laissée entrer. Qu'est devenue sa machine ? Il se ronger les sangs. D'autres aussi puisque cette grève risque bien de faire mourir à petit feu le plus brillant électricien ferroviaire du continent.

De la Stephenson, toute de teck, de cuivre et d'acier, du « Marseille-Avignon » à la grande De Caso carénée, dernier chevalier de ce siècle dans son inutile armure qui ne résistera pas longtemps aux coups de lance de l'électricité, six générations de locomotives françaises brillent de tous leurs cuivres à Mulhouse.

Ce rôle de conservateur, Michel Doerr l'avait déjà récité dans les pages de la revue « Chemins de fer » dont un numéro spécial, publié au début de 1964, décrivait avec mille détails le matériel historique devant être préservé. Les rôles étaient distribués. Il manquait la scène. Un minable théâtre de province, l'ancien dépôt de Chalonsur-Saône, abrita les premiers ancêtres, l'« Engerth » du Midi ou la « Bourbonnais » du PLM.

C'est là qu'un autre Alsacien, J.-M. Horrenberger, rencontra Michel Doerr, qu'ils sympathisèrent et décidèrent, de crainte de voir les voies tomber sinon en rouille et en poussière du moins sous la torche d'un ferrailleur, de faire évacuer ces locomotives sur Mulhouse. Avec la mise en service de l'électrification Dole-Mulhouse, le dépôt du Nord s'était vidé. Cinq ans de purgatoire,

des mois de lutte, l'inévitable emprunt heureusement garanti par la ville de Mulhouse, la Chambre de commerce et le département, et le musée de Dornach devint réalité.

Comme Doerr, Jean-Mathis Horrenberger, qui est président de l'Association du Musée français du chemin de fer, n'est pas cheminot. Comme lui, il aime le rail. Cet industriel mulhousien est l'autre animateur de la maison. Doerr en avait été la tête, il en sera les jambes, trouvant, par exemple, ce terrain de Dornach où une extension est d'autant plus indiquée que le musée a été bâti sur une nappe phréatique dont sont bannies d'autres implantations. Or le rail, et a fortiori lorsque moteurs et chaudières sont éteints, ne pollue pas. C'est connu.

Ouvert depuis trois ans et demi et abritant depuis peu une rétrospective du matériel des sapeurs-pompiers, le Musée du chemin de fer est déjà trop petit. Comme le plafond des 160.000 visiteurs sera sans doute dépassé cette année, il faudra agrandir. La place est prévue. On garde chaude celle d'une 141-R du dépôt de Nevers, l'une des plus belles, à roues « Box-pok », de ces admirables machines de l'après-guerre et il serait souhaitable qu'un gros Baldwin de la série « 62.000 » y trouve aussi la sienne.

Ces inusables diesels venus des Etats-Unis en même temps que les vapeurs de Lima rendent toujours de précieux services à la SNCF. C'est même l'un d'eux qui est affecté, parce que la bretelle n'est pas électrifiée, au remorquage des rames TGV jusqu'à leur centre de Bischheim, dans les quartiers nord de Strasbourg.

D'accord pour un Baldwin, M. Doerr ?

Cl.-P. CHAMBAT

(*) L'AFAC ? C'est l'Association française des amis des chemins de fer qui édite le périodique « Chemins de fer ».

servi... ?
i... comme IRRÉPROCHABLE!

Le président de la Corée du Sud assassiné par le chef de sa CIA

SÉOUL (Reuter). - Le président Park Chung-hee a bien été victime d'un assassinat et non d'un accident, ont indiqué dimanche les autorités sud-coréennes. C'est le général Chon Du-hwan, porte-parole de l'administrateur de la loi martiale, qui a fait cette révélation, précisant que le directeur des services de renseignements sud-coréens (K-CIA), M. Kim Jai-kyu, a tiré sur le président et sur le responsable du service de la sécurité présidentielle, M. Cha Ji-chul, parce qu'ils l'avaient accusé d'incompétence.



Park Chung-hee. (Téléphoto AP)

Cette version nouvelle des faits paraît un peu plus vraisemblable, néanmoins les observateurs s'accordent à estimer que bien des éléments de cette affaire restent dans l'ombre.

VENGEANCE PERSONNELLE ?

M. Kim Jai-kyu, a dit le porte-parole, a décidé de tuer le président lorsqu'il a pressenti qu'il allait être renvoyé de son poste à la tête des services de renseignements sud-coréens. Il était mécontent parce que M. Park Chung-hee commençait à mettre en doute les recommandations politiques qu'il lui soumettait.

Il reprochait d'autre part au responsable des services de sécurité présidentiels, M. Cha, de retenir tous les rapports qu'il voulait transmettre au président.

Kim Jai-kyu avait décidé de mettre à exécution ses projets vendredi soir

lorsqu'une violente discussion l'a opposé pendant le dîner à M. Cha, ce dernier l'accusait d'incompétence.

KIM N'ÉTAIT PAS SEUL

Le chef de la K-CIA monta alors à son bureau prendre son revolver. Il ordonna à cinq hommes d'éliminer les quatre gardes du corps du président qui attendaient à l'extérieur de la salle à manger, au signal d'un coup de feu tiré à l'intérieur.

Revenant dans la salle à manger, M. Kim dégaina et tira une première balle sur M. Cha et une seconde sur le président Park assis à table. Immédiatement après, il tira deux autres coups de feu sur M. Cha et le président Park. Au même moment, les hommes de M. Kim tuèrent les quatre gardes du corps avec des revolvers et à l'arme automatique.

Les cinq hommes de M. Kim, qui ont semblé-t-il tous être arrêtés, étaient dirigés par le chef du protocole de la K-CIA, M. Park Sun-ho. Le porte-parole a précisé que l'enquête se poursuivait.

LE NOUVEAU

Nommé président par intérim de la Corée du Sud à la suite de la mort de Park

Chung-hee, M. Choi Kyou-hah est considéré avant tout comme un diplomate sans option politique précise.

De source bien informée, on indique que le nouveau président n'a jamais exercé une grande influence dans la vie politique de la Corée du Sud.



Un char patrouille dans les rues de Séoul.

Une période peut-être difficile à passer

Pour les dirigeants de Séoul, qui se sont empressés d'affirmer leur volonté de poursuivre les grandes lignes de la politique du défunt président, la tâche la plus délicate consiste désormais à assurer sans troubles la succession d'un homme qui depuis son arrivée à la tête de l'Etat en 1961 s'était peu à peu donné des pouvoirs exceptionnels.

Certes, remarquent les observateurs, une constitution existe, qui prévoit une nouvelle élection présidentielle dans les trois mois par un collège électoral de 3300 délégués.

Mais la transition pourrait s'avérer plus difficile que prévue, estiment ces mêmes observateurs. La semaine dernière de violentes émeutes antigouvernementales avaient lieu à Pusan, seconde ville du

pays. Enfin, la situation politique est également tendue, à la suite de la démission en bloc de l'opposition parlementaire protestant contre l'interdiction faite au principal chef de l'opposition, M. Kim Young-sam, d'occuper son siège au parlement.

Tandis qu'à Pyongyang la radio nord-coréenne annonçait sans la commenter, la mort du dirigeant voisin, tant au Japon qu'en Indonésie on manifestait l'espoir que la situation en Corée du Sud resterait normale et que les relations bilatérales ne seraient pas affectées par la disparition du président Park. Pour sa part, l'agence Chine nouvelle s'est bornée à diffuser un communiqué faisant simplement état du décès de M. Park. Quant au président Carter, il a envoyé un message de condo-

léances au nouveau dirigeant de la Corée du Sud.

Les Etats-Unis considèrent les événements qui se déroulent actuellement à Séoul comme une affaire intérieure à la République de Corée et appellent toutes les parties à faire preuve de retenue, a déclaré le département d'Etat dans un communiqué.

Celui-ci précise que le gouvernement américain réagira fermement en vertu des accords bilatéraux de défense avec la Corée du Sud à toute tentative extérieure d'exploiter la situation.

UN FAIT PAR JOUR

Matin calme

Du sang au pays du Matin calme. Du sang, et ce n'est pas la première fois. Comment évoquer la mort de Park Chung-hee sans dire que, pour préserver la Corée du Sud du joug communiste, il a fallu, à compter du dimanche 25 juin 1950, lutter pendant 31 mois? Comment oublier que cette guerre de Corée dont seuls les communistes sont responsables, a fait 2.000.000 de morts dont 54.000 Américains?

Après, bien sûr, ce fut une drôle de paix. Une paix qui n'était qu'une trêve. La Corée du Nord n'a jamais abandonné l'ambition d'annexer celle du Sud. Kim Il-sung, le dictateur nord-coréen en était encore à dire, voici quelques mois, que la politique d'agression de Séoul était « la source de tous les maux ». Cela fait bien des années que les deux Corées se regardent. Bien des années au cours desquelles 131.000 violations de l'accord d'armistice du 28 juillet 1953 ont été recensées. Les deux Corées ne se battent plus. Elles sont toujours en ligne. Pyongyang prêt à l'agression, Séoul à la riposte.

Du sang au pays du Matin calme. La mort, déjà, avait paru jeter son dévolu sur le président sud-coréen. C'était le 15 août 1974. C'est un Coréen habitant au Japon qui tenta alors d'assassiner Park au cours d'une cérémonie. C'est la femme du président qui mourut sous les balles. Cette fois le maître de Séoul n'a pas eu de chance. Ceux qui voulaient sa mort ont réussi leur coup. Alors, évidemment, voici ouverte, toute grande, la route des hypothèses. Là où se trouve la Corée, aucun pays ne peut avoir d'amis. Car tout est affaire de circonstances, de stratégie, de rapport de forces. Et il arrive aussi que les temps changent. Même en Extrême-Orient.

Les Etats-Unis sont toujours décidés à tenir coûte que coûte la ligne de front qui empêchera les communistes de gagner définitivement ou presque la bataille d'Asie. Mais, certaines amitiés se nouent, certains accords se concluent qui obligent les politiques à prendre un chemin qui n'est plus tout à fait celui de jadis. La Chine, n'est plus pour l'Amérique ce qu'elle était naguère. Le Japon a, vis-à-vis de Pékin une attitude différente que dans le passé. La tragédie indochinoise n'a rien changé à cela. Elle n'a servi qu'à obliger certaines diplomates à se montrer plus prudentes et plus compréhensives. C'est bien pourquoi, tout en demeurant sur leurs gardes, tout en étant prêts à frapper vite et fort à la moindre incartade, les Etats-Unis n'ont plus tout à fait au sujet de la Corée du Nord la rigueur d'antan.

Et puis certaines péripéties de la politique sud-coréenne ont obligé Carter en juillet dernier et, à la satisfaction de l'opposition, à faire des mises au point nécessaires. Au cours de l'été dernier, le président des Etats-Unis avait en effet nettement déclaré que la satisfaction que lui procurait l'essor économique de la Corée du Sud devait aller de pair avec « des progrès identiques dans la réalisation des aspirations fondamentales dans le domaine de la politique ». C'était inciter Park à plus de libéralisme. Après 16 ans de règne, Park ne s'est-il pas rendu à cet appel? Sa si longue présidence était-elle un obstacle à une politique d'ouverture? Sur tout cela et bien d'autres choses, certains services doivent bien avoir quelques idées. Mais, trop parler nuit. L. GRANGER

Giscard à Berlin

BERLIN (ATS). - Pour la première fois depuis 1806, un chef d'Etat français va fouler le sol berlinois. Mais la visite d'une douzaine d'heures que M. Giscard d'Estaing effectuera aujourd'hui dans l'ancienne capitale allemande se présente bien différemment de celle de l'empereur Napoléon I^{er} entré à Berlin en conquérant à la tête de ses troupes victorieuses. Le président français va, au contraire, assurer la population de Berlin-Ouest du soutien apporté par la France à la survie de cette « île occidentale » enfermée dans le bloc soviétique.

Entité indépendante de la République fédérale, Berlin-Ouest vit encore sous le statut d'occupation des trois alliés occidentaux qui y assument l'autorité suprême et y contrôlent les autorités berlinoises élues qui n'ont qu'un rôle purement administratif. M. Giscard d'Estaing sera donc en quelque sorte chez lui à Berlin.

Contrairement à la reine d'Angleterre et aux présidents américains Kennedy, Nixon et Carter, M. Giscard d'Estaing ne montera pas sur l'une des tours qui permettent de regarder de l'autre côté de la ville divisée. On ne tient pas à Paris à heurter les susceptibilités du camp socialiste, même si ce geste, chaque fois qu'il est accompli par des hôtes de marque de passage à Berlin-Ouest, va droit au cœur de la population.

Gigantesque complexe hydro-électrique au Québec

JAMES BAY (QUÉBEC), (REUTER). - Le premier ministre québécois, M. René Lévesque a inauguré le barrage de la Grande Deux (LG 2), près de James Bay sur la Grande rivière, la centrale hydro-électrique la plus puissante d'Amérique du Nord. Chaque année, la nouvelle centrale, d'une capacité de 5328 mégawatts, fournira au réseau électrique nord-américain quelque 36 milliards de kilowatts-heure. Les représentants d'hydro-Québec, la compagnie qui en est propriétaire, déclarent que LG 2 et deux autres barrages plus petits sur la Grande doubleront le rendement énergétique du Québec d'ici 1985.

Le barrage LG 2 est haut de 160 mètres et s'étend sur près de trois kilomètres de long. Il retient un réservoir de 2835 kilomètres carrés dont le remplissage a commencé au mois de novembre. Selon M. Achille Lalonde, l'un des responsables de la James energy company, les tunnels qui ont été creusés dans le roc pour recevoir l'eau du réservoir sont capables d'absorber un débit équivalent à celui du Saint-Laurent quand il est en crue à Montréal.

500 mètres de long sur cent quarante mètres de large, et on la croirait, pour le moment, sortie tout droit d'un film de science-fiction. Quatre des seize turbines géantes ont été mises en service. Plus de 16.000 ouvriers et techniciens ont travaillé à LG 2.

Cent kilomètres de digues, 1500 kilomètres de routes, quatre centrales électriques, six lacs artificiels, le cours de trois rivières importantes détourné: les superlatifs ne manquent pas pour qualifier ce projet.

Sans doute à cause des problèmes énergétiques que le monde connaît aujourd'hui, peu de critiques se sont élevées contre les transformations de l'environnement qu'a entraînées la réalisation du projet de la Grande, commencée il y a six ans.

Malgré tout, les Québécois ne peuvent pas ne pas se rappeler que M. Lévesque avait été l'un des premiers à s'opposer au projet de James Bay lorsque celui-ci avait été proposé il y a une dizaine d'années par son adversaire politique d'alors, M. Bourassa, l'ancien premier ministre libéral québécois.

Les 7000 Indiens qui habitent la région se sont vu offrir il y a quatre ans une somme de 225 millions de dollars qui leur sera versée sur vingt ans, à titre de dédommagements. Malgré tout, ils conservent des droits exclusifs de chasse et de pêche dans certaines zones.

« Bombe » sud-africaine : toujours le mystère...

BERNE (AFP-REUTER). - Explosion nucléaire, défaillance du système de détection, accident à bord d'un sous-marin atomique soviétique, succession de causes naturelles ou vaste manœuvre d'intoxication? On n'en sait trop rien, trois jours après l'annonce à Washington qu'une explosion nucléaire ait été enregistrée le 22 septembre à l'aube quelque part en Afrique australe. Le mystère reste entier.

PRUDENCE DE L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE

Après avoir accusé notamment l'Afrique du Sud, l'administration américaine fait maintenant preuve d'une extrême prudence. Le président Carter lui-même a souligné samedi qu'il n'existait « aucune réponse certaine » quant à la réalité et l'origine d'une expérience nucléaire. Dans les milieux scientifiques, on remarque cependant que la fiabilité de détection américaine n'a jusqu'à ce jour jamais été prise en défaut. L'hypothèse d'une défaillance de ce système n'est malgré tout pas écartée.

PEUT-ÊTRE UN PHÉNOMÈNE NATUREL

Dans le cas du phénomène observé le 22 septembre, deux éclairs successifs, caractéristiques d'une explosion nucléaire, ont été enregistrés par le satellite. Malgré sa faible puissance, « l'explosion aurait dû être accompagnée d'un éclair de forte intensité. Or, aucune observation physique n'est venue corroborer les indications enregistrées par le satellite. Selon les milieux spécialisés américains, cet élément pourrait s'expliquer par le fait que « l'explosion » s'est produite à l'aube, par un ciel couvert dans une région immense et inhabitée. Mais une extraordinaire combinaison de causes naturelles, provoquant deux éclairs en séquence, n'est pas non plus à exclure.

EXPLOSION À BORD D'UN SOUS-MARIN RUSSE ?

La marine sud-africaine a laissé entendre que l'explosion nucléaire enregistrée en septembre dans la zone de l'Atlantique-sud et de l'océan Indien pourrait avoir été causée par un accident à bord d'un sous-marin nucléaire soviétique. Dans un communiqué à la presse, le chef de la marine, le vice amiral Walters, a déclaré qu'il était de notoriété publique qu'au cours de cette période un sous-marin russe de la classe Echo 11 se trouvait dans le voisinage du Cap de Bonne Espérance. La flotte a reçu l'ordre d'enquêter sur « cette possibilité très réelle », a-t-il ajouté.

L'Italie a « politiquement » reconnu l'OLP

ROME (REUTER). - L'Italie a « politiquement » reconnu l'organisation de libération de la Palestine (OLP) déclare-t-on à Rome de source proche du gouvernement italien après la rencontre entre le ministre des affaires étrangères Malfatti et M. Kaddoumi.

De même source on souligne cependant que la reconnaissance de l'OLP comme « un fait politique d'actualité » dans le problème du Proche-Orient n'implique pas une pleine reconnaissance au niveau diplomatique.

M. Malfatti déclare que l'hypothèse d'une visite en Italie de M. Yasser Arafat,

Inondations: une tragédie en Egypte

LE CAIRE (REUTER). - Au moins 39 morts, 18 blessés et des milliers de sans-abri, tel est le bilan provisoire des inondations catastrophiques qui ont dévasté la Haute-Egypte et la province de la mer Rouge.

L'armée a lancé une opération de secours de grande envergure pour livrer des tentes, des vêtements, des vivres et des médicaments à plus de 20.000 villageois qui ont dû quitter leurs habitations à la suite des inondations, les plus graves qu'ait connues le pays depuis vingt-cinq ans. Les cinq provinces sinistrées sont Assouan, Assiout, Qena, Sohag (la plus touchée) et celle de la mer Rouge. Les cultures de canne à sucre ont été dévastées. La moitié de la production nationale de canne a été détruite.

Réunion de la dernière chance pour le Cambodge

PARIS (AFP). - La conférence qui doit réunir aux Nations-unies, le 5 novembre, tous les gouvernements souhaitant participer au programme d'assistance humanitaire au Cambodge est peut-être l'ultime chance de survie d'un peuple qui sans une aide immédiate semble condamné irrémédiablement.

La réunion de New-York devrait permettre de financer le programme d'urgence de 111 millions de dollars pour les six prochains mois, établi par le CICR et l'UNICEF.

Pour éviter le problème de la représentation du Cambodge - les Nations unies

reconnaissant la délégation des Khmers rouges et non celle du gouvernement pro-vietnamien de Phnom-penh - la conférence ne sera pas réunie dans le cadre de l'assemblée générale mais « en marge » de celle-ci. Le Cambodge pourrait ainsi être représenté par des délégués de la Croix Rouge dépendant du gouvernement de Phnom-penh et de celle des Khmers rouges.

C'est aussi pour éviter toute polémique politique susceptible de nuire à une assistance humanitaire que la date du 5 novembre a été choisie. Un débat sur la situation au Kampuchea - réclamé par les pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines) - est, en effet, prévu à l'assemblée générale pour le 12 novembre, et toute question politique devrait pouvoir être renvoyée à cette date.

Toutefois, le problème de l'acheminement de l'aide internationale n'étant pas étranger à celui de la reconnaissance internationale du régime actuel de Phnom-penh, il est permis de se demander

si les alliés du gouvernement du Kampuchéa, donc du Viet-nam, ne saisissent pas cette occasion pour tenter de régler cette question.

L'EMBARRAS D'HANOÏ

Moscou n'a pas réagi à l'annonce de cette conférence. Pour sa part, Hanoï ne semble pas disposé à y participer, dans les conditions actuellement envisagées. Toute conférence internationale concernant le Cambodge, déclare-t-on de source vietnamienne autorisée, doit recevoir l'agrément du conseil populaire révolutionnaire du Kampuchéa et admettre sa participation.

De nombreux pays dont la Malaisie et la Thaïlande se sont félicités de la volonté internationale d'accroître l'aide au peuple cambodgien.

De son côté, le parlement européen a adopté un projet de résolution chargeant la commission de Bruxelles de mettre à la disposition du CICR 1,38 million de dollars pour venir en aide aux réfugiés cambodgiens.



L'heure de la ration de riz pour les réfugiés du Cambodge en Thaïlande. (Téléphoto AP)

président de l'OLP, dans le cadre d'une tournée européenne, « ne posait pas de problème de principe ».

M. Moshe Dayan a indiqué à la radio israélienne avoir démissionné de son poste de ministre des affaires étrangères en raison de la décision secrète du gouvernement d'annexer définitivement les territoires occupés à l'issue de la période de transition de cinq ans prévue par les accords de Camp David.

Il a précisé que l'intention initiale des autorités israéliennes était de laisser en suspens la question du statut de la Cisjordanie et de Gaza, comme le stipulaient les accords de Camp David. Mais, a ajouté M. Dayan, le conseil des ministres israéliens a décidé ultérieurement en secret que ces régions seraient annexées défini-

tivement au terme de la période de transition.

Justement le premier ministre israélien M. Begin réunira jeudi son gouvernement en séance extraordinaire pour examiner sa politique en Cisjordanie, notamment un plan d'établissement d'un vaste ensemble de points de peuplements juifs, a annoncé le gouvernement.

NOUVELLE PARCELLE...

M. Begin a déclaré au cours du conseil des ministres dominical qu'il fallait trouver une nouvelle parcelle de terre en Cisjordanie pour établir les colons juifs obligés d'évacuer le point de peuplement proche de Naplouse sur décision de la Cour suprême israélienne.

L'odieux chantage venu d'Iran

TÉHÉRAN (REUTER). - Le syndicat des employés de la société iranienne des pétroles a menacé de bloquer les livraisons de brut aux Etats-Unis si Washington refusait d'extraire le shah, hospitalisé à New-York.

Dans un communiqué publié par le quotidien « Etema-at », ce syndicat affirme que l'ex-souverain a feint d'être malade pour entrer aux Etats-Unis et poursuivre son complot contre la révolution islamique.

Pendant, l'ex-shah d'Iran sera autorisé à demeurer aux Etats-Unis aussi longtemps qu'il aura besoin d'un traitement médical, a déclaré un porte-parole du département d'Etat.

Les Etats-Unis avaient ces derniers mois fait savoir qu'ils n'autoriseraient pas l'empereur déposé à s'établir dans le pays, comme il en avait exprimé le souhait.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les nouvelles autorités iraniennes avaient été informées à l'avance des problèmes de santé du shah, afin d'éviter une éventuelle tension entre Washington et Téhéran après l'arrivée à New-York de l'ex-empereur.